

Le Président Bouteflika reçoit le diplomate algérien Lakhdar Brahimi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le diplomate algérien et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi. Le dernier poste occupé par M. Brahimi est celui d'envoyé des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, duquel il a démissionné fin mai 2014. Il est actuellement membre du Groupe des Sages de l'Union africaine et membre du Comité des sages (Global elders) institué par feu Nelson Mandela.

P. 24



DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION



23° : ALGER
29° : TAMANRASSET

Jeudi 19 octobre 2017 - 28 Muhharam 1439 - N° 1738 - 5^e année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

ALGÉRIE-ARABIE SAOUDITE

M.Ouyahia reçoit le ministre saoudien de l'Energie porteur d'un message du roi saoudien au Président Bouteflika

P. 24

FRANCE-ALGÉRIE

Le président de l'APN et l'ambassadeur de France à Alger mettent en avant les relations exceptionnelles entre les deux pays

P. 24

PARLEMENT

M. Bensalah a une série d'entretiens en marge des travaux de la 137^e Assemblée de l'UIP à Saint-Petersbourg

P. 24

ALGÉRIE-ITALIE

L'Algérie est un "partenaire stratégique" pour l'Italie, affirme la SG du ministère italien des AE et de la Coopération internationale, M^{me} Elisabetta Belloni

P. 24

LA 3^E ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ DU FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISES (FCE) S'EST OUVERTE HIER

Ouyahia : «Le gouvernement va prendre une série de décisions pour la relance économique»

Le gouvernement va prendre une série de décisions pour la relance économique et, particulièrement, en faveur des entreprises locales, a indiqué hier à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia. Intervenant à l'ouverture de la 3^e édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), le Premier ministre a également détaillé les types d'initiatives et de contributions qu'attend le gouvernement des opérateurs économiques pour la relance de l'économie nationale.

P. 6

► « La démarche de l'Algérie permet de surmonter la crise financière mais des réformes sont nécessaires »

► Une "bataille" sera menée par l'Etat pour réduire les importations

► L'UGTA et le patronat expriment leur soutien au Président Bouteflika

► Sidi Saïd appelle à l'urgence d'une loi régissant le partenariat public-privé



ÉLECTIONS LOCALES

Bedoui appelle les walis à traiter tous les partenaires politiques «sur le même pied d'égalité»

TIARET : M.Derbal plaide pour la révision de la loi électorale et celle régissant la HIIE

P. 3

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, YUCEF YOUSFI : «L'industrie en Algérie a pris un nouveau départ pour satisfaire les besoins du pays, préalablement à l'exportation»

P. 6

TÉLÉCOMMUNICATIONS Le réseau 4G de l'opérateur Mobilis couvre 22 wilayas, selon son P-DG Ahmed Choudar

P. 8

SANTÉ

ARTHROSE DU GENOU

Les nouvelles technologies pour aider les malades

P.p 12-13

CULTURE

SALON DE L'ARTISANAT ET DE LA TRANSFORMATION À MÉDÉA

Les produits du terroir à l'honneur

P. 16

SPORTS

20^E ÉDITION DU TOUR D'ALGÉRIE CYCLISTE (TAC-2017)

Le Sud algérien renoue avec la petite reine

P. 20

MDN

LUTTE CONTRE LE TERRORISME

Un dangereux terroriste recherché se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

► Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret

P. 8

Samedi 21 octobre à Sétif Conférence nationale des candidats têtes de listes de l'ANR

Dans le cadre de la préparation des prochaines élections locales, le secrétaire général de l'Alliance nationale républicaine (ANR), le Dr Belkacem Sahlî, présidera samedi 21 octobre à partir de 9h30 au niveau de la salle des conférences de l'hôtel El Hidhab de Sétif, les travaux de la conférence nationale des candidats têtes de listes de l'ANR.



LIBRAIRIE CHAÏB DZAÏR Hommage le 29 octobre à feu Mohamed Lemkani



Les éditions ANEP, rendront hommage à feu Mohamed Lemkani, membre du MALG, ambassadeur et auteur ANEP, samedi 21 octobre à partir de 15h à la librairie Chaïb Dzaïr, sise 1 avenue Pasteur, Alger-Centre.

Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national Conférence historique sur le «MALG»

Le Centre national d'études et de recherche sur le mouvement national et la révolution du 1er novembre 1954, organise ce matin à partir de 9h30, une conférence-historique sur «Le ministère de l'Armement et des Liaisons générales (MALG)».

KOLÉA 22^e Journées maghrébines du théâtre amateur

La 22^e édition des Journées maghrébines du théâtre amateur prévue, aujourd'hui à Koléa (Tipasa), sera marquée par la participation, pour la première fois, de deux États du Maghreb, aux côtés de troupes algériennes. Il s'agit, en l'occurrence, des troupes de l'association de recherche théâtrale Tabelbala de Tunisie et de Anfas Athakafa ouel Fane du Maroc, qui prendront, pour la première fois, part à ces journées théâtrales, devant se poursuivre jusqu'à dimanche prochain.

INDUSTRIE ET MINES Yousfi au complexe sidérurgique de Bellara



Dans le cadre du suivi des projets du secteur, le ministre de l'Industrie et des Mines, M. Youcef Yousfi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Jijel. Au cours de cette visite, le ministre inspectera plusieurs projets relevant de son département ministériel, notamment le complexe sidérurgique de Bellara.

Horaire des prières

Jeudi 28 Moharem 1439

Fajr	05:26
Dohr	12:33
Asr	15:40
Maghreb	18:10
Isha	19:30



LI AMNIKOU Emission consacrée au contrôle des pièces des véhicules

L'émission radio dédiée à la sécurité routière «Li Amnikoum», animée chaque jeudi par des cadres de la Sécurité nationale et diffusée sur les ondes de la chaîne 1, sera consacrée cet après-midi de 16h à 17h, à l'importance du contrôle périodique des pièces responsables de l'émission de gaz.

DEMAIN À TIZI-OUZOU Journée scientifique de la SMAG

La société algérienne de médecine générale (SMAG), collègue de Tizi-Ouzou, organise demain vendredi 20 octobre à l'APW de Tizi-Ouzou, la 4^e journée scientifique qui abordera plusieurs thèmes dont les AVC, l'hypertension artérielle et les reins, le diabète et le cancer de la prostate.

Météo



	Max	Min
Alger	23°	13°
Oran	20°	15°
Annaba	27°	16°
Béjaïa	27°	16°
Tamanrasset	29°	15°

ARTS ET CULTURE Remise des prix du concours de «La meilleure poésie»

A l'occasion de la commémoration de la journée de l'émigration, l'Etablissement Arts et Culture de la wilaya d'Alger, a organisé hier au Centre des activités culturelles Bachir Mentouri, une cérémonie durant laquelle ont les prix de la 15^e édition du concours de la meilleure poésie ont été décernés.

ORAN Table ronde sur «La qualité à l'école en Algérie»

«La qualité à l'école en Algérie : indices et perspectives» a été au centre de débat lors d'une table ronde, tenue mardi soir au Centre de recherche en anthropologie sociale et culturelle (CRASC) d'Oran. Le directeur de l'Observatoire national d'éducation et de formation, Mustapha Medjahdi, a indiqué, dans son intervention, que la question de la qualité est abordée dans la stratégie nationale d'éducation 2016-2030, signalant la parution dernièrement d'un ouvrage sur «L'école algérienne et les défis de la qualité». L'intervenant a affirmé, parlant de professionnalisme, que l'Algérie a beaucoup investi dans la formation des enseignants et tous les corps administratifs liés au secteur de l'éducation. Il a rappelé que l'éducation et l'enseignement sont une activité pédagogique didactique et que la qualité est tributaire de mutations rapides dans la société et des nouvelles exigences, tout en s'interrogeant sur le pouvoir de s'adapter à ces mutations qui nécessitent plus de compétences. Pour sa part, l'universitaire Mohamed Meliani d'Oran a abordé le processus de confection du manuel scolaire et de celui du parascolaire, appelant à la coopération entre les secteurs de l'éducation et de l'enseignement supérieur pour réaliser un travail de qualité.



LES 24 ET 25 OCTOBRE À L'ESAA Séminaire sur «Les outils légaux et réglementaires de la législation du travail»

La Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) organise, les 24 et 25 octobre, à l'Ecole supérieure algérienne des affaires (ESAA) de Mohammadia, un séminaire atelier ayant pour thème : «Les outils légaux et réglementaires de la législation du travail». Cette formation-action a pour objectifs de rappeler l'évolution de la législation du travail depuis 1962 et les réformes sociales de 1990 afin de souligner la contribution de cette législation à la réduction des risques de gestion et aux performances de l'entreprise en passant par le rappel des différents contenus, relatifs entre autre, aux relations individuelles et collectives, aux droits et devoirs des travailleurs salariés, aux pouvoirs de l'employeur, à la négociation de la convention collective, à l'inspection du travail, à la gestion des conflits de travail, aux partenaires sociaux : l'organisation syndicale — le comité de participation, le dispositif de préservation de l'emploi et le volet social etc...



LES LAURÉATS DU CONCOURS MEDIA STAR DÉVOILÉS Ooredoo récompense l'excellence des journalistes algériens

Ooredoo a organisé, dans la soirée du dimanche 15 octobre 2017, au Centre International des Conférences-Abdellatif Rahal-Club des Pins à Alger, la cérémonie de remise des prix aux lauréats de la 11^e édition de Media Star, le 1^{er} concours journalistique algérien dédié aux TIC et à l'économie numérique. En présence notamment du wali d'Alger, M. Abdelkader Zoukh, de représentants d'institutions publiques et d'organismes partenaires, de nombreux invités de marque ainsi que de l'encadrement dirigeant de Ooredoo, la cérémonie de remise de prix aux lauréats a réuni l'ensemble de la famille de la presse algérienne ainsi que des personnalités du secteur des médias et des télécommunications. Cet événement devenu au fil des années un rendez-vous incontournable sur la scène médiatique algérienne, a été entamé par une minute de silence observée à la mémoire des journalistes disparus. Saluant la qualité des travaux journalistiques présentés par les candidats participants, le jury, composé d'universitaires et d'experts en médias et TIC, et présidé par M. Moussa Benhamadi, ancien ministre de la Poste et des technologies de l'information et de la communication, a sélectionné 14 lauréats, sur un total de 141 participants, dans cinq (05) catégories.

ÉLECTIONS LOCALES : Bedoui appelle les walis à traiter tous les partenaires politiques "sur le même pied d'égalité"

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Noureddine Bedoui a appelé, hier à Alger, les walis à traiter tous les partenaires politiques "sur le même pied d'égalité" et "en toute impartialité et transparence", en prévision des élections locales du 23 novembre prochain.

Dans son allocution lors d'une rencontre avec les walis et walis délégués par vidéo-conférence consacrée au déroulement des préparatifs des élections locales, M. Bedoui a déclaré "vous devez garantir une organisation électorale réussie, moderne et exemplaire et traiter tous les partenaires politiques sur le même pied d'égalité en toute impartialité et transparence".

Appelant ces responsables à traiter les partenaires politiques avec "professionnalisme" et à leur assurer tous les moyens nécessaires qui leur permettent d'exercer leurs missions avec "objectivité", M. Bedoui a indiqué que "les observations et propositions" des partenaires seront prises en compte dans l'objectif de hisser notre expérience démocratique aux plus hauts niveaux.

L'Etat a veillé à assurer au processus électoral "tous les facteurs de réussite" et l'a placé dans le contexte de la modernité, a indiqué le ministre qui précise que "toutes



les facilités accordées" à travers l'assainissement des listes électorales, l'inscription des listes de candidature ou le contrôle des listes des encadreurs de centres et de bureaux de vote "émane d'une bonne intention de l'Etat d'assurer des mécanismes totalement neutres" pour gérer le processus électoral.

Le président de la République avait donné des instructions "strictes" au gouvernement lors du

conseil des ministres du 6 septembre dernier pour conforter la démocratie et assurer une bonne organisation des élections locales, a-t-il rappelé.

Saluant la prise de conscience des partenaires politiques quant aux défis de cette étape, le ministre s'est dit satisfait de leur intégration dans le processus électoral. Le nombre de leurs listes a dépassé celui des élections locales de 2012, a-t-il précisé, indiquant que "9643 listes

ont été présentées aux élections communales et 637 aux élections de wilayas contre 8.499 listes pour les APC et 595 pour les APW lors des élections de 2012". L'Algérie "prouvera au monde entier" - à travers cette consultation électorale - que "l'Etat et ses institutions sont imprégnés de valeurs consacrées dans la nouvelle Constitution, conformément à la vision clairvoyante du président de la République". Concernant l'assainissement de la carte nationale de l'électeur, le ministre a rappelé que "plus de 1,5 million de citoyens sont concernés" par cette opération qui a atteint un taux de 95% et sera parachèvement à 100% d'ici à fin octobre en cours" à travers l'utilisation des nouvelles technologies.

La dernière révision des listes électorales fait état de plus de 714.464 nouveaux électeurs et plus de 383.972 électeurs radiés. Plus de 700.000 électeurs ont également été radiés lors des révisions des deux dernières élections législatives.

La HIISE à égale distance entre l'administration et les formations politiques

La Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE) se tient à égale distance entre l'administration et les formations politiques, a affirmé hier à Constantine son vice-président Brahim Boudoukha.

Au cours d'une rencontre de concertation au siège de la permanence de la HIISE à Constantine, le même responsable a indiqué qu'en cas de "violation ou d'abus de la part de l'administration, la HIISE interviendra par la force de la loi", considérant que "le but premier de cette instance est d'améliorer l'opération politique et le processus électoral depuis la convocation du corps électoral au dépouillement des voix". L'objectif de cette rencontre est de parvenir à une vision commune pour assurer le succès du prochain rendez-vous électoral et de présenter les mécanismes légaux mis en place par le législateur algérien pour protéger les droits politiques au cours de l'opération électorale, a ajouté M. Boudoukha, estimant que les élections prochaines seront "une bataille politique avec des instruments légaux". L'intervenant a regretté que des partis politiques, dont les dossiers de certains candidats ont été rejetés, aient préféré recourir à la justice administrative au lieu de la HIISE qui représente un pouvoir juridique constitutionnel sur lequel ils peuvent s'appuyer pour défendre leurs droits politiques. M. Boudoukha a estimé que ces partis politiques "sont insuffisamment au fait de la loi électorale et de la HIISE et ont raté une occasion d'obtenir gain de cause". Le vice-président de la haute instance a en outre fait état de l'intention de la HIISE d'organiser, à l'avenir, des formations au profit des partis qui le souhaitent afin de s'enquérir des détails du processus électoral et d'approfondir leurs connaissances inhérents aux mécanismes juridiques.

Il a appelé tous les concernés à mettre la main dans la main pour assurer le succès du prochain scrutin et laisser de côté les "divergences de vue, d'analyses et de courants".

La rencontre a donné lieu à un débat durant lequel les représentants des partis ont exprimé des préoccupations relatives notamment aux procès-verbaux de dépouillement et le pourcentage de représentation de la HIISE dans les centres de vote.

TIARET :

Abdelwahab Derbal plaide pour la révision de la loi électorale et celle régissant la HIISE

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections, Abdelwahab Derbal, a plaidé, hier à Tiaret, pour la révision de la loi électorale et celle régissant la HIISE.

En marge de sa visite dans la wilaya de Tiaret, Abdelwahab Derbal a déclaré à la presse que la révision de ces deux lois "vise à garantir des élections propres". Pour le président de la HIISE, la loi électorale actuelle assure de nombreuses garanties pour les parties impliquées dans l'opération de vote, "mais ces garanties ne sont pas suffisantes et cette loi ne traduit pas le niveau culturel, civilisationnel du citoyen algérien et ne reflète pas son vécu, poussant l'électeur à s'abstenir le jour du scrutin". Abdelwahab Derbal a souligné que la révision de la loi électorale "doit prendre en considération les spécificités du citoyen et minimiser les problèmes relevés lors de sa mise en application pour permettre au peuple d'exercer sa souveraineté".

Il a estimé que cette révision "est un moyen pour améliorer le processus électoral". Dans ce contexte, il a appelé toutes les parties impliquées dans le

processus électoral - la classe politique, l'administration, la HIISE et les électeurs - à œuvrer, chacun en ce qui le concerne, pour assurer des élections propres et transparentes en Algérie.

Par ailleurs, Abdelwahab Derbal a rappelé "certaines lacunes" relevées dans la loi régissant la HIISE, notamment celles concernant les cas de rejet de listes sans aucune base juridique valable et le manque de temps entre le dépôt des candidatures et la clôture des candidatures, "ce qui ne donne pas de délais suffisants à la HIISE de prendre les décisions appropriées", a-t-il estimé.

Le même responsable a également souligné la nécessité de rattacher la HIISE au Conseil constitutionnel, estimant toutefois que cette mesure "nécessite une étude approfondie", affirmant que cette opération nécessite en plus de "la révision des deux lois". Concernant le rejet des candidatures, Abdelwahab Derbal a déploré le fait que certains rejets ne s'appuyaient sur aucune base juridique, appelant, dans ce contexte, l'administration comme les autorités judiciaires "à faire preuve de discernement". Dans ce contexte, il a précisé que

les autorités judiciaires "ont souvent opté pour la facilité en s'alignant sur les décisions administratives rejetant 95% des candidatures refusées dans les différentes wilayas (qu'il a) visité".

Il citera à titre d'exemple le cas de la wilaya d'El Bayadh où 40 pour cent de ceux dont les candidatures ont été rejetées ont été réintégrés sur décision de la justice.

Le président de la HIISE a estimé qu'"il est temps de rétablir la confiance entre la classe politique, le citoyen et l'administration pour atteindre un niveau de prise de conscience permettant au peuple de suivre ses affaires générales qui sont au cœur de l'exercice de son devoir électoral". Lors de sa visite au siège de la wilaya, M. Derbal a reçu des explications sur les préparatifs des prochaines élections locales.

La wilaya de Tiaret compte 538.137 inscrits sur les listes électorales dont 7.554 nouveaux électeurs et 2.550 radiés depuis le début du mois d'octobre.

Treize (13) listes briguent les sièges de l'APW et 254 autres sont en lice dans les 42 communes que compte la wilaya de Tiaret.

«La HIISE œuvre en toute impartialité pour des élections intègres»

Le président de la Haute instance indépendante de surveillance des élections (HIISE), Abdelwahab Derbal, a affirmé mardi à Sidi Bel-Abbès que la HIISE œuvre en toute impartialité pour garantir des élections intègres.

Lors d'une conférence de presse, organisée en marge d'une tournée d'inspection dans la wilaya, M. Derbal a déclaré : "nous travaillons au sein de cette instance en toute neutralité et indépendance".

Nous ne sommes pas les ennemis des partis, ni de l'administration, ni de la presse et pas des concurrents non plus. Nous voulons tous servir notre pays pour des élections qui nous satisferont". La HIISE œuvre sérieusement pour des élections propres d'où émanera une légitimité permettant d'ouvrir le champ au développement, à la stabilité et au service de l'intérêt général, a-t-il ajouté. M. Derbal a souligné

que la haute instance indépendante de surveillance des élections s'enquiert, lors des tournées à travers le pays, de l'application des dispositions de loi à travers le suivi de l'opération d'assainissement des listes électorales, d'acceptation et refus des candidatures, déclarant qu'"en Algérie on se fait des soucis au sujet de l'intégrité des élections qui, propres, barrent la route devant les spéculateurs".

Abdelwahab Derbal a insisté, à ce sujet, sur la construction de l'opinion publique et la proposition de candidats aptes à servir le pays et le peuple.

Le président de la HIISE a appelé les journalistes à être objectifs pour la réussite des élections locales du 23 novembre prochain, affirmant que la presse est un partenaire efficace dans cette opération de façonner l'opinion publique doit être basé sur les faits et sur la bonne foi.

ÉLECTIONS LOCALES : Des équipes mobiles à Blida pour distribuer les cartes d'électeurs

Des équipes mobiles ont été constituées à Blida avec pour mission la distribution des cartes d'électeurs aux citoyens en perspective des prochaines élections communales et de wilayas, a-t-on appris hier du secrétaire général de la wilaya, Rabah Ait Hocine.

Lors d'un point de presse consacré aux préparatifs des élections locales du 23 novembre prochain, M. Ait Hocine a révélé que ces équipes entameront leur mission dans les prochains jours, au titre du parachèvement de la distribution des cartes d'électeurs. Il a, également, fait part d'une session de formation programmée au profit des personnes chargées de l'encadrement du scrutin, en vue de leur inculquer les nouvelles techniques en usage durant ces élections, de même que les procédures d'organisation du processus électoral, sachant qu'un taux de 90% des personnes concernées ont déjà pris part aux dernières législatives. Au titre des préparatifs liés aux élections locales, le même responsable a fait part de l'affectation de 68 sites (entre places publiques, stades et salles de réunion) aux candidats à ces élections, représentés par 15 formations politiques et cinq listes indépendantes. Il a, aussi, signalé un renforcement des 257 centres de vote des dernières législatives par deux nouveaux centres créés à Bouinane et Bouarfah, dont l'encadrement sera assuré par un total de 25.823 agents.

Le corps électoral à Blida est estimé à 710.179 électeurs et la révision du fichier a abouti à l'enregistrement de 19.377 nouveaux électeurs et à la radiation de 16.734 autres pour divers motifs, liés principalement au changement de résidence et aux inscriptions en double ou plus.

OUVERTURE DE LA 3^E ÉDITION DE L'UNIVERSITÉ DU FORUM DES CHEFS D'ENTREPRISES (FCE)

Ouyahia : «Le gouvernement va prendre une série de décisions pour la relance économique»

Le gouvernement va prendre une série de décisions pour la relance économique et, particulièrement, en faveur des entreprises locales, a indiqué hier à Alger, le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Intervenant à l'ouverture de la 3^e édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), le Premier ministre a également détaillé les types d'initiatives et de contributions qu'attend le gouvernement des opérateurs économiques pour la relance de l'économie nationale.

S'agissant des actions prévues, M. Ouyahia a cité la relance de l'investissement public à travers un budget d'équipement de plus de 4.000 milliards DA en 2018, en hausse de 1.000 milliards DA comparativement à 2017.

Ces dépenses publiques comporteront, entre autres, plus de 250 milliards DA destinés directement au développement local, ainsi que plus de 260 milliards DA destinés à la bonification des taux d'intérêts, a-t-il avancé.

Le gouvernement compte aussi remettre en activité le Programme de soutien à l'agriculture décidé par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en 2009, mais qui a été contrarié par la crise financière, a relevé M. Ouyahia.

Le Premier ministre a également souligné que l'allègement, au niveau des banques, du poids des créances détenues sur l'Etat par des organismes économiques (Sonatrach, Sonelgaz...), ainsi que du poids du financement du logement promotionnel, permettra de rendre disponibles, de nouveau, des "montants très importants de liquidités" pour les crédits bancaires à l'investissement.

Il a considéré que la réactivation du Fonds national de l'investissement (FNI) pour accompagner les investissements majeurs, et le maintien de l'ensemble des mesures de soutien à l'investissement et de bonification des crédits bancaires à



l'investissement, étaient aussi prévus.

Par ailleurs, il a fait part d'une mesure permettant la réalisation, dans un délai maximum d'une (1) année, de 50 nouvelles zones industrielles sous la responsabilité directe des walis auprès desquels l'opération a été décentralisée.

Le gouvernement prévoit, en outre, une décentralisation accrue, au niveau des wilayas, de tous les actes et procédures liés aux investissements, qu'il s'agisse des démarches au niveau des Guichets uniques locaux ou de l'accès au foncier industriel.

M. Ouyahia a aussi insisté sur le rétablissement de la priorité à la production nationale dans le cadre de la commande publique, conformément au code des marchés publics en vigueur, ainsi que le recours aux appels d'offres nationaux pour toute réalisation publique.

Le recours aux entreprises étrangères "deviendra ainsi l'exception", a-t-il insisté.

Selon le Premier Ministre, le gouvernement compte aussi mettre en place des mesures de sauvegarde du marché nation-

nal pour réduire le volume des importations et préserver les réserves de change et permettre à la production nationale et à l'entreprise algérienne de se réappropriier le marché local.

Cependant, a-t-il soutenu, parallèlement à ces mesures, le gouvernement attend, en contrepartie, des contributions et initiatives de la part des entreprises et des organisations patronales.

Dans ce sens, il a demandé leur aide afin de bien connaître la production nationale pour savoir avec exactitude les domaines dans lesquels elle couvre la demande locale.

Il les a aussi appelés à travailler en collaboration avec les administrations, notamment locales, pour l'établissement d'une carte économique du pays, wilaya par wilaya, afin d'identifier les opportunités d'investissements existantes ainsi que les créneaux d'investissements réellement saturés.

Les opérateurs économiques sont également appelés à contribuer à la réalisation ou à la réhabilitation ainsi qu'à la

gestion des zones industrielles que les pouvoirs publics sont prêts à mettre sous l'autorité des opérateurs qui y travaillent pour peu que ces derniers s'organisent à cette fin, a souligné M. Ouyahia.

Il a également appelé les opérateurs économiques à investir dans le développement de chaînes de distributions locales de la production nationale manufacturée et agricole.

C'est par ces méthodes modernes que "le marché sera mieux régulé" et que le producteur, y compris l'agriculteur, "pourra travailler avec de la visibilité pour ses débouchés", explique-t-il.

M. Ouyahia a aussi invité les opérateurs à investir dans les différents créneaux de la chaîne d'exportation de la production nationale: "Nous devons avoir demain des entreprises de prospection des marchés extérieurs, de packaging, d'affrètement, de transport de fret et même des entreprises privées de transport aérien ou maritime de fret", a-t-il souhaité.

Les opérateurs, a-t-il poursuivi, doivent aussi participer à la formation de la main d'œuvre qualifiée par l'octroi de stages aux élèves des centres publics de formation, et par la création d'écoles privées des métiers selon les besoins des opérateurs.

Ils doivent aussi contribuer à la Recherche/Développement en entreprise pour améliorer la qualité de leurs produits et de leurs prestations de sorte à aller à la conquête de marchés extérieurs, a-t-il ajouté.

Placée sous le slogan "L'Entreprise c'est maintenant", l'Université du FCE se poursuivra jusqu'à vendredi et abordera des panels thématiques relatifs au partenariat public-privé, le financement alternatif et la fiscalité, le climat des affaires et l'investissement, la sécurité alimentaire et l'agro-industrie, le Code du travail et l'employabilité.

En marge de l'Université du FCE, M. Ouyahia a inauguré la première exposition de la production de biens et de services des membres du Forum.

« Communion du peuple avec son Président, conséquence logique de la politique mise en œuvre depuis 18 années »

La communion du peuple algérien avec son Président, Abdelaziz Bouteflika, est la "conséquence logique de la politique mise en œuvre depuis 18 années", a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, relevant que cette politique avait permis "le retour de la paix dans le pays et la densification du développement humain et économique".

Intervenant à l'ouverture des travaux de l'université d'été du Forum des chefs d'entreprises (FCE), M. Ouyahia a tenu à remercier l'UGTA et l'ensemble des organisations patronales pour leur motion de soutien à l'endroit du président de la République, lue lors de cette rencontre, ajoutant que cette motion "vient en droite ligne avec l'attitude de la grande majorité de notre peuple, qui ne manque aucune occasion de réitérer son soutien, son appui, son respect et même son affection au Président Abdelaziz Bouteflika".

"Cette communion du peuple avec son Président est la conséquence logique de la politique mise en œuvre depuis 18 années, une politique grâce à laquelle la paix est revenue dans le pays, le développement humain s'est densifié partout, alors que le développement économique a connu un essor réel", a-t-il relevé.

« La démarche de l'Algérie permet de surmonter la crise financière mais des réformes sont nécessaires »

L'Algérie a mis en place une démarche qui lui permettra de surmonter la crise financière mais des réformes sont nécessaires, a indiqué hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Intervenant à l'ouverture de la 3^e édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), le Premier ministre a estimé que la construction nationale que l'Algérie mène sous la direction du Président Abdelaziz Bouteflika, s'est retrouvée menacée, ces dernières années, par l'impact brutal de la chute des prix des hydrocarbures sur le marché mondial.

Pour mieux faire comprendre aux opérateurs économiques l'ampleur de l'impact de cette baisse drastique des cours pétroliers, le Premier ministre leur a demandé d'imaginer quelle serait la situation d'une entreprise qui perdrait brutalement 50% de son chiffre d'affaires.

"Et c'est bien ce qui est arrivé à notre pays", a-t-il fait valoir.

D'ailleurs, a-t-il poursuivi, même les entreprises ont ressenti l'impact de ce choc financier à travers la baisse des investissements publics ou les retards dans le paiement des entreprises ayant fourni des prestations à l'Etat et ses démembrements, ainsi qu'à travers la baisse de la disponibilité du crédit bancaire pour les projets d'investissements. Toutefois, a-t-il observé, grâce aux orientations de M. Bouteflika, l'Algérie a mis en place "une démarche qui lui permettra de surmonter cette crise financière et de ne pas exposer le bien-être social et l'économie du pays à une grave régression".

Selon lui, "la solution financière est désormais là, avec le recours par le Trésor public à l'emprunt auprès de la Banque d'Algérie" permis par la nouvelle loi sur la monnaie et le crédit.

Il a, cependant, tenu à affirmer que pour pouvoir dépasser véritablement la crise écono-

mique et financière actuelle, cela nécessite aussi des réformes que le gouvernement mènera, tout en précisant qu'un tel défi exige également une participation active des travailleurs, des entrepreneurs et de tous les citoyens aux côtés de l'Etat.

"C'est là tout le sens de l'appel du Président de la République, lors du Conseil des ministres de septembre dernier, aux partenaires économiques et sociaux pour mobiliser toutes les énergies et créer de nouvelles ressources complétant celles du pétrole, et ce, en vue de préserver à long terme l'indépendance financière de l'Algérie et sa souveraineté sur le plan économique", a-t-il expliqué.

Cet appel du Président Bouteflika, a relevé M. Ouyahia, avait rapidement reçu un "écho engagé" de la part de l'UGTA et de l'ensemble des organisations patronales privées et publiques, qui avait été exprimé dans une Déclaration conjointe.

L'UGTA et le patronat expriment leur soutien au président Bouteflika

L'Union générale des travailleurs algériens (UGTA) et les organisations patronales publiques et privées ont exprimé, hier à Alger au président de la République, Abdelaziz Bouteflika, "leur soutien, leur attachement indéfectible et leur fidélité totale".

"L'UGTA, le FCE et les autres Organisations patronales publiques et privées vous expriment leur soutien, leur attachement indéfectible et leur fidélité", est-il mentionné dans une lettre de soutien adressée au chef de l'Etat à l'occasion de l'Université d'été du FCE, à laquelle prend part le Premier ministre, Ahmed Ouyahia et des membres du gouvernement.

L'UGTA et les organisations patronales "ont accueilli avec fierté votre appel, lors du dernier Conseil des ministres, aux travailleurs et aux entreprises à redoubler de mobilisation et d'efforts pour l'intensification du développement national.

Cet appel renforce notre détermination à nous impliquer davantage dans la mise en œuvre de votre



programme présidentiel pour la construction nationale", ajoute la motion de soutien adressée au président Bouteflika.

Ces mêmes organisations "s'engagent aussi à agir pour le développement économique national, par intensification de la croissance, la promotion des investissements, la promotion de la production nationale, le renforcement des performances des entreprises et la justice sociale", lit-on encore dans ce document.

"Ce programme a l'ambition de s'inscrire dans votre noble vision pour une Algérie forte et généreuse, une Algérie de paix, de sécurité, de

progrès économique, de stabilité, en un mot votre vision d'une Algérie émergente, à la hauteur de ses ressources réelles et à la mesure des ambitions légitimes de son peuple", est-il souligné dans la motion de soutien.

La centrale syndicale et les organisations patronales "s'engagent à fournir les efforts nécessaires pour relever ce défi du développement économique et social et à coordonner leurs actions avec le gouvernement.

Ils réitérent aussi leur détermination à pérenniser le dialogue et la concertation tripartite que vous n'avez cessé d'encourager".

Sidi Saïd appelle à l'urgence d'une loi régissant le partenariat public-privé

Le secrétaire général de l'UGTA M. Abdelmadjid Sidi Saïd a insisté, hier à Alger, sur l'importance d'une loi régissant le Partenariat public-privé (PPP) qui assurera la transparence et la protection des opérateurs qui s'y engagent.

"Il faut s'atteler tout de suite à mettre en place une législation régissant le contrat public-privé national.

Il faut que ce soit une loi immédiatement applicable et non pas une série de 20 ou 30 décrets", a relevé M.

Sidi Saïd lors des débats du panel consacré à ce type de partenariat, tenus dans le cadre de la 3ème édition de l'université du Forum des chefs d'entreprise (FCE).

Cette loi doit consacrer, selon lui, la transparence et la protection de l'opérateur public qui s'engage dans un contrat de partenariat avec un opérateur privé.

Selon lui, avec le processus de mise en place d'une économie nationale mixte au bénéfice du développement et de l'industrialisation du pays, la contribution du secteur privé doit constituer une option incontestable dans le concours des réalisations économiques, et ce, pour tirer profit de ses capacités d'innovation, de sa technicité, de son efficacité et de ses possibilités de financement, a-t-il estimé.

Pour lui, le moment est venu de favoriser l'éclosion d'une dynamique d'investisseurs innovateurs et porteurs de projets facilitant l'industrialisation de l'Algérie dans tous ses compartiments.

"En fait, c'est à grands pas que nous voulons, en tant que signataires du Pacte national économique et social de croissance, asseoir de manière définitive notre économie nationale et gagner la lutte contre le chômage et l'importation, en consacrant ainsi la croissance et le progrès", a-t-il noté.

Selon lui, la participation du secteur économique privé "sans aucun tabou" à l'industrialisation nationale en complément avec le secteur public, contribuera à l'élargissement du tissu industriel pourvoyeur d'emplois. Concernant les préalables à l'instauration effective du PPP, il serait primordial, a-t-il poursuivi, de pallier à la contrainte du manque d'informations économiques et d'alimenter également une banque de données sur la production nationale en vue de déclencher le processus d'investissement.

En vue de "huiler" les rouages du partenariat entre les opérateurs des deux sphères publique et privée, il faudrait également, a-t-il considéré, que les opérateurs économiques prennent connaissance des secteurs porteurs en Algérie, ce qui boostera leur attrait et leurs ambitions à y investir.

A cet effet, M. Sidi Saïd a indiqué que l'élan vers l'investissement notamment dans le cadre du PPP, permettra l'atteinte de l'objectif tant visé qui est la résorption du chômage et la création d'emplois.

D'autre part, le responsable syndical a estimé que le secteur de l'Industrie devrait se dresser en locomotive des autres secteurs, en terme de développement de l'investissement et de la création de croissance et aussi en terme de création d'un écosystème économique national basé sur une synergie bénéfique entre les différentes offres et des demandes.

L'université du FCE se poursuivra jusqu'à vendredi et abordera des panels thématiques relatifs au financement alternatif et la fiscalité, le climat des affaires et l'investissement, la sécurité alimentaire et l'agro-industrie, le Code du travail et l'employabilité.

Cet événement économique regroupe des ministres, des membres du Forum, des décideurs économiques, des représentants de la société civile ainsi que des experts.

Près de 4.000 dossiers d'investissements enregistrés sur les 9 premiers mois de 2017

Près de 4.000 nouveaux dossiers d'investissements ont été introduits auprès des guichets uniques de l'Agence nationale du développement de l'investissement (ANDI) dans les 48 wilayas, a indiqué hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia.

Intervenant à l'ouverture de la 3e édition de l'université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), le Premier ministre a précisé que 24% de ces dossiers avaient été engagés au niveau des wilayas des Hauts-Plateaux, et 13% au niveau des wilayas du Sud.

Selon lui, cela signifie que l'investissement et les entreprises sont devenus des acteurs dans la politique nationale d'aménagement du territoire, en observant que la décentralisation du traitement des dossiers d'investissements a eu pour résultat l'émergence d'un esprit d'entrepreneuriat dans toutes les wilayas du pays.

Par ailleurs, M. Ouyahia a souligné que depuis l'année 2000, l'Etat a engagé plus de 36.000 milliards DA en investissements publics, ayant permis la livraison de dizaines de milliers d'équipements pour satisfaire les besoins de la population dans tous les volets du développement humain,

qu'il s'agisse de l'enseignement, de la santé ou du logement.

Il a également affirmé que d'importantes infrastructures de base ont aussi été réalisées pour améliorer les conditions de l'investissement et du développement économique.

A cet effet, a-t-il soutenu, la dépense publique d'équipement a constitué l'essentiel du plan de charge des entreprises, même si une part des montants engagés n'a pu être captée par les entreprises locales qui n'ont, malheureusement, pas su se renforcer.

Evoquant les investissements, M. Ouyahia a relevé qu'il est d'usage pour certains de dire que le climat des affaires n'est pas parfait dans le pays:

"Il y a, sans doute, une part de vrai dans une telle affirmation. Mais en même temps, nous sommes l'un des rares pays au monde à accorder d'importants avantages fiscaux aux investissements, qui peuvent même atteindre 15 années, et ce, entre la réalisation et l'exploitation dans les régions du Sud et des Hauts Plateaux".

Le Premier ministre également observé que l'Algérie est le seul pays

au monde à prendre en charge les allocations des enfants de tous les travailleurs même ceux du secteur privé et ceux des entreprises étrangères.

Il a aussi affirmé que l'Algérie est le seul pays au monde à maintenir délibérément les taux d'intérêts en dessous du taux d'inflation et même à les bonifier de moitié, et ce, au profit de l'investissement, ajoutant aussi que "nous sommes parmi les rares pays au monde à soutenir financièrement le recrutement des primo-demandeurs d'emploi".

Cette politique a donné, selon lui, des résultats, et ce, à l'image de l'entrée en activité de plus de 50.000 nouvelles PME recensées par l'ANDI, qui ont bénéficié des soutiens publics et qui ont créé des centaines de milliers d'emplois permanents.

Placée sous le slogan "L'entreprise c'est maintenant", l'université du FCE se poursuivra jusqu'à vendredi et abordera des panels thématiques relatifs au partenariat public-privé, le financement alternatif et la fiscalité, le climat des affaires et l'investissement, la sécurité alimentaire et l'agro-industrie, le Code du travail et l'employabilité.

Une « bataille » sera menée par l'Etat pour réduire les importations

L'Etat mènera une bataille pour réduire les importations, a affirmé hier à Alger le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, soulignant que l'informel se nourrit également de l'importation.

Intervenant lors d'un débat organisé dans le cadre de la 3ème édition de l'Université du Forum des chefs d'entreprises (FCE), le Premier ministre a considéré que moins il y a d'importations, plus l'informel est réduit.

Selon lui, la bataille contre l'informel n'est pas seulement du ressort de l'Etat mais constitue aussi une affaire "collective" dans laquelle les opérateurs économiques doivent également s'impliquer.

En outre, a-t-il expliqué, la réduction des importations préserve les réserves de change et permet aux entreprises algériennes de se réapproprier le marché national.

Concernant les marchés publics, M. Ouyahia a souligné que les entreprises algériennes arrivent à prendre la totalité de la demande publique, précisant qu'une enveloppe de 260 milliards de DA relevant du budget équipement de 2018 sera destinée au financement de divers projets dont les établissements éducatifs, les logements et les routes essentiellement.

Questionné par un opérateur sur le financement non conventionnel, il a affirmé que le règlement des créances de Sonatrach et Sonelgaz permettrait d'injecter de l'argent dans les banques, qui sera ainsi destiné à la relance de l'investissement.

Quant au soutien des entreprises soulevé par certains opérateurs, le Premier ministre a indiqué que "l'argent manque" et que désormais, "le soutien ira vers les entre-

prises qui ont un meilleur taux de rendement".

En réponse à une question sur le rôle de la Bourse d'Alger dans le financement de l'économie, M. Ouyahia a avancé qu'il est "hors de question que l'Etat ouvre le capital des banques et des sociétés publiques juteuses par le biais de la bourse".

Interrogé sur la réhabilitation du chèque dans les transactions commerciales, il a considéré que l'entreprise a aussi un rôle à jouer en imposant ce moyen de paiement.

Par ailleurs, le Premier ministre a déploré le non-recours aux programmes de mise à niveau par les entreprises notamment en matière de formation mis à la disposition des PME depuis 2006-2007.

SELON SON P-DG M. ABDELMOUMEN OULD KADDOUR

Sonatrach en quête de joint-ventures pour commercialiser son gaz

Sonatrach cherche à mettre en place des joint-ventures avec des compagnies de commercialisation dans le but de vendre son gaz, dans le cadre d'une nouvelle stratégie d'exportation, a indiqué mardi à Londres le P-DG de la compagnie, M. Abdelmoumen Ould Kaddour.

Dans son intervention à la conférence "Oil and Money", M. Ould Kaddour a indiqué que les nouveaux accords avec les entreprises "ne seront pas indexés sur les prix du pétrole et ne porteront pas sur le long terme". "Nous essayons de trouver de nouvelles voies pour exporter notre gaz et nous cherchons à avoir des joint-ventures en prenant des risques ensemble", a-t-il dit. M. Ould Kaddour a estimé que "les contrats à long terme et l'indexation sur le pétrole ne sont plus de mise".

"L'équation offre-demande est une opération risquée, et nous sommes à la recherche d'une nouvelle stratégie pour faire face à cela", a-t-il précisé. À l'avenir, a-t-il dit, "les traders feront partie de la demande, ce qui veut dire que nous avons besoin de trouver de nouvelles voies pour faire des affaires. M. Ould Kaddour a souligné que Sonatrach a déjà commencé à réfléchir au moyen de renégocier ses contrats à long terme avec les clients européens, car la majorité de ces contrats expirent d'ici l'an 2021.

Le P-DG de Sonatrach a, par ailleurs, exprimé la volonté de l'Algérie de préserver le secteur gazier en dépit du fait que la production est en déclin et d'une consommation nationale avec un taux de croissance annuelle de 6%.

"Ceci, a-t-il dit, nécessite une nouvelle législation pour faire revenir les investisseurs en Algérie dans la production en amont et de développer les vastes ressources du pays en gaz de schiste". Il a ajouté que la Sonatrach a commencé la production dans deux champs gaziers en 2017, qui produisent plus de 20 millions de mètres cubes, indiquant que deux autres devraient entrer en production en 2018.

TÉLÉCOMMUNICATIONS

Le réseau 4 G de l'opérateur Mobilis couvre 22 wilayas (PDG)

L'opérateur public Mobilis couvre actuellement 22 wilayas du pays par le service de téléphonie de 4^{ème} génération (4G), a affirmé à Sétif, le président-directeur général de Mobilis, Ahmed Choudar qui a annoncé deux nouvelles offres commerciales prochainement.

S'exprimant, mardi soir, en marge de la cérémonie de lancement de la 4G dans 8 huit wilayas, ce responsable a indiqué que l'opérateur de Téléphonie Mobilis est lié par des partenariats avec les plus importantes entreprises mondiales actives dans ce domaine.

Ces partenariats portent sur la formation et sur le transfert de technologies permettant de maîtriser les équipements, et le matériel numérique, a-t-il ajouté, révélant que le volume des investissements de Mobilis devrait se situer, avant la fin de l'année 2017, entre 290 millions et 300 millions de dollars.

APS

LE MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DES MINES, YUCEF YOUSFI :

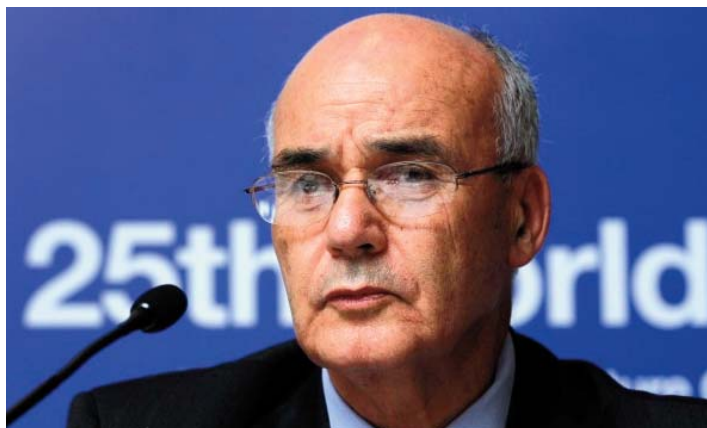
«L'industrie en Algérie a pris un nouveau départ pour satisfaire les besoins du pays, préalablement à l'exportation»

Le ministre de l'Industrie et des Mines, Youcef Yousfi, a affirmé mardi à Biskra que l'industrie en Algérie "commence à prendre un nouveau départ réel pour satisfaire les besoins du pays préalablement à l'exportation".

Dans une conférence de presse animée en marge de l'inauguration de la cimenterie Cilas, réalisée dans la commune de Djemora dans le cadre d'un partenariat entre le groupe algérien des frères Souakri et le groupe Lafarge sur la base de la règle 51/49, le ministre a indiqué que l'industrie en Algérie "deviendra un pôle vital non seulement pour relancer l'économie mais pour engager le développement afin de sortir le pays de sa dépendance à l'égard du pétrole".

M. Yousfi a aussi relevé que l'industrie du ciment sera l'un des plus importants dans cette perspective puisque l'Algérie portera sa production de ciment entre 24 et 25 millions/tonnes par an permettant au pays de s'auto-suffire et de s'orienter vers l'exportation d'ici 2018.

L'Etat poursuit, a-t-il ajouté, son soutien et encouragement à l'investissement et a levé toutes les entraves à l'exportation. Le gouvernement, a relevé le ministre, œuvre à élaborer un cahier des charges unifié pour la construction de véhicules qui sera présenté "dans les meilleurs délais".



M. Yousfi a également affirmé que le dossier de l'usine de fertilisants de Tébesa bénéficie de l'intérêt de son département, notant que cette usine portera la production nationale des fertilisants de 1,5 million de tonnes à 10 millions tonnes par an pour répondre aux besoins du marché et s'orienter vers l'exportation.

Selon le ministre, la prochaine étape représentera "une opportunité pour relever le défi, développer les di-

vers secteurs et surmonter la crise".

La cérémonie d'inauguration de la cimenterie Souakri-Lafarge à Djemora s'est déroulée en présence de l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, et un représentant de l'ambassade de Suisse.

Réalisée en 21 mois, cette cimenterie qui emploie plus de 600 travailleurs a été conçue pour produire 2,7 millions tonnes par an de ciment, selon les explications

données sur place. Le ministre de l'Industrie et des Mines a également présidé, dans une exploitation agricole privée, une rencontre avec des exportateurs de dattes de la wilaya de Biskra qui lui ont exposé leurs préoccupations relatives notamment au foncier industriel, la main d'œuvre, le transport et le stockage. M. Yousfi leur a promis d'accorder toute aide et facilités qui permettront de réduire la facture des importations.

ÉNERGIE

L'Algérie pourrait produire 27 % de sa consommation d'électricité d'ici 2030 à partir des énergies renouvelables

L'Algérie pourrait produire 27% de sa consommation d'électricité d'ici 2030 à partir des énergies renouvelables, a soutenu hier à Oran le professeur Mounir Khiat, chercheur et dirigeant d'un laboratoire de la simulation, la commande et l'analyse des réseaux électriques.

"L'Algérie pourra produire 27% de sa consommation d'électricité d'ici 2030 sur la base des énergies renouvelables, notamment l'énergie solaire", a souligné le professeur Khiat, lors d'une conférence inaugurale de l'année universitaire (2017/2018) à l'école nationale polytechnique d'Oran (ENPO) "Maurice Audin", intitulée "Energies renouvelables: états de lieux et perspectives".

Pour le chercheur, l'Algérie amorce une dynamique d'énergie verte en lançant un programme ambitieux de développement des énergies renouvelables, traduisant la vision du gouvernement qui s'appuie sur une stratégie axée sur la mise en valeur des ressources inépuisables dont le solaire.

Les capacités nationales permettront au programme national des énergies renouvelables (2015-2030), qui prévoit la réalisation d'une production de 22 GW (22 milliards de watts) d'atteindre une production de 25 GW, a affirmé le chercheur devant un panel de chefs d'établissements universitaires de l'Ouest du pays, de professeurs, de responsables de centres de recherches et d'étudiants de

l'ENPO.

Le conférencier a estimé, dans ce sens, que l'Algérie devra revoir à la hausse sa capacité de production de l'électricité à partir des ressources énergétiques renouvelables, notamment à l'ère des mutations du paysage énergétique que connaît le marché mondial, en plus des techniques, des technologies et du savoir-faire en la matière.

"Notre pays a de forts potentiels dans des segments bien précis, au titre de l'investissement dans les énergies renouvelables", a ajouté professeur Khiat qui a souligné que la stratégie algérienne se basera sur ce principe en s'articulant en force sur le photovoltaïque, l'éolien et le solaire thermique et, à un degré moins, sur la biomasse et la géothermie.

Au passage, il a rappelé l'importance et les perspectives d'un nombre de projets inscrits dans le cadre du programme national des énergies renouvelables dont ceux des 14 centrales photovoltaïques dans les Hauts-Plateaux et le Sud du pays, du parc éolien d'Adrar, et de la centrale électrique hybride de Hassi R'mel.

A ce titre, le conférencier a recom-



mandé de prendre des mesures pour assurer une transformation technologique pertinente, ainsi que sur les plans économique et commercial.

"Les avancées technologiques nous exhortent à la conquête de nouveaux marchés dotés de meilleures ressources et l'amélioration des conditions financières, à savoir la réduction des coûts", a-t-il insisté en s'adressant aux acteurs nationaux dans le domaine de l'énergie.

Par ailleurs, l'implication des acteurs privés dans le développement des énergies renouvelables en Algérie progresse "timidement", a constaté le professeur Khiat qui a appelé à la mobilisation d'avantage de ce secteur ainsi qu'à l'amélioration des conditions d'attraction des investisseurs étrangers dans ce domaine.

ALGÉRIE-LIBAN

Enseignement supérieur: l'Algérie et le Liban expriment leurs disponibilités à "redynamiser" leur coopération

L'Algérie et le Liban ont manifesté leur entière disponibilité à "redynamiser" la coopération bilatérale en matière de formation supérieure et de recherche scientifique notamment dans le domaine de l'encadrement, par l'envoi de délégations d'experts et de professeurs de rang magistral ainsi que par la création et le développement de projet de recherche en commun, indiquait mardi un communiqué du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique.

Les deux parties ont fait part de cette volonté lors de l'audience qu'a accordée, le ministre du secteur, Tahar Hadjar, à l'ambassadeur du Liban en Algérie, Ghasan Ahmed El Moualem.

Cette volonté consiste également dans l'encouragement des publications des travaux de recherche scientifiques dans des revues de renom en vue d'améliorer le classement des universités algériennes", précise la même source, soulignant que cette audience a permis aux deux responsables

d'examiner en profondeur les voies et moyens susceptibles de renforcer davantage les liens de coopération qui existent entre les deux pays frères".

Par ailleurs, les deux parties ont convenu de "favoriser la mobilité des étudiants doctorants et la multiplication des échanges de délégation ainsi que le jumelage entre les établissements universitaires des deux pays notamment par la signature de conventions inter-universitaires", ajoute la même source. Lors de cette rencontre, les deux res-



pensables ont également abordé le problème d'équivalence de diplômes pour certaines universités libanaises, avant d'exprimer leur volonté de trouver une solution notamment par la signature de conventions et d'accords.

En matière d'octroi

de bourse, l'ambassadeur libanais a sollicité la partie algérienne en vue d'augmenter le nombre de bourses octroyées aux étudiants libanais désirant poursuivre leurs études au niveau des universités algériennes, conclut le communiqué.

ALGÉRIE-LUXEMBOURG

Partenariat entre l'Algérie et le Luxembourg: mise en place d'un plan d'action pour encourager les échanges économiques

Un plan d'action sur les opportunités de partenariat économique entre l'Algérie et le Grand Duché de Luxembourg sera mis en place prochainement pour favoriser les échanges et approfondir les liens économiques entre les deux pays, a annoncé la Chambre de commerce luxembourgeoise.

Fort du succès du séminaire sur les "opportunités d'affaires en Algérie" organisé lundi à Luxembourg, le premier du genre, le directeur des relations internationales de la Chambre de commerce luxembourgeoise, Jeannot Erpelding a indiqué qu'"un plan d'action ciblé sur les opportunités de partenariat" entre les deux pays est en cours d'élaboration.

Un agenda spécifique pour l'année 2018 est en cours de préparation afin d'encourager les relations d'affaires entre les deux pays à travers l'échange de délégations, la participation aux salons spécialisés et la conclusion d'un accord entre la Chambre algérienne de commerce et d'industrie (CACI) et la Chambre de commerce luxembourgeoise pour promouvoir les échanges, selon une source diplomatique.

Lors de ce séminaire organisé avec le soutien de l'ambassade d'Algérie à Bruxelles et en collaboration avec la représentation économique belge à Alger, le président de la CACI Internationale et directeur du FCE International, Kacem Ait Yaala a présenté aux entreprises luxembourgeoises spécialisées entre autres, dans les secteurs de l'Eau, de l'Energie renouvelable, de l'Engineering et du Numérique, les indicateurs éco-

nomiques de l'Algérie et les opportunités de partenariat à développer dans le cadre des objectifs de développement des outils de production et de la diversification de l'économie nationale.

Il a soutenu, dans ce contexte, que l'Algérie est "la prochaine région du monde à émerger", mettant en exergue son "positionnement géostratégique", la "volonté politique" de ses dirigeants et la qualité de son infrastructure "prête" et "en développement continue".

M. Ait Yaala a souligné, à ce titre, que la dette extérieure de l'Algérie est "quasi inexistante", relevant l'importance de son marché domestique et régional "pouvant supporter les investissements".

De nombreuses dispositions favorables aux entreprises ont été prises par les pouvoirs publics algériens pour encourager l'acte d'investir, a-t-il rappelé, citant à ce propos l'exonération des droits de douanes et la franchise de la TVA pour les biens et services importés et entrant directement dans la réalisation de l'investissement, ainsi que l'exemption du droit de mutation à titre onéreux et de la taxe de publicité foncière, pour toutes les acquisitions immobilières effectuées dans le cadre de l'investissement concerné.

Il a également mis en exergue l'abattement de 90% sur le montant de la redevance locative annuelle fixée par les services des domaines pendant la période de réalisation de l'investissement, l'exonération de la taxe foncière sur les propriétés immobilières entrant dans le cadre de l'investis-

sement pour une période de dix ans et des droits d'enregistrement frappant les actes constitutifs de société et les augmentations de capital.

Durant la phase d'exploitation, a-t-il poursuivi, les entreprises peuvent également bénéficier d'une exonération de l'impôt sur le bénéfice des sociétés, de la taxe sur l'activité professionnelle et d'un abattement de 50% sur le montant de la redevance locative annuelle fixée par les services des domaines.

Les investissements réalisés dans des localités relevant du Sud et des Hauts plateaux ainsi que toute autre zone dont le développement nécessite une contribution particulière de l'Etat, bénéficient de plus d'avantages, a-t-il ajouté.

Les intervenants luxembourgeois représentés par l'Office d'assurance crédit à l'export "Ducroire" et la représentation économique belge-luxembourgeoise à Alger ont pour leur part exposé les outils de soutien et d'information que leurs institutions respectives mettent à disposition des entreprises luxembourgeoises dans leurs démarches de prospection et d'implantation en Algérie, mettant en exergue l'environnement sécuritaire "stable" du pays et une dette étrangère "très faible".

L'entreprise luxembourgeoise BIMEX, spécialisée dans la production et la fourniture de matériels relatifs aux réseaux d'eau, présente en Algérie depuis plus d'une quinzaine d'années, a apporté aux entreprises participant au séminaire un "témoignage positif" sur son expérience sur le marché national.

ALGÉRIE-POLOGNE

Si Afif et l'ambassadeur de Pologne évoquent les voies de renforcer les relations de coopération bilatérale

Le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger de l'Assemblée populaire nationale (APN), Abdelahmid Si Afif, et l'ambassadeur de la Pologne à Alger, Witold Siridovich, ont examiné mardi les voies et moyens de promouvoir les relations bilatérales, tout en se félicitant des "bonnes" relations de coopération entre les deux pays.

Lors d'une audience accordée par M. Afif à l'ambassadeur de Pologne, "les deux parties ont mis l'accent sur la nécessité de réactiver, à travers tous les mécanismes disponibles, les relations parlementaires entre les deux pays au profit des intérêts communs", a indiqué un communiqué de l'APN.

A cette occasion, M. Afif a affirmé que la diplomatie parlementaire "gagne de jour en jour du terrain et s'impose en tant que levier à la diplomatie traditionnelle".

Soulignant que la Constitution algérienne est "consensuelle" et constitue "le couronnement des importantes réformes politiques initiées par le Président de la République", M. Afif a mis en avant, dans ce sens, les prérogatives supplémentaires accordées au Parlement notamment la place privilégiée donnée à la diplomatie parlementaire, outre le renforcement du rôle de l'opposition politique".

Au volet économique, Le président de la commission a rappelé que l'Algérie "œuvre actuellement pour une économie diversifiée et productive", et ce en collaboration avec ses partenaires à l'instar de la Pologne, affirmant qu'il existe de nombreux domaines de coopération fructueuse à l'image de l'agriculture, l'énergie et le numérique.

Pour sa part, l'ambassadeur polonais a qualifié l'Algérie de partenaire "stratégique", affirmant qu'il existe réellement une coopération dans les domaines cités, mettant l'accent sur d'autres secteurs ouverts à l'investissement comme l'enseignement supérieur et la recherche scientifique notamment dans le domaine de l'agriculture".

Il a exprimé, également, le souhait de son pays de bénéficier du gaz algérien.

FRANCE-ALGÉRIE

Décès d'André Ravéreau, l'architecte marqué par la leçon d'architecture de Ghardaïa

L'architecte français André Ravéreau, qui a été marqué et impressionné par la leçon d'architecture de Ghardaïa, est décédé le 12 octobre dernier à l'âge de 98 ans, rapportaient hier des médias français.

André Ravéreau, à qui le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a décerné en novembre 2012 la médaille de l'Ordre du mérite national au rang de Achir, est considéré comme l'un des architectes français les plus importants de la deuxième moitié du 20e siècle.

Avant d'obtenir son diplôme d'architecture, l'étudiant découvre en 1949 la ville de Ghardaïa et la splendeur de la vallée du Mzab qui l'ont marqué à jamais pour la cohérence de l'architecture conçue, réalisée et adaptée aux contraintes du milieu saharien.

Il revient en 1959 à Ghardaïa pour y mettre sur pied un Atelier du désert.

En 1965, cet illustre architecte, l'un des premiers annonceurs des désordres à venir de la terre et des villes, selon des architectes, a été nommé par le ministère algérien de l'Information et de la Culture architecte-en-chef des Monuments historiques.

Selon des biographies publiées sur lui, il parvient, dans le cadre de ses fonctions, à sauver une grande partie du patrimoine culturel et architectural de l'Algérie qui obtient la classification au Patrimoine mondial de l'UNESCO de la ville de Ghardaïa et de la mosquée de Sidi Okba.

"Comme tout le monde, j'ai reçu la séduction de Ghardaïa avant d'en faire l'analyse.

On a l'intuition que les choses possèdent un équilibre que l'on appelle esthétique, et cela avant de savoir comment c'est, un équilibre", avait-il dit au sujet de cette leçon d'architecture où il a été séduit par une construction urbaine et écologique basée sur la terre comme matériau essentiel".

"Ce qui frappe l'observateur, ici, c'est l'unité générale de caractère. Il n'y a pas deux gestes, que l'on construise le barrage, la mosquée, la maison... Les bâtisseurs ont réduit et épuré toutes les raisons d'influences ou de prestige et choisi des solutions équilibrées - pas de palais au M'Zab -, ils se sont trouvés confrontés aux seuls problèmes de défense et d'environnement", a-t-il écrit dans son ouvrage "Le M'Zab, une leçon d'architecture", (nouvelle édition Actes Sud-Sindbad, Arles, 2003), dont la première édition date de 1981.

"Si j'ai un conseil à donner aux jeunes architectes, c'est de s'attaquer à la pollution et à tout ce qui détruit notre mode de vie", c'était son testament à la jeune génération.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME Un dangereux terroriste recherché se rend aux autorités militaires à Tamanrasset

Le dangereux terroriste recherché s'est rendu hier aux autorités militaires au niveau de la 6ème Région militaire à Tamanrasset, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et trois chargeurs garnis de munitions, indique un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et dans la poursuite des efforts fournis par les forces de l'Armée nationale populaire, le dangereux terroriste recherché, dénommé A. Aghali, s'est rendu, aujourd'hui 18 octobre 2017, aux autorités militaires à la 6ème Région militaire à Tamanrasset, en possession d'un pistolet mitrailleur de type Kalachnikov et trois (3) chargeurs garnis de munitions", note le communiqué. "Ces résultats révèlent de plus en plus l'efficacité de l'approche de l'ANP pour l'éradication du fléau du terrorisme et la mise en échec de toute tentative visant à porter atteinte à la stabilité de notre pays et à sa sécurité", souligne la même source.

Arrestation de deux éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret

Deux éléments de soutien aux groupes terroristes ont été arrêtés mardi à Tiaret par un détachement de l'Armée nationale populaire (ANP), tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit une bombe de confection artisanale à Bejaïa, a indiqué hier un communiqué du ministère de la Défense nationale (MDN).

"Dans le cadre de la lutte antiterroriste et grâce à l'exploitation efficiente de renseignements, un détachement de l'ANP a arrêté, le 17 octobre 2017, deux (2) éléments de soutien aux groupes terroristes à Tiaret/2 RM, tandis qu'un autre détachement a découvert et détruit une (1) bombe de confection artisanale à Bejaïa/5 RM", note le communiqué. Dans le cadre de la lutte contre la contrebande et la criminalité organisée, des détachements de l'ANP "ont appréhendé à Tamanrasset, In Guezam et Bordj Badji Mokhtar/6 RM, 26 contrebandiers et saisi 2,7 tonnes de denrées alimentaires, 1200 litres de carburant, 2 véhicules et divers outils d'orpaillage".

Dans le même contexte, des détachements de l'ANP, des Garde-frontières et des éléments de la Gendarmerie nationale "ont intercepté à Tlemcen, Sidi Belabès et Mostaganem/2 RM et Bechar/3 RM, deux (2) narcotrafiants et saisi 79,7 kilogrammes de kif traité, 822 comprimés psychotropes et 2248 unités de différentes boissons, tandis que 23,7 quintaux de tabac et 1750 paquets de cigarettes ont été saisis à Biskra/4 RM et Adrar/3 RM", ajoute la même source.

Par ailleurs, des Garde-côtes "ont déjoué à Tlemcen, Annaba et El-Kala, des tentatives d'émigration clandestine de 63 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, alors que 40 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été arrêtés à Tlemcen, Naâma et Sétif", conclut le communiqué.

OUARGLA :

Le tourisme d'affaire, un véritable potentiel à développer dans la wilaya

Le tourisme d'affaire constitue un véritable potentiel pour insuffler une nouvelle dynamique socioéconomique dans la wilaya d'Ouargla, estiment les responsables locaux du secteur du tourisme et de l'artisanat.

Ciblant une clientèle particulière, dont les investisseurs (nationaux et étrangers) ainsi que les différentes compagnies opérant dans les champs pétrolifères de la région, le tourisme d'affaire peut jouer un rôle pivot en matière de création de richesse et d'emplois dans la wilaya d'Ouargla qui occupe une place stratégique dans la vie économique du pays.

Le tourisme d'affaire est considéré également comme un facteur déterminant non seulement pour garantir une marge de développement considérable, mais aussi pour mettre en valeur les particularités naturelles, patrimoniales et culturelles que recèle cette wilaya du Sud-est du pays.

De nombreux projets pour augmenter la capacité d'hébergement

Outre sa position géographique importante, la wilaya compte de nombreux projets touristiques susceptibles d'augmenter l'offre d'hébergement, de booster le tourisme d'affaire et de congrès à grande échelle, tout en assurant de bonnes prestations et des services haut de gamme, indique le directeur du secteur, Abdallah Belaid.

Pas moins de 17 structures (hôtels, villages et complexes touristiques), d'une capacité d'hébergement estimée à plus de 2.230 lits, sont en cours de construction à travers le territoire de la wilaya d'Ouargla qui englobe un parc hôtelier totalisant 1.775 lits répartis sur 29 structures implantées dans les trois grandes agglomérations urbaines d'Ouargla, Touggourt et Hassi-Messaoud, a-t-il précisé.

Devant générer, une fois opérationnelles, environ 3.000 emplois directs et indirects, ces structures, dont les chantiers sont à différents taux d'avancement, font partie d'une quarantaine d'investissements privés évalués par le secteur du tourisme et de l'artisanat au titre de la concession foncière, a-t-il ajouté.



Parmi ces projets en cours de construction, figurent deux hôtels de haut standing implantés à Hassi-Messaoud, quatre autres à Ouargla et un village touristique à Neza (wilaya déléguée de Touggourt), dont les chantiers enregistrent un avancement notable.

La ville de Ouargla englobe actuellement le plus grand nombre d'hôtels (22 hôtels), soit plus de 75% de la capacité hôtelière de la wilaya, suivie de Touggourt (4 hôtels), selon les données de la DTA.

En revanche, le pôle économique de Hassi-Messaoud, le plus grands champ pétrolier du pays, ne compte que trois hôtels d'une capacité globale de 213 lits, en plus de quelques établissements d'hébergement et de restauration de type Catering, non classés comme structures d'hébergement touristique, ajoute-t-on.

La formation dans les métiers de l'hôtellerie, une nécessité

Concernant l'accessibilité, la wilaya d'Ouargla, qui connaît une dynamique industrielle et commerciale, dispose

d'un réseau routier composé essentiellement d'axes d'importance régionale et nationale, d'une ligne ferroviaire reliant Touggourt à Biskra, en plus de trois infrastructures aéroportuaires classées, à savoir les aéroports Krim Belkacem (Hassi-Messaoud), Ain El-Beida (Ouargla) et Sidi-Mahdi (Touggourt).

Dans le but de répondre aux besoins du marché de l'emploi en main d'œuvre qualifiée, le directeur local du secteur de la formation et de l'enseignement professionnels, Ali Haouassi, a fait savoir que la formation dans les métiers de l'hôtellerie est considérée aujourd'hui comme une nécessité "majeure et cruciale" pour les jeunes de la wilaya.

Pour cela, le secteur s'emploie à encourager les jeunes à aller vers la formation dans ce domaine, par l'apprentissage en particulier, en tant que mode de formation moins coûteux et adapté aux exigences des employeurs, a-t-il conclu.

GHARDAÏA :

Plus de 275 millions DA pour l'amélioration urbaine à Berriane

Une enveloppe de 275 millions DA a été allouée au programme de mise à niveau urbaine de la ville de Berriane (45 km au nord de Ghardaïa), a-t-on appris hier du directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction (DUAC).

Ce programme de mise à niveau urbaine de la ville de Berriane a été lancé au début de la semaine en cours pour consolider son positionnement économique, améliorer le cadre de vie de ses habitants, et préserver son environnement, a précisé M. Abdelaziz Siouda.

Prenant conscience de la dégradation de l'état de la ville de

Berriane, qui a affecté l'image de cette localité située à l'entrée Nord du territoire de la wilaya sur l'axe de la RN-1, les pouvoirs publics ont décidé d'un programme visant la requalification et le renouvellement urbain de ses différents quartiers sous-équipés, a-t-il expliqué.

Ce programme de mise à niveau cible plusieurs volets, particulièrement l'aménagement de voiries sur 15 km, la réhabilitation et le renforcement des réseaux divers (assainissement, eau potable, gaz et électricité), l'amélioration de l'éclairage public, l'aménagement des espaces verts, la réorganisation et l'aménagement de la zone d'habitat

rural groupé ainsi que la mise à niveau des entrées de la ville, par la signalisation, a précisé le DUAC.

Ce programme, procédant d'une approche participative ayant associé les différents acteurs de la ville de Berriane, vise la maîtrise du développement de la ville selon une vision rationnelle et l'apport d'un appui aux projets économiques d'investissement, permettant la création d'opportunités d'emplois, a-t-il indiqué.

L'intérêt accordé par les pouvoirs publics au développement de cette localité touche également

la zone de l'habitat rural, afin de garantir une urbanisation qui prenne en compte les besoins en matière de transport et respecte l'environnement.

Pas moins de 11 km de routes existantes dans cette zone d'habitat rural groupé seront bitumées avec une signalisation afin de permettre une fluidité de la circulation et l'amélioration du cadre de vie du citoyen, a-t-il ajouté.

Un programme de mise à niveau et de requalification urbaine des agglomérations urbaines concernant la wilaya de Ghardaïa vient d'être lancé pour un volume de plus de 1,8 milliard DA, selon la même source.

BATNA :

120 foyers raccordés au réseau du gaz naturel à Chemora

Cent vingt (120) foyers du village Belboud ouasrir, dans la commune de Chemora (wilaya de Batna), ont été raccordés, mardi, au réseau du gaz naturel dans une ambiance festive, a-t-on constaté. Cette opération a nécessité un investissement de 20,285 millions de dinars, dont 13,185 millions de dinars sur le budget de la wilaya, selon les explications fournies sur place au wali, M. Abdelkhalek Sayouda.

Ce projet a été réceptionné dans les délais impartis, fixés à sept (7) mois, selon les explications données par les responsables concernés qui ont fait état de la réalisation, dans le cadre de cette opération, d'un réseau de distribution de 15 km. Le coût de raccordement à cette énergie vitale, par foyer, a été évalué à 169 000 dinars pris en charge par le trésor public, a-t-on souligné. Cinquante-

neuf (59) communes sur les 61 que compte la wilaya ont été raccordées au réseau du gaz naturel, a fait savoir le chef de bureau d'exploitation du gaz auprès de la direction de l'Énergie, Mme. Fayrouz Bouteba. Par ailleurs, 533 foyers du village de Legrine, dans la commune d'Oued Fadel, seront raccordés "dans les prochains jours" au réseau du gaz naturel, selon la même source.

ANNABA : 340 nouveaux cas de cancer du sein enregistrés en 2016

Pas moins de 340 nouveaux cas de cancer du sein ont été enregistrés durant l'année 2016, dans la wilaya d'Annaba, sur un total de 901 cas de cancer détectés durant la même période chez les femmes, a-t-on appris mardi auprès du Centre anti cancer (CAC) d'Annaba.



Le cancer du sein représente 40% des cas de cancer enregistré, ont affirmé des médecins spécialistes activant au CAC, en marge d'une campagne de sensibilisation et de prévention contre le cancer du sein lancée en ce mois d'octobre, insistant sur "l'importance du diagnostic précoce dans la prévention contre cette pathologie et la maîtrise des coûts du traitement".

Selon ces mêmes spécialistes, la majorité des cas de cancer sont diagnostiqués à des stades avancés en dépit des importants moyens offerts pour faciliter les opérations de diagnostic, d'où la nécessité, ont-ils sou-

ligné, de multiplier les actions de sensibilisation et de vulgarisation parmi les familles pour gagner le défi du diagnostic précoce.

Le CAC d'Annaba accueille des malades de plusieurs wilayas de l'Est du pays à l'instar de Guelma, El Tarf, Souk-Ahras et Tébessa pour un total de 1.300 nouveaux cas de cancer, dont 65% de malades sont issues de la wilaya d'Annaba.

Ouvert en 2013, le CAC d'Annaba assure le traitement de 3 000 malades atteints de différentes formes de cancer dont le cancer du sein, du côlon et de la thyroïde, a-t-on affirmé.

BATNA : Saisie de 113 kg de poudre et 5.023 cartouches

La brigade d'investigation et d'intervention du service de la police judiciaire de Batna a saisi 113 kilos de poudre et 5023 cartouches dont 4 042 pleines, a-t-on indiqué mardi à la cellule de communication de la sûreté de wilaya. L'opération, menée le 16 octobre courant, a permis de saisir cinq (5) quintaux de nitrate de potassium, 493 kilos de soufre jaune en plus d'une paire de jumelles, une balance, un malaxeur de ciment rempli de poudre et des outils de fabrication de cartouches, a ajouté la même source.

Cette opération s'inscrit dans le cadre de la lutte contre les différentes formes de criminalité, a-t-on indiqué, précisant qu'elle a été engagée suite à des informations relatives à deux (2) personnes âgées de 33 et 37 ans vendant des armes, des munitions, de la poudre et possédant un atelier de fabrication de munitions dans la ville de Batna. L'intensification des investigations a permis d'identifier les mis en cause, de les arrêter et de saisir ces produits, a-t-on précisé. Le dossier judiciaire des deux (2) mis en cause a été élaboré en attendant leur présentation devant le parquet pour la création d'un atelier secret de fabrication de poudre et de cartouches, selon la même source.

BATNA : Un important incendie ravage un camp de migrants subsahariens sans faire de victimes

Un important incendie a ravagé, dans la nuit de lundi à mardi, un camp de migrants subsahariens installés dans la partie Sud de la ville de Batna sur une superficie de 1.500 m², a indiqué la protection civile, dans l'après-midi de mardi.

Le commandant l'unité principale, Lazhar Derghal, a affirmé à l'APS qu'aucune vie humaine n'est à déplorer dans l'incendie de ce camp fait de planches en bois et de matières plastiques et qui abrite entre

250 et 300 personnes de nationalités africaines diverses, dont certaines, atteintes de "brûlures légères", ont été traitées sur place par les médecins et secouristes de la protection civile.

La célérité de l'intervention des sapeurs-pompiers pour circonscrire cet incendie, durant lequel une bonbonne de gaz a explosé, a permis de sauver 10 tentes, selon la même source qui a indiqué que la lutte contre les flammes a duré 7 heures

jusqu'aux premières heures du jour. La protection civile a mobilisé pour cette opération cinq (5) camions anti-incendie, quatre (4) ambulances, un (1) camion d'éclairage ainsi que 35 sapeurs-pompiers, dont des médecins et des secouristes de l'unité principale et de l'unité secondaire de Hamla, selon la même source. Une enquête a été ouverte par les services de sécurité compétents pour déterminer les circonstances de cet incendie.

MOSTAGANEM: Un incendie ravage 6 ha à la forêt Chakka d'Aïn Nouissy



Un incendie, qui s'est déclaré lundi à la forêt "Chakka" dans la commune d'Aïn Nouissy à l'ouest de la wilaya de Mostaganem, a détruit 6 hectares d'espaces boisés, a-t-on appris mardi de la protection civile.

L'incendie a ravagé 6 has de maquis et de broussailles, a-t-on indiqué soulignant que l'intervention de l'unité de Hassi Mameche et de l'unité principale de la protection civile et des éléments de la conservation des forêts et de la commune d'Aïn Nouissy a permis de cir-

conscrire les flammes empêchant leur propagation.

Les agents de la protection civile dans la wilaya de Mostaganem ont effectué, le week end dernier, plus de 25 interventions dans des incendies causés par une hausse de la température. Fort heureusement, ces feux n'ont pas causé de grands dégâts, à l'exception du feu déclaré à la forêt de Bourahma à Sidi Lakhdar (60 km à l'est de la wilaya) qui a ravagé un hectare.

COMMERCE Fermeture de 380 locaux commerciaux dans 6 wilayas de l'ouest du pays au 3^e trimestre 2017

Les interventions des agents de contrôle relevant des services du commerce se sont soldées, durant le 3^e trimestre 2017, par la fermeture de 280 locaux commerciaux à travers six wilayas de l'ouest du pays pour différentes infractions, a-t-on appris mardi de la direction régionale du commerce de Saïda. Les locaux faisant l'objet de fermeture se situent dans les wilayas de Saïda, Mascara, Tissemsilt, Chlef, Relizane et Tiaret couvertes par la direction précitée, a indiqué le chargé d'information, Okacha Boughnina. Il a cité la fermeture de 311 locaux pour infractions portant sur des pratiques commerciales et 69 autres dans le cadre du contrôle de la qualité et de la répression de la fraude. Les agents de contrôle ont effectué, durant cette période à travers les six wilayas, 44.595 interventions de contrôle des pratiques commerciales où 3.544 infractions ont été relevées et 3.371 procès-verbaux établis. Les 2.468 infractions de pratiques commerciales concernent notamment le non affichage des prix, l'exercice sans registre de commerce, défaut de facturation et opposition au contrôle. Les 1.046 infractions enregistrées pour ce qui est de la répression de la fraude ont trait au non-respect des conditions d'hygiène et de la date de péremption des produits notamment. La valeur de non facturation est estimée, pour les six wilayas sous la coupe de la direction régionale de Saïda, à plus de 1,864 milliard DA, a-t-on indiqué. Par ailleurs, 158 sur 484 échantillons prélevés pour des analyses microbiologiques et physico-chimiques se sont avérés non conformes.

BOUIRA Libération de la jeune fille enlevée et arrestation de ses ravisseurs

Les forces de la Sûreté nationale relevant de la wilaya de Bouira ont libéré une jeune fille de ses ravisseurs et démantelé un réseau de six mis en cause, a indiqué mardi un communiqué de la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN). Suite à un appel de secours, reçu sur le numéro vert 1548, d'une jeune fille séquestrée dans un appartement à Bouira ville par des inconnus, les forces de police sont parvenues, en un temps record, à localiser l'appartement où se trouvait la victime et à identifier son propriétaire, précise le communiqué qui ajoute qu'une perquisition ordonnée par le parquet du tribunal territorialement compétent a permis l'arrestation d'un des suspects et la libération de la victime. Les investigations ont révélé que le fiancé de la jeune fille a été victime de violence physique et de vol d'un montant d'argent avant la séquestration de sa fiancée. L'enquête a donné lieu à l'arrestation des 06 membres de la bande et la saisie, dans le même appartement, d'une quantité de kif traité, de cocaïne et une arme blanche. Par ailleurs, les forces de police relevant des wilayas de Naama et Constantine, ont récupéré, la semaine en cours, trois fusils de chasse et arrêté 03 individus pour possession d'arme à feu sans autorisation, a ajouté la même source. Les forces de police relevant des wilayas de Tlemcen et de Mostaganem ont saisi, de leur côté, 243 comprimés psychotropes et 238 grammes de drogues et des armes blanches. Dans le cadre de la lutte contre le crime financier et économique, les éléments de la police judiciaire de la wilaya d'El-Oued ont saisi 12 quintaux de déchets de cuivre destinés à la contrebande, a conclu le communiqué.

APS

SELON UNE ÉTUDE Les écarts de fécondité des hommes dans le monde plus importants que ceux des femmes



La fécondité des hommes dans le monde est «très différente» de celle des femmes, souligne l'Institut national d'études démographiques (Ined), organisme public français, dans une enquête publiée hier.

Ses auteurs montrent que les écarts de fécondité des hommes sont nettement plus prononcés que pour les femmes, avec un nombre moyen d'enfants variant de moins de 1 à plus de 13 enfants selon les pays, contre 1 à 8 par femme.

Dans les 146 pays étudiés, l'âge de la paternité est en moyenne de 33,6 ans, contre 28 ans pour celui de la maternité. Dans une vingtaine, tous situés en Afrique, l'âge moyen à la paternité dépasse 40 ans.

Dans les pays européens, la fécondité masculine se situe en moyenne entre un et deux enfants et est globalement proche de celle des femmes.

Les pays d'Europe méridionale et de l'Est connaissent une fécondité masculine particulièrement basse, autour de 1,2 enfant par homme en moyenne, alors qu'en Europe de l'Ouest et du Nord elle se situe plutôt entre 1,7 et 2,1 enfants, comme en Amérique du Nord, en Australie et en Nouvelle-Zélande.

Les disparités sont plus importantes en Asie, avec des niveaux de fécondité très faibles au Japon ou en Corée du Sud (autour de 1,2 enfant), et encore plus faibles dans certains pays du

Golfe (inférieure à un au Qatar), en raison d'une forte surreprésentation des hommes par rapport aux femmes, liée à l'immigration. Elle est par contre sensiblement plus élevée dans d'autres pays d'Asie, atteignant cinq enfants par homme au Pakistan et sept enfants en Afghanistan.

En Amérique latine, la fécondité masculine est globalement plus faible qu'en Asie, mais les écarts y sont également sensibles, allant de moins de deux enfants (Cuba, Chili, Costa Rica) à plus de cinq enfants (Haïti).

L'Afrique subsaharienne a, de loin, les niveaux de fécondité masculine les plus élevés. Parmi les 41 pays subsahariens pour lesquels on dispose de données, la moitié ont une fécondité masculine supérieure à 8,5 enfants, et on compte plus de dix enfants par homme dans un quart des pays.

Les fécondités les plus élevées sont observées au Niger (13,6 enfants en moyenne), au Soudan du Sud (13,5 enfants), au Tchad (12,1 enfants), et plus généralement dans les pays du Sahel. Seuls quatre pays (Afrique du Sud, Botswana, Lesotho et Namibie) comptent moins de 6 enfants par homme.

«Les écarts sont particulièrement prononcés en Afrique subsaharienne, singulièrement dans les pays où les écarts d'âge entre époux sont importants et où la polygamie est fréquente», explique l'étude.

PROJET DE LOI SUR LE HARCÈLEMENT EN FRANCE Prendre le problème par le bon bout

Avec beaucoup de volontarisme, l'exécutif français se lance dans le problème de la codification des règles applicables aux cas de harcèlement sexuel et des violences faites aux femmes.



Cherbal E-M

Il est vrai que le contexte ne pouvait être meilleur avec les rebonds quotidiens de cette affaire du producteur américain Harvey Weinstein qui défraie la chronique et soulève toutes les passions sur cette question. Sur la base de révélations du *New York Times*, le producteur est accusé par de nombreuses femmes du monde du cinéma notamment de harcèlement et de violences sexuelles. Probablement touché par un poignant témoignage de l'actrice française d'origine algérienne Isabelle Adjani qui a dénoncé la pratique du harcèlement dans le monde du cinéma, le président français a bien voulu se mettre «du bon côté de l'Histoire» : «La présidence française souhaite que la grande chancellerie de la Légion d'honneur examine la possibilité de retirer sa décoration au producteur hollywoodien, accusé de viols et de harcèlement sexuel», lit-on sur le site du quotidien français *lemonde.fr*.

Dans ce contexte, le gouvernement français a donc décidé d'ouvrir le débat sur la question en avançant son projet de loi, présenté par la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes Marlène Schiappa, prévu pour une mise en œuvre au premier semestre de l'année 2018. Le projet fait débat sur les trois grands axes ouverts aux innovations, notamment sur la question de la pénalisation du harcèlement de rue qui, selon toute vraisemblance fait polémique au niveau de certains milieux associatifs. Comme premier axe, la secrétaire d'Etat compte s'attaquer au problème de l'âge légal du consentement d'une

personne mineure ; « Nous devons inscrire clairement dans la loi qu'en deçà d'un certain âge — qui reste à définir — il n'y a pas de débat sur le fait de savoir si l'enfant est ou non consentant », indique-t-elle. Ce point fait suite à une polémique soulevée par l'affaire de ce jeune homme de 28 ans qui a eu des rapports avec une enfant de 11 ans. Le consensus semble se dégager sur la nécessité de codifier ce point mais il reste à en définir les contours : « Faut-il fixer le seuil à 15 ans, comme le souhaite l'ancienne ministre (PS) de la famille Laurence Rossignol dans son texte, déposé vendredi 13 octobre ? Ou plus bas, à 13 ans, comme le préconise le Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes ? », s'interroge *lemonde.fr*. Autre point de débat à l'occasion de la présentation du texte gouvernemental, le délai de prescription des crimes sexuels commis contre des mineurs de moins de 15 ans. L'imprescriptibilité est actuellement fixée à 20 ans après l'atteinte de la majorité par la victime qui a donc jusqu'à l'âge de 38 ans pour poursuivre son agresseur. Le débat a été ravivé par les confessions d'une animatrice vedette de la télévision qui a affirmé avoir été violée, alors qu'elle n'avait que 13 ans, par un photographe réputé qui s'est suicidé lorsque l'affaire a été dévoilée.

Si la représentante du gouvernement français exclut l'imprescriptibilité, prévue pour les crimes contre l'humanité, l'allongement des délais est différemment abordé. Pour cette psychiatre, présidente de l'association Mémoire traumatique et victimologie, il faudrait allonger au maximum ce délai voire aller même jusqu'à l'imprescriptibilité. Marlène

Schiappa, convaincue d'un rejet par le Conseil constitutionnel de toute proposition d'imprescriptibilité, mise plutôt sur un allongement de son délai à trente ans comme le recommande une commission chargée de ce dossier.

Mais là où la mission du gouvernement devient un peu plus compliquée c'est sur le volet des sanctions qu'il envisage d'imposer au harcèlement de rue. La première complication vient de la difficulté de caractériser le délit. « Il s'agit d'actes isolés, qui vont du commentaire non souhaité sur l'apparence physique, en passant par les sifflets, les regards appuyés, ou le fait de suivre une femme jusque chez elle », avance le site *lemonde.fr* comme définition pour le harcèlement de rue. Pour la secrétaire d'Etat chargée de l'égalité entre les femmes et les hommes « siffler une femme dans la rue ne relève pas du harcèlement, mais que c'est le cas lorsqu'on la suit dans le métro » opine-t-elle en argumentant par le fait que dans « ce cas le stress, voire l'intimidation, sont évidents ». De plus, il faut également faire constater le délit par un représentant des forces de l'ordre, ce qui confine à une mission presque impossible. Avec cela, il faut aussi compter sur les voix qui s'élèvent pour dénoncer une loi qui viserait certains quartiers populaires seulement, ou comme l'écrit un collectif d'intellectuels, « les jeunes hommes des classes populaires et racisés (victimes de racisme), qui subissent déjà, plus que d'autres, le contrôle policier et les violences des forces de l'ordre ».

COLOMBIE : Assassinat d'un responsable social au sud-ouest

Un responsable social a été assassiné mardi dans le sud-ouest de la Colombie, dans une région de production de coca en proie à des conflits entre trafiquants de drogue, a annoncé les services de Défense du peuple. Les responsables sociaux et de défense des droits de l'homme sont régulièrement les cibles d'attaques qui ont fait 190 morts depuis janvier 2016, selon cet organisme public de protection des droits

de l'homme dans le pays. « Nous dénonçons l'assassinat de José Jair Cortés, porte-parole du Conseil communautaire de Alto Mira y Frontera. Nous exigeons des éclaircissements sur ce qui s'est passé », a écrit sur son compte Twitter l'organisme.

Il a souligné que ce responsable local avait sollicité des mesures de protection pour les membres du Conseil communautaire de Tumaco, dans le département de Nariño,

face à des menaces et une « situation de risque imminent ». Tumaco est la municipalité qui abrite le plus de champs de coca, base de la cocaïne, dans le pays. Elle est au centre de conflits entre mafias rivales qui se disputent les routes du trafic de drogue vers les Etats-Unis, via l'Amérique centrale. La Colombie est le principal pays producteur et exportateur de cocaïne au monde, selon l'ONU. **APs**

FRANCE : Des chercheurs pensent avoir trouvé une cause potentielle de la dyslexie

Des chercheurs français pensent avoir trouvé une cause anatomique potentielle de la dyslexie, cachée dans de minuscules récepteurs des yeux de ceux qui sont touchés par ce trouble de la lecture, selon les résultats d'une étude publiée hier. Chez les personnes qui ne sont pas atteintes de dyslexie, ces récepteurs de la lumière n'ont pas la même forme d'un œil à l'autre : ils sont asymétriques. Le cerveau choisit donc le signal envoyé par l'un des deux yeux pour créer l'image que voit la personne. Chez les dyslexiques en revanche, cette zone de œil (les

«centroïdes de la tache de Maxwell») est symétrique dans les deux yeux, selon cette étude publiée dans la revue *Proceedings of the Royal Society B*. Cela pourrait être source de confusion pour le cerveau en créant des «images-miroirs» entre lesquelles il est incapable de choisir. « Nos observations nous permettent de penser que nous avons trouvé une cause potentielle de la dyslexie », a affirmé à l'AFP un des auteurs de l'étude, Guy Ropars, de l'université de Rennes. « L'asymétrie est nécessaire pour éliminer l'image miroir, qui empêche une lecture nor-

male si elle persiste comme chez les dyslexiques », a-t-il poursuivi. « Pour les enfants et pour les adultes, l'asymétrie offre une nouvelle méthode de diagnostic relativement simple », a-t-il estimé.

M. Ropars et son collègue Albert Le Floch sont parvenus à ces conclusions en comparant deux groupes de 30 étudiants, l'un composé de dyslexiques et l'autre de non dyslexiques. « L'existence des délais entre l'image primaire et l'image miroir dans les hémisphères opposés (de l'ordre de 10 millisecondes) nous a permis de mettre au

point une méthode pour effacer l'image miroir qui gêne tant les dyslexiques », grâce à l'utilisation d'une sorte de lampe stroboscopique à LED, a indiqué M. Ropars. Selon lui, certains des étudiants dyslexiques l'ont appelée la « lampe magique ». « Il existe d'autres possibilités de traitement pour contrecarrer la trop grande symétrie, utilisant la plasticité du cerveau. Elles pourront probablement être adaptées par des médecins », a-t-il affirmé.

La dyslexie toucherait quelque 700 millions de personnes dans le monde.

ARGENTINE: Un corps retrouvé sur le lieu de la disparition du militant mapuche Santiago Maldonado



Le corps d'une personne a été retrouvé mardi dans une rivière du sud de l'Argentine, proche du lieu où a été vu pour la dernière fois le militant Santiago Maldonado avant sa disparition en août, a rapporté le secrétaire aux Droits de l'Homme. «Il y a un corps trouvé dans le fleuve, c'est tout ce que nous savons pour l'instant», a déclaré Claudio Avruj aux journalistes lors de son arrivée à Esquel, à 1.800 km au sud-ouest de Buenos Aires, dans un avion présidentiel.

La disparition de l'homme de 27 ans, suite à la dispersion par la police d'une manifestation mapuche, a provoqué un tremblement de terre politique en Argentine et la police militaire a été mise en cause.

Depuis, les Argentins se mobilisent car ils y voient un modus operandi caractéristique de la dictature. C'est aussi la première fois depuis la fin de la dictature militaire en 1983 qu'une instance de l'Etat est soupçonnée d'avoir fait disparaître un opposant.

Le bureau du procureur a rapporté que le corps a été retrouvé «environ 300 mètres en amont de l'épicentre du conflit qui a eu lieu le 1er août», dans la rivière Chubut, qui avait déjà été ratissée à deux reprises lors de la recherche du militant argentin.

Le corps a été retrouvé 74 jours après la disparition de Santiago Maldonado, tatoueur et artisan qui soutenait les revendications mapuches pour leurs terres ancestrales, vendues au magnat italien Luciano Benetton. Le cas de Santiago Maldonado a déstabilisé le gouvernement de Mauricio Macri et sa ministre de l'Intérieur, Patricia Bullrich, qui ont dédouané l'Etat de toute responsabilité et soutenu la gendarmerie.

«Où est Santiago Maldonado ?», «on le veut vivant!»: ces slogans sont devenus permanents sur les réseaux sociaux et ont été scandés lors d'une manifestation rassemblant des centaines de milliers de personnes à Buenos Aires début septembre, qui demandaient la démission de Mme Bullrich.

NIGERIA: Création de la première université pétrolière d'Afrique

Le Nigeria a donné son feu vert mardi à l'ouverture de la première université pétrolière d'Afrique, suite à la signature par le président Muhammadu Buhari d'un décret sur la

création de cet établissement.

L'Université fédérale des ressources pétrolières sera située dans la région du Delta dans ce pays, et dispensera des cours centrés principale-

ment sur l'ingénierie pétrolière et les technologies.

Le Nigeria est le plus grand producteur de pétrole d'Afrique et le sixième au classement mondial.

YÉMEN : Le crash d'un avion des Emirats fait 2 morts



Deux pilotes du contingent des Emirats arabes unis ont été tués après le crash de leur avion au Yémen, ont rapporté les médias officiels mardi à Abou Dhabi. Leur appareil s'est écrasé en raison d'une «défaillance technique» lors d'une

mission, selon l'agence de presse WAM.

Les Emirats arabes unis font partie de la coalition conduite par l'Arabie saoudite pour soutenir le gouvernement yéménite face à une alliance rebelle.

SELON UN NOUVEAU RAPPORT PUBLIÉ PAR L'UNFPA L'ONU appelle à protéger les droits des femmes les plus pauvres

Les objectifs mondiaux de développement risquent de ne pas être atteints et la paix pourrait être compromise, si l'on ne prend aucune mesure pour réduire les inégalités et que l'on ne parvient pas à protéger les droits des femmes les plus pauvres, selon un nouveau rapport publié par le Fonds des Nations unies pour la population (UNFPA).

Cet état de la population mondiale 2017 est intitulé «Des mondes à part : santé et droits en matière de reproduction à une époque marquée par les inégalités». Les inégalités, en particulier en matière de santé et de droits sexuels et reproductifs, pourraient compromettre la réalisation des objectifs de la communauté internationale tout entière, selon le rapport de l'ONU.

L'absence d'accès des femmes les plus pauvres aux services de santé reproductive, y compris à la planification familiale, peut affaiblir les économies et mettre en péril les progrès accomplis vers l'atteinte de l'objectif de développement durable 1, à savoir éliminer la pauvreté, selon le même rapport.

«Les inégalités au sein des pays aujourd'hui ne sauraient être réduites à une ligne séparant les riches des pauvres», a indiqué le Dr Natalia Kanem, Directrice exécutive de l'UNFPA. «De plus en plus, il s'agit de l'écart entre les personnes qui peuvent et celles qui ne peuvent pas. Les femmes pauvres qui ne sont pas en mesure de décider elles-mêmes du nombre d'enfants qu'elles auront ou qui sont en mauvaise santé en raison de soins insuffisants en matière de santé reproductive forment la majorité des personnes qui ne peuvent pas».

Dans la plupart des pays en développement, les femmes les plus démunies sont aussi celles qui ont le moins d'options en matière de planification familiale, qui disposent de l'accès le plus limité à des soins prénatals, et qui sont les plus susceptibles d'accoucher sans l'aide d'un médecin ou d'une sage-femme.

Chaque année, dans les pays en développement, le manque d'accès à des services de planification familiale entraîne 89 millions de naissances non planifiées et 48 millions d'avortements. Selon le rapport, non seulement cette situation met la santé des femmes en péril, mais elle limite aussi leur capacité à entrer sur le marché du travail ou à y rester, et à devenir indépendantes financièrement.

APS

ÉTATS-UNIS : 2 policiers renvoyés pour leur implication dans l'expulsion d'un passager de United à Chicago



La ville de Chicago a révélé mardi avoir renvoyé deux policiers impliqués dans l'incident très controversé qui avait eu lieu en avril, lorsqu'un passager avait été violemment exclu d'un avion de la compagnie United Airlines.

David Dao, un médecin américain de 69 ans, avait été débarqué par la police à l'aéroport O'Hare de Chicago le 9 avril d'un vol «surbooké» en partance pour Louisville, dans le Kentucky. La scène avait été filmée par d'autres passagers, fait le tour du web et entraîné une vague de condamnation internationale.

La ville de Chicago a mené une enquête interne sur le comportement des policiers à l'origine de cet incident et annoncé que deux des quatre agents impliqués avaient été renvoyés tandis que les deux autres avaient été suspendus pendant cinq jours.

Ces deux derniers avaient été à l'origine «de fausses déclarations»

pour l'un et «d'importantes omissions» pour l'autre. L'un d'entre eux a décidé de démissionner de ses fonctions. L'identité des agents n'a pas été révélée tout comme la date à laquelle ces sanctions ont été prises. «Les employés du département de l'aviation de Chicago (CDA) ont mal géré une situation non menaçante», assure le rapport d'enquête. L'avocat de David Dao, Thomas Demetrio, a assuré que son client n'était «ni vindicatif ni content des conclusions» de cette enquête.

United Airlines avait conclu un accord à l'amiable avec lui et annoncé une série de mesures contre la surréservation dans l'espoir de tourner la page de cet épisode qui a entaché sa réputation.

Le «surbooking» est une technique commerciale permettant aux compagnies aériennes de vendre davantage de sièges que n'en contient l'appareil en anticipation d'éventuels annulations et retards.

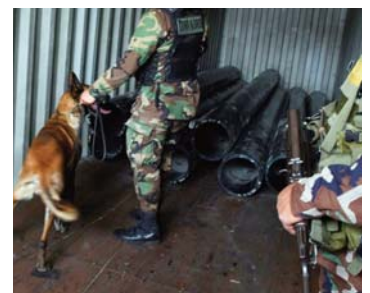
PÉROU: Saisie de 1,3 tonne de cocaïne, 17 arrestations

La police péruvienne a saisi mardi 1,3 tonne de cocaïne cachée dans un conteneur dans le port de Callao, près de Lima, et arrêté 17 personnes, a annoncé le ministère de l'Intérieur.

La cocaïne, découverte grâce à des chiens policiers, était en partance pour le Mexique, d'où elle aurait dû être distribuée vers les Etats-Unis par le cartel mexicain de Sinaloa, selon les autorités péruviennes.

La cocaïne était camouflée sous la forme de huit tubes de grande taille ayant l'apparence de tubes en plastique qui pesaient chacun 170 kilos, a indiqué la police péruvienne. Ces tubes dont la paroi était composée de cocaïne avaient été mêlés à une centaine de tubes à usage sanitaire, réellement en plastique ceux-là, le tout se trouvant à l'intérieur d'un conteneur de la compagnie Triton, selon la police.

«C'est une technique sophistiquée», a souligné le ministre péru-



vien de l'Intérieur, Carlos Basombrio. «Ce sont les chiens qui ont découvert la drogue», a déclaré à la presse le chef de la police antidrogue, le général Hector Loayza.

La drogue avait été produite dans la vallée des rios Apurimac, Ene et Antaro, connue sous son acronyme VRAEM, le principal secteur de production de la coca au Pérou. Selon le ministère de l'Intérieur, le chef de la bande arrêtée mardi est un Mexicain, José Manuel Ríos Perez, «dont on ignore où il se trouve». Parmi les 17 personnes arrêtées, en majorité des Péruviens, se trouve un Brésilien,

Nelson Dobbins Robello, que le ministère de l'Intérieur considère comme le financier de l'organisation.

Les arrestations ont eu lieu simultanément à Lima et dans les villes de Tingo María et de Huanuco, toutes deux situées dans une zone de production de coca de la forêt du nord-est du Pérou.

Le Pérou est l'un des plus gros producteurs mondiaux de cocaïne, avec quelque 400 tonnes par an selon les dernières estimations du gouvernement. D'après le parquet antidrogue péruvien, l'économie de la drogue atteint 8,5 milliards de dollars par an.

ARTHROSE DU GENOU : LES NOUVELLES TECHNOLOGIES POUR AIDER LES MALADES

Pour remettre en mouvement les patients atteints d'arthrose du genou, la nouvelle technologie est mise à contribution par le groupe médical Sanofi.

Bouger est l'enjeu essentiel pour tous les malades atteints d'arthrose du genou, ce pourquoi le laboratoire pharmaceutique Sanofi lance un nouveau programme «L'Arthrose en mouvement» et propose aux patients et aux médecins des outils pour une meilleure prise en charge de la gonarthrose (l'arthrose du genou).

«Aujourd'hui, l'objectif de tout patient est de retrouver le mouvement» explique le Professeur Pascal Richette Médecin rhumatologue à l'Hôpital Lariboisière à Paris.

«Cela passe par une prise en charge pluridisciplinaire autour du patient, faisant appel à plusieurs professionnels de santé et à un éventail de solutions thérapeutiques de plus en plus performantes.

Ce programme propose, 2 applications : Arthmouv (appli mobile dédiée aux patients atteints de gonarthrose) et Genou 3D, une application iPad pour mieux comprendre l'anatomie du genou, les symptômes gonarthrosiques, ainsi que l'impact mécanique de la pathologie.

«Ce dispositif est aussi complété par deux sites web : Sanofi-arthrose.fr pour tout



savoir sur la pathologie, et retrouver le mouvement, visant à favoriser l'exercice et le retour au mouvement» explique le laboratoire dans un communiqué. Le site web www.retrouverlemouvement.fr est exclusivement consacré à l'indispensable remise en mouvement et prend le parti pris d'apporter des réponses pratiques et ciblées avec vidéos à l'appui car «bouger est bon pour la gonarthrose, à condition de bouger correctement» explique le Docteur Jean-Marie Coudreuse, médecin responsable de l'unité de médecine du sport pôle de médecine physique et de réadaptation à l'Hôpital Salvaïor de Marseille.

La gonarthrose touche 3,5 millions de Français, soit 1 sur près 10 millions de Français atteints d'arthrose. Trop souvent considérée comme une simple usure liée au vieillissement, l'arthrose est une véritable maladie qui, si elle ne se guérit pas, se soigne. Cette maladie implique les trois tissus de l'articulation : le cartilage, l'os sous chondral (zone osseuse située sous le cartilage) et la membrane synoviale qui tapisse l'intérieur de l'articulation.

Prothèse de hanche : sachez repérer les signes d'infection

Après la pose d'une prothèse de hanche, le risque infectieux est rare, mais toujours possible. Sachez repérer les signes d'une infection avec la société française de chirurgie orthopédique et traumatologique (Sofcot).

Environ 220 000 prothèses de hanche ou de genou sont posées chaque année. L'infection de ces implants est rare mais elle touche environ 2500 personnes par an, selon les chiffres de la Haute autorité de santé. Lorsqu'elle survient dans le premier mois suivant l'intervention, c'est une urgence considérée comme une infection nosocomiale. Elle doit être traitée rapidement pour pré-

server le fonctionnement de l'articulation. La HAS recommande que l'équipe qui a posé la prothèse prenne de nouveau en charge le patient pour cette complication.

Les personnes à risque

Certains facteurs de risque d'infection sur prothèse ont été identifiés :

- Le diabète
 - L'obésité (un indice de masse corporelle supérieur à 40)
 - La polyarthrite rhumatoïde
 - La cirrhose
 - Le tabagisme actif.
- Mais aucun de ces facteurs de risque ne permet de prédire la survenue d'une infection précoce. Il est donc important, pour le patient et son entou-

rage, de surveiller les signes d'alerte.

Infection précoce : les signes d'alerte

- Douleur, gonflement et parfois rougeur.
- Problème de cicatrisation : cicatrice gonflée, rouge ou chaude. Ecoulement, même non purulent.
- Réapparition ou aggravation de la douleur locale après l'opération.
- Dégradation des fonctions du membre concerné ou épanchement dans le genou.
- Fièvre ou frissons.

Les suites en cas d'infection précoce

Dès que le diagnostic d'infec-



tion est posée avec certitude, une intervention chirurgicale est nécessaire pour nettoyer l'os et la prothèse. Parfois, le traitement peut nécessiter le changement de l'implant. Cette intervention chirurgicale

permet aussi de faire un prélèvement pour adapter le traitement antibiotique au micro-organisme responsable de l'infection. Ce traitement est long et peut durer entre 6 semaines et 3 mois.

4 questions sur l'arthrose

L'arthrose est une forme de rhumatismes qui touche le cartilage, la substance qui facilite le glissement des os les uns contre les autres. Cette dégradation du cartilage touche 68% des personnes de plus de 50 ans.

Comment fait-on le diagnostic d'arthrose ?

Lorsque vous avez des douleurs ou une gêne de l'articulation qui est apparue progressivement, le médecin vérifie s'il y a diminution de la mobilité articulaire ou s'il révèle la douleur lorsqu'il mobilise l'articulation. Ce diagnostic est ensuite confirmé par une radiographie de l'articulation pour voir s'il y a diminution de la quantité du cartilage. Le recours à un scanner ou une IRM est très rare.

Pourquoi l'arthrose fait-elle mal ?

Le cartilage n'ayant pas de terminaisons nerveuses, une maladie du cartilage ne devrait pas être douloureuse. Toutefois, certains spécialistes pensent que, dès que ce tissu devient malade, des terminaisons nerveuses apparaissent : c'est la néoneurogenèse. D'autres médecins pensent que la douleur provient de la souffrance des tissus à proximité, qui sont largement innervés.

L'arthrose est-elle plus sévère chez la femme ?

Certaines études suggèrent que la maladie arthrosique est plus sévère et plus rapidement évolutive chez la femme. Elle est certainement plus fréquente chez la femme lorsqu'elle touche les mains et les



genoux, et plus douloureuse lorsqu'elle touche la hanche. C'est ainsi qu'il y a plus de femmes que d'hommes qui se font poser une prothèse articulaire.

Qu'est-ce qu'une «poussée d'arthrose» ?

C'est une inflammation de l'articulation, en particulier de la membrane synoviale, qui tapisse l'intérieur des articulations. Des signes permettent de détecter une poussée d'arthrose : l'augmentation brutale de la douleur en quelques jours, l'apparition de douleurs nocturnes qui réveillent dans la deuxième partie de nuit, l'apparition de raideurs articulaires le matin au réveil et l'apparition de phénomènes inflammatoires (rougeur, chaleur) autour des articulations. L'apparition de ces signes doit vous pousser à consulter le médecin, non seulement pour calmer la douleur, mais surtout pour prévenir le risque de destruction de la matrice cartilagineuse.

Prothèse de hanche : Maintenant elle s'oublie très vite

Quand la douleur de la hanche empêche tout mouvement, la prothèse s'impose. Elle remplace l'articulation et permet de revivre normalement... longtemps. Puisque l'on sait qu'elle peut durer plus de 30 ans.

Une intervention bien rodée

Après mon opération, je n'ai pas l'impression d'avoir eu mal. Le lendemain, j'étais debout, une semaine après, je marchais sans problème avec des béquilles. Cela fait trois mois, et je reviens. Plus de douleur, un véritable bonheur. Mon seul regret, ne pas l'avoir fait plus tôt !, raconte Lyne, 62 ans.

Comme elle, chaque année en France, 145 000 personnes se font poser une prothèse de hanche. « Une intervention bien rodée et dont les complications sont devenues exceptionnelles », affirme le Dr Jacques Caton, chirurgien orthopédiste.

Mieux encore, alors qu'on a longtemps jugé nécessaire de les changer après 10 ou 15 ans, une récente étude vient de montrer que 40 ans après, 70 % étaient toujours en place ! Une femme opérée à 60 ans a donc toutes les chances de garder sa prothèse toute sa vie.

Elle s'oublie vite

La décision d'opérer intervient quand le traitement médical devient inefficace : la douleur est permanente, la marche est pratiquement impossible. Le choix de la prothèse n'est pas le plus évident : le « marché » s'effectue en fonction des caractéristiques du patient : son âge, ses activités, sa morphologie. Certaines sont totalement en métal, d'autres en céramique, ce qui réduit davantage les phénomènes d'usure.

À la longue, le frottement entre les deux pièces de la prothèse génère des débris microscopiques habituellement résorbés sans problème par l'organisme. Mais sans que l'on sache exactement pourquoi, il se produit chez certains patients une réaction d'ostéolyse (destruction de l'os) qui

peut entraîner un desserrement de la prothèse, explique le Dr Caton. Ce qui semble exceptionnel avec la technique des prothèses en céramique sont plutôt proposées aux femmes jeunes, surtout si elles n'ont pas encore eu d'enfant. Revers de la médaille, la céramique peut casser.

Une vie normale

Il n'y a donc pas un modèle de prothèse meilleur qu'un autre, ni une technique plus appropriée, qu'elle soit ou non assistée par ordinateur ! C'est avant tout une affaire d'expérience, d'écologie et de formation du chirurgien à qui on fait confiance. Mieux vaut donc se fier au chirurgien et à l'équipe soignante qu'à la condition technique de la prothèse, et même à en consulter un deuxième pour confronter leurs avis avant de se décider.

Dans tous les cas, sachez qu'il vous faudra environ trois mois avant de remarquer sans béquilles et de retrouver une vie totalement normale, aller à la piscine, faire du vélo... À condition toutefois de veiller à ne pas tourner la jambe vers l'intérieur et de garder une bonne musculature.

UN PATIENT SUR 3 A MOINS DE 40 ANS

L'arthrose est le premier motif de consultation médicale après les maladies cardio-vasculaires. Pour la première fois, les 17% de Français atteints par cette maladie ont pu faire part de leurs attentes dans une vaste enquête nationale.

L'arthrose est une maladie chronique de l'articulation qui détruit progressivement le cartilage. On imagine souvent à tort que c'est une usure liée au vieillissement contre laquelle on ne peut pas faire grand-chose alors que c'est une véritable maladie qui touche environ 10 millions de personnes, souvent (dans 35% des cas) avant 40 ans.

C'est pourquoi l'Association française de lutte anti-rhumatismale (Aflar) a jugé qu'il était temps de « lever le silence sur la maladie » et donner la parole aux patients atteints d'arthrose afin qu'ils puissent livrer leurs impressions sur cette pathologie qui affecte considérablement leur vie quotidienne. Présentés sur le site stop-arthrose.org, les résultats de cette enquête montrent que pour de nombreux patients l'arthrose est un véritable fardeau souvent très handicapant. « De novembre 2012 à mai 2013, plus de 4600 personnes ont répondu à notre enquête. Les « étaient des femmes, ce qui correspond bien au fait qu'elles consultent plus volontiers leur médecin généraliste ou le spécialiste pour cette pathologie » explique l'Aflar.

La douleur est le principal fardeau

Près de 9 personnes sur 10 ayant répondu à l'enquête citent la douleur comme leur principale difficulté. Chez un tiers d'entre eux, elle est permanente, chez un tiers elle surgit de manière imprévisible et pour le tiers restant, elle varie avec l'activité physique.



« L'impact de la douleur sur le moral est pointé du doigt chez plus de 80% des répondants » insiste l'association qui ajoute que la quasi-totalité des malades est en quête de solutions pour soulager les douleurs et améliorer la mobilité. « Mais seulement la moitié des malades prennent un traitement médicamenteux régulièrement. Améliorer l'observance du traitement est le premier impératif en attendant de futures molécules » insiste le Pr François Rannou, rhumatologue à l'hôpital Cochin, qui estime que l'amélioration de la prise en charge de la maladie commence aussi par communiquer sur la maladie. Beaucoup sous-estiment encore l'importance du surpoids comme facteur de risque majeur de l'arthrose.

L'arthrose en quelques chiffres

- 47% des personnes atteintes ont moins de 60 ans et 35% ont commencé à souffrir de douleurs avant 40 ans.

- Principales articulations touchées : les genoux (56%), les

maines (50%), les hanches (34%) et les pieds (29%).

- En moyenne, le diagnostic est posé plus de deux ans après le début des symptômes. Il est fait par le médecin généraliste dans 54,7% des cas et par le rhumatologue dans 36,4% des cas.

- 2 malades sur 5 (39,9%) prennent un traitement oral au moins une fois par jour et plus de 2 sur 5 a eu recours à une injection de corticoides dans l'articulation douloureuse (ce qu'on appelle une infiltration

CE QUI SOULAGE BIEN LES DOULEURS

Contre l'arthrose, les anti-inflammatoires sont efficaces mais pas toujours bien supportés. Ne vous privez pas des médecines douces. Elles ont beaucoup moins d'effets secondaires.

L'homéopathie pour prévenir les crises

En traitement de fond, on associe les produits selon les poussées, le type de douleurs, leur localisation et le terrain. Le médecin choisit un ou deux produits parmi Medorrhinum, Thuya, Sulfur, Sulfur iodatum, en 9 CH, 15 CH, ou 30 CH, à raison d'une dose par mois. Auxquels il ajoute un remède plus ciblé

(5 granules, 3 fois par jour). Selon les cas :

Natrum sulfuricum 30 CH : en cas d'arthrose de hanche aggravée par l'humidité et le changement de temps.

Actea spicata 2 CH : quand l'arthrose touche les articulations des doigts.

Radium bromatum 15 CH : quand elle entraîne des douleurs cervicales.

Radium bromatum 9 CH : lorsque les vertèbres lombaires sont concernées.

Les plantes calmantes

La reine-des-près : faire infuser 20 g de sommités fleuries dans 1 litre d'eau à boire dans la journée. Ou faire une décoction d'écorce de saule, sauf si l'on est allergique à l'aspirine.

Harpagophytum procumbens : en gélules sous forme d'extraits secs, à raison de 3 mg par jour. Les premiers résultats apparaissent au bout de trois semaines environ, à condition de bien suivre le traitement.

Les huiles essentielles (HE) : masser les zones douloureuses avec un mélange de 2 g d'HE de gaulthérie et 2 g d'HE de romarin, diluées dans 1 c. à café d'huile végétale neutre.

Les cures thermales pour s'assouplir

L'objectif : apaiser la douleur et récupérer de la mobilité.

Les soins : ils associent bains et jets hydromassants, boues anti-inflammatoires, massages et mobilisation en piscine, complétés par des exercices de renforcement musculaire. Les effets de la cure se

font sentir pendant six à neuf mois, selon l'étude Thermaarthrose sur l'arthrose du genou. « Les cures durent dix-huit jours et s'adressent à tous les stades de la maladie : débutante, évolutive ou avancée avec prothèse », précise le Dr Michèle Séchan, rhumatologue et médecin thermal à Caudebec.

L'acupuncture en complément

Le nombre de séances dépend de l'ancienneté de l'arthrose, de l'âge de la personne, du type de douleur...

En phase aiguë : 2 ou 3 séances de 30 minutes espacées d'une semaine, une autre 15 jours après.

Dans les douleurs chroniques : 3 ou 4 séances suffisent en principe. Sinon, inutile de poursuivre.

« Selon les facteurs favorisants (climat...), l'aspect de la langue et le terrain du patient, on intervient sur des points proches ou éloignés de l'articulation, explique le Dr Olivier Duhamel. Car, chez les arthrosiques, on note souvent une faiblesse d'un organe à distance, qui correspond à l'articulation douloureuse. »

LIBYE: L'aéroport international de Tripoli fermé suite à de nouveaux affrontements



De nouveaux affrontements ont éclaté mardi dans le centre de Tripoli, capitale libyenne, entraînant la fermeture de l'aéroport international de Tripoli pour la troisième fois en moins de deux jours.

«Des affrontements ont éclaté à nouveau dans les quartiers résidentiels de la région de Ghararat, quelques heures après la prise de contrôle (de la zone) par les forces de sécurité».

Des patrouilles de la force de dissuasion spéciale ont essuyé des tirs nourris, ont appris les médias de source sécuritaire.

La force de dissuasion spéciale du ministère de l'Intérieur avait déclaré précédemment avoir pris le contrôle de la région qu'elle considère comme une «région militaire».

«Les affrontements se poursuivent encore. Les vols ont été suspendus à l'aéroport international de Tripoli car les affrontements sont trop proches de l'aéroport et les tirs pourraient toucher des avions volant au-dessus de la zone», a ajouté la même source.

La force de dissuasion spéciale a mis en garde les habitants, leur conseillant d'éviter «les déplacements vers des zones d'affrontements pour leur sécurité».

La Libye connaît un vide sécuritaire et est plongée dans le chaos depuis la chute de Mouammar Kadhafi en 2011.

MALI: Visite de la procureure de la Cour pénale internationale

Fatou Bensouda, procureure de la Cour pénale internationale (CPI), a entamé mardi une visite de 48 heures à Bamako, selon une source officielle.

Au cours de sa visite, elle rencontrera les autorités politiques et militaires, ainsi que les responsables judiciaires et les organisations de la société civile.

Les dossiers relatifs notamment à l'impunité de personnes soupçonnées de crime contre l'humanité dans le nord, seront examinés.

La procureure de la CPI sera reçue mercredi par le président malien, Ibrahim Boubacar Keïta.

En août dernier, la CPI a condamné le terroriste malien Ahmad al Faqi al Mahdi à payer 2,7 millions d'euros de dommages pour les préjudices causés à des monuments de Tombouctou.

Il a été condamné à 9 ans de prison le 27 septembre 2016 pour la destruction de plusieurs sites culturels de Tombouctou en 2012, dont les célèbres mausolées des Saints.

SAHARA OCCIDENTAL-MAROC

M. Kohler poursuit sa tournée dans la région pour relancer le processus de règlement du conflit

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, poursuivait sa tournée dans la région en se rendant hier dans les camps de réfugiés sahraouis en vue de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental par les voies pacifiques dans le cadre du droit du peuple sahraoui à un référendum autodétermination, conformément aux résolutions des Nations unies.

Première du genre depuis sa nomination par le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, la tournée de M. Kohler a été entamée, il y a trois jours au Maroc, où il a été reçu par le roi Mohammed VI et rencontré le Chef du gouvernement Saâd Eddine El Othmani. S'exprimant peu à la veille de cette visite, le représentant du Front Polisario auprès des Nations-Unies, Ahmed Boukhari, a indiqué que M. Kohler doit faire la pression nécessaire sur la France afin de résoudre le conflit du Sahara occidental.

«S'il veut réaliser des progrès dans la recherche d'une solution au conflit du Sahara occidental, M. Kohler doit faire la pression nécessaire sur la France, car l'obstacle c'est l'obstination du Maroc à maintenir l'occupation avec le soutien de la France», a souligné M. Boukhari lors d'une conférence de presse, à la veille de la première visite de l'Envoyé spécial de l'ONU dans les camps de réfugiés sahraouis.

«Lorsque nous disons que la partie sahraouie va maintenir sa traditionnelle coopération cela veut dire que l'obstacle ne se trouve ici, à notre niveau, mais il faut aller le chercher ailleurs et nous avons indiqué des



portes. Il s'agit de Rabat et surtout la France», a-t-il ajouté.

Il a, en outre, noté que «les autorités sahraouies ont toujours demandé aux émissaires onusiens pour le Sahara occidental de visiter les territoires sahraouis».

Mais la réception et le black-out médiatique que lui a réservé Rabat (première étape de sa visite dans la région), montre que les autorités marocaines sont en train de lui dire de manière implicite que vous n'êtes pas une persona grata».

M. Boukhari a dit, par ailleurs, s'attendre à ce que M. Kohler fasse un bilan de sa tournée dans la région.

«Il est prématuré de dire qu'elles sont ses conclusions, il va voir la partie sahraouie, l'Algérie, la Mauritanie et informer le secrétaire générale et le Conseil de sécurité», a-t-il soutenu.

«Vu son calibre politique et son expérience, je suis sûr qu'il n'acceptera pas la stratégie qui a été menée contre son prédécesseur Christopher Ross, je ne pense pas que M. Kohler soit venu pour gaspiller du temps», a-t-il fait remarquer.

Le représentant du Front Polisario auprès de l'ONU a, par la même occasion réitéré la volonté de la partie sahraouie de coopérer avec M. Kohler pour le succès de sa mission, appelant les Nations Unies à accélérer la solution juste et définitive de la ques-

tion du Sahara occidental à travers le respect du droit inaliénable des Sahraouis à l'autodétermination et à l'indépendance et la mise en œuvre de la dernière résolution (2351) du Conseil de sécurité de l'ONU.

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations Unies pour le Sahara occidental qui est arrivé, mercredi matin, aux camps de réfugiés sahraouis pour une visite de deux jours dans la cadre de sa tournée dans la région a été reçu par des responsables sahraouis et se rendra dans une première halte à Aousserd, où il va rencontrer des femmes sahraouies.

Un accueil populaire lui sera également réservé.

L'envoyé personnel du SG de l'ONU doit rencontrer dans l'après-midi plusieurs responsables sahraouis.

Dans le cadre de son séjour de deux jours aux camps de réfugiés sahraouis, M. Kohler devra rencontrer, la jeunesse sahraouie et des représentants de l'Association des familles des disparus sahraouis, le responsable du Croissant-Rouge sahraoui, comme il aura des séances de travail avec la Minurso.

Au deuxième jour de sa visite, M. Kohler achèvera jeudi soir ses rencontres avec les responsables sahraouis avec la tenue d'une rencontre avec le secrétaire général du Front Polisario, président sahraoui Ibrahim Ghali au

siège de la présidence.

Il s'agit de la première visite de M. Kohler dans la région, depuis sa nomination le 8 septembre par le secrétaire général Antonio Guterres comme son envoyé personnel au Sahara occidental, en remplacement de Christopher Ross.

L'objectif de la mission de Kohler et de relancer la médiation entre le Front Polisario et le Maroc afin de régler le conflit qui dure depuis plus de 40 ans.

Ensuite un rapport de sa mission sera présenté devant le conseil de sécurité de l'ONU. Le chef de l'ONU a promis en avril dernier de relancer les négociations, à l'arrêt depuis 2012, avec «une nouvelle dynamique».

Après sa prise de fonction aux mois de septembre, Kohler avait immédiatement pris contact avec les parties au conflit.

Il avait également fait part de son impatience de se rendre dans la région et de s'engager avec les parties dans un esprit de confiance afin de relancer le processus de paix, après cinq années de gel, dû aux blocages marocains.

M. Kohler, ancien président allemand, a tenu plusieurs réunions et consultations dans l'objectif de relancer les négociations entre le Front Polisario et le Maroc.

Il s'était notamment entretenu avec une délégation du Front Polisario, conduite par le coordinateur sahraoui avec la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (MINURSO), Mohamed Khedad, des perspectives du processus onusien au Sahara occidental.

C'était le 15 août dernier que la nomination de l'ancien président allemand au poste d'envoyé personnel a été confirmée par l'ONU, marquant la fin du mandat de Christopher Ross.

Pendant les dernières années, l'Américain Ross n'était pas parvenu à réunir les parties au conflit.

Il y a cinq mois, le prédécesseur de Kohler, Christopher Ross avait démissionné.

SAHARA OCCIDENTAL : Kohler s'entretient avec la wali d'Aousserd

L'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Horst Kohler, s'est entretenu, hier, avec la wali de Aousserd, Meriem Salek Hamada, à l'occasion de sa première visite de deux jours aux camps de réfugiés sahraouis, dans le cadre d'une tournée dans la région pour tenter de relancer le processus de règlement du conflit du Sahara occidental.

M. Kohler, qui a été reçu par des responsables sahraouis à son arrivée aux camps de réfugiés, s'est rendu à Aousserd, où il a rencontré la première responsable de la localité, Meriem Salek Hamada en présence notamment des membres du gouvernement, du Parlement, du Conseil consultatif sahraoui, ainsi que des autorités locales.



L'envoyé personnel du SG de l'ONU doit rencontrer dans l'après-midi plusieurs responsables et des femmes sahraouis.

Il va, en fin de journée, en outre, rencontrer la délégation des négociateurs

du plan onusien de règlement du conflit du Sahara occidental.

Dans le cadre de son séjour de deux jours aux camps de réfugiés sahraouis, l'envoyé personnel du SG de l'ONU devra rencontrer, la jeunesse sahraouie et des représentants de l'Association des familles des disparus sahraouis, le responsable du Croissant-Rouge sahraoui, comme il aura des séances de travail avec la Minurso.

Au deuxième jour de sa visite, M. Kohler achèvera ce soir ses rencontres avec les responsables sahraouis avec la tenue d'une rencontre avec le secrétaire général du Front Polisario, président sahraoui Ibrahim Ghali au siège de la présidence.

LUTTE CONTRE LE TERRORISME: L'UE confirme la création d'une future «Unité européenne de renseignement»

L'UE travaille à la création d'une future «Unité européenne de renseignement» en vue d'améliorer la coopération dans ce domaine entre les Etats membres afin de permettre à l'Union de contrer efficacement le terrorisme et les menaces pour la sécurité, a confirmé hier la Commission européenne.

«Outre les mesures pratiques pour le court terme, qui seront prises au cours des 16 prochains mois, la Commission travaille à la création d'une future Unité européenne de renseignement, comme annoncé par le président Juncker dans le cadre de sa vision pour l'UE à l'horizon 2025», a indiqué l'exécutif européen.

Le commissaire chargé de l'union de la sécurité, Julian King qui a présenté lundi, lors d'une conférence de presse, les nouvelles mesures destinées à mieux pro-



téger les Européens, a affirmé que l'UE veut renforcer l'action extérieure et la coopération avec les pays tiers dans le domaine de la lutte contre le terrorisme et d'autres formes graves de criminalité transnationale.

La Commission a ainsi recommandé au Conseil de l'autoriser à ouvrir des négociations en vue de conclure avec le Canada un accord révisé sur les données des dossiers passagers, conformément aux exigences énoncées par la Cour de justice de l'Union européenne qui avait rejeté le premier accord signé entre les deux parties en 2014.

L'exécutif européen qui souhaite renforcer la coopé-

ration d'Europol avec les pays tiers, recommande également au Conseil de l'autoriser à engager des négociations en vue de la conclusion d'accords concernant le transfert de données à caractère personnel entre Europol et certains pays dont l'Algérie, l'Egypte, la Jordanie, le Maroc, la Tunisie ou encore la Turquie.

La Commission européenne a proposé, en outre, la création d'un réseau de l'UE pour la sécurité CBRN (substances chimiques, biologiques, radiologiques et nucléaires) et un pôle de connaissances CBRN qui relèvera du Centre européen de la lutte contre le terrorisme (ECTC) au sein d'Eu-

ropol même si l'exécutif européen estime que la probabilité que des attentats soient commis à l'aide de ces substances est «faible».

La Commission européenne a présenté, par ailleurs, un plan d'action doté de près de 120 millions d'euros destiné à «intensifier le soutien aux mesures prises par les Etats membres pour protéger les espaces publics».

Ce plan d'action prévoit «un soutien financier accru» de 18,5 millions d'euros en 2017 et de 120 millions d'euros en 2018 pour sécuriser les espaces publics, très fréquentés, et de plus en plus la cible d'attaques terroristes, comme l'ont montré les attentats commis dernièrement à Barcelone, Londres, Manchester et Stockholm.

«Les nouvelles mesures annoncées aujourd'hui aideront les Etats membres à priver les terroristes des moyens leur permettant de perpétrer leurs actes odieux et protégeront également mieux nos espaces publics», a estimé le premier vice-président de la Commission, Frans Timmermans, cité dans un communiqué.

CHINE Le XIX^e congrès du Parti communiste chinois a entamé ses travaux

Le XIX^e congrès du Parti communiste chinois (PCC) s'est ouvert hier à Pékin, avec la participation de 2300 délégués qui éliront à huis clos les structures hiérarchiques du parti.

Un comité central de 205 membres, un bureau politique de 25 membres et enfin un secrétaire général doivent être élus à l'issue de ce congrès qui s'achèvera le 24 octobre.

Parmi les éventuels candidats au secrétariat général, les observateurs citent Chen Miner, 57 ans, chef du Parti dans la grande métropole de Chongqing (sud-ouest), et Hu Chunhua, 54 ans, numéro un de la riche province du Guangdong (sud).

L'actuel secrétaire général du PCC, Xi Jinping a commencé mercredi à présenter, au nom du 18^e Comité central du Parti communiste chinois (PCC), un rapport au 19^e Congrès national du PCC. «Le socialisme à la chinoise est entré dans une nouvelle ère», a déclaré mercredi le président Xi Jinping lors de l'allocution d'ouverture du 19^e Congrès.

Il a ensuite indiqué que «le PIB chinois était passé de 54.000 milliards de yuans à 80.000 milliards de yuans (12.100 milliards de dollars)» au cours des cinq dernières années.

Il a enfin appelé les membres du PCC à «assurer une victoire décisive dans la construction d'une société modérément prospère sur tous les plans et à œuvrer en vue du grand succès du socialisme à la chinoise pour une nouvelle ère».

GRANDE-BRETAGNE : Augmentation «spectaculaire» de la menace terroriste au Royaume-Uni

La cadence et l'ampleur des projets terroristes se sont accélérées de façon «spectaculaire» au Royaume-Uni, a déclaré mardi le chef du MI5, le service de renseignement britannique.

«Nous avons vu une augmentation spectaculaire de la menace cette année.

En 34 ans de carrière, c'est le rythme le plus élevé que j'ai connu», a déclaré Andrew Parker, directeur du MI5. «Vingt attaques terroristes ont été déjouées au cours des quatre dernières années», a-t-il dénombré, et «ces sept derniers mois, nos services et les services de police ont déjoué sept attaques terroristes par des islamistes dont le but était de tuer et de mutiler».

Depuis le début de l'année, cinq attentats ont été commis au Royaume-Uni : quatre à Londres, et un à Manchester.

«Entre la conception et la commission d'une action, il peut se passer seulement quelques jours. Ce rythme, et la façon qu'ont les extrémistes d'utiliser internet rendent les menaces plus difficiles à détecter et nous laissent une plus courte fenêtre de tir pour agir», a-t-il déclaré.

«L'échelle à laquelle nous opérons est plus grande que jamais. Nous menons actuellement plus de 500 opérations de surveillance concernant environ 3.000 individus connus pour être impliqués d'une façon ou d'une autre dans des activités terroristes», a-t-il dit. «En plus de ceux que nous surveillons aujourd'hui, le risque peut aussi venir de personnes revenues d'Irak et de Syrie et il y a aussi les plus de 20.000 personnes que nous avons déjà passées au crible dans nos enquêtes terroristes passées.

Et il y aura des extrémistes violents que nous ne connaissons pas encore», a-t-il prévenu.

«Nous ne pouvons espérer tout empêcher», a admis le chef des services de renseignement, malgré un nombre record d'arrestations liées au terrorisme : 379 personnes de juin 2016 à juin 2017.

APS

MALTE: Le Premier ministre promet justice après l'assassinat d'une journaliste

Le Premier ministre travailliste maltais, Joseph Muscat, a reconnu que la journaliste et blogueuse assassinée lundi était sa «plus grande adversaire» mais a promis de retrouver et traduire en justice ses meurtriers.

M. Muscat, accusé par le fils de Daphne Caruana Galizia d'être «responsable et complice» de l'attentat ciblé à la voiture piégée qui a tué sa mère, a tenté dans un entretien au journal italien *La Repubblica*, publié hier, de pointer l'opposition, assurant que c'est sur elle que portaient les dernières enquêtes de la militante anti-corruption.

«Il est impensable dans un pays comme Malte de mourir pour son travail, dans le cas de Mme Caruana Galizia pour ce qu'elle a écrit», a-t-il insisté.

«Elle était probablement ma plus grande adversaire, elle m'a attaqué depuis le temps où j'étais le chef de l'opposition».

Mais c'était son travail», a-t-il répété, répétant qu'il avait fait appel à la police fédérale américaine (FBI) et à des services de sécurité européens pour re-

trouver les meurtriers.

Daphne Caruana Galizia, 53 ans, a été à l'origine d'accusations de corruption ayant poussé M.

Muscat à convoquer des élections anticipées en juin, qu'il a largement remportées grâce au boom économique actuel du petit pays.

«Pionnière du journalisme d'investigation à Malte», selon la Commission européenne, elle a été tuée lundi dans l'explosion d'une bombe sous sa voiture.

Dans une autre interview au journal italien *La Stampa*, M. Muscat évoque le leader de l'opposition, Adrian Delia, indiquant qu'il avait été accusé pour «blanchiment d'argent, prostitution et autres» par la journaliste.

Selon M. Muscat, celle-ci a également affirmé dans son blog avoir reçu des menaces de la part de «gens de l'opposition» le mois dernier.

M. Delia a réclamé mardi la démission de M. Muscat, estimant qu'il avait été incapable de garantir la sécurité de la journaliste et blogueuse.

M. Muscat a vivement répondu à cette attaque lors d'une allocution à la télévision maltaise, affirmant qu'il ne pouvait pas protéger quelqu'un qui ne le voulait pas.

Des experts néerlandais de la police scientifique sont arrivés mardi pour aider les enquêteurs, qui pour l'instant n'ont fait état d'aucune piste tangible.

Selon des sources policières maltaises, l'explosif utilisé, qui a propulsé la voiture de la journaliste dans un champ à plusieurs dizaines de mètres, était du Semtex, produit très puissant souvent utilisé dans des attaques terroristes d'envergure.

Le meurtre de cette journaliste dans un pays de l'Union européenne, dont Malte avait assuré la présidence tournante en début d'année, a soulevé une vague d'indignation dans le monde.

Le secrétariat d'Etat américain a condamné mardi cette «attaque lâche» contre une journaliste «courageuse qui a voué sa carrière à faire la lumière sur la corruption».

IRAN/ÉTATS-UNIS Le guide suprême iranien dénonce les «diatribes et sornettes» de Trump

Le guide suprême iranien Ali Khamenei a dénoncé hier les «diatribes et sornettes» de Donald Trump, dans sa première réaction aux récents propos du président américain contre l'Iran.

«Je ne veux pas perdre mon temps à répondre aux diatribes et sornettes de la brute qu'est le président américain», a déclaré l'ayatollah Khamenei dans un discours adressé à des étudiants à Téhéran et publié sur son compte Telegram.

Les Etats-Unis «sont en colère parce qu'aujourd'hui la République islamique d'Iran a contrarié leurs plans au Liban, en Syrie et en Irak», a-t-il avancé.

Mais «que chacun se rassure: cette fois encore la nation ira-

nienne va frapper l'Amérique au visage et la vaincre», a ajouté le Guide suprême.

«Le président des Etats-Unis fait étalage de bêtise mais cela ne doit pas détourner notre attention des troubles que provoque l'Amérique», a-t-il encore dit.

Dans une violente charge contre l'Iran, M. Trump a appelé vendredi dernier le Congrès américain à appliquer de nouvelles sanctions contre Téhéran.

Il a menacé de retirer son pays de l'accord sur le nucléaire iranien signé en 2015 entre Téhéran et le groupe des Six (Allemagne, Chine, Etats-Unis, France, Grande-Bretagne et Russie).

9^E FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Le chant lyrique d'opéra à l'honneur à l'Opéra d'Alger

Deux trio lyriques mexicain et allemand japonais, un quatuor japonais et un ensemble sud-africain ont animé, mardi à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, la quatrième soirée du 9^e Festival international de musique symphonique mettant en avant le chant lyrique d'opéra et la musique de chambre.

Accompagnés par le pianiste Juan Pablo Horcasitas, la mezzo-soprano Carla Lopez-Speziale et le chanteur lyrique Mauricio Trejo, ont revisité des classiques de l'opéra européen et des œuvres de la musique latino-américaine. En solo ou en duo, les deux chanteurs lyriques ont remis au goût du jour de célèbres œuvres, entre autres, du compositeur italien Gioachino Rossini (Cruda Sorte) et «C'est toi, c'est moi» du français Georges Bizet, compositeur de Carmen, opéra comique très connu dans le monde.

Le trio mexicain a également gratifié le public de l'opéra d'Alger de chants lyriques comme «L'invitation au voyage» du compositeur français Henri Duparc et «Amor» du pianiste américain William Bolcom.

D'autres chansons tirées de la musique mexicaine dont «Granada» de Agustin Lara et «Intima» de Tata Nacho ont été également interprétées lors de cette soirée qui a drainé un public nombreux.

En deuxième partie de cette soirée, le quatuor japonais a gratifié le public d'œuvres symphoniques puisés dans l'opéra classique et du patrimoine musi-

cal nippon, notamment «Song of the birds» du compositeur japonais Akira Nishimura et «Bassoon Sonata» du pianiste français Camille Saint-Saëns.

Composé du pianiste Toshiki Usui, des violonistes Akinobu Yoda et Kohhei Sakaguchi, la chanteuse lyrique Fujiko Hirai, le quatuor a offert une «parade» musicale à travers des morceaux exécutés en solo.

Le trio allemand «Vivi Vassileva» du nom de la percussionniste de cet ensemble dont fait partie le guitariste Lucas Campara Diniz et la pianiste Carina Madisius a, à son tour, revisité des œuvres du chef d'orchestre et percussionniste français Thierry Deleruyelle, du compositeur argentin Astor Piazzola et du Danois Anders Koppel. En dernière partie de cette soirée, un ensemble sud-africain composé, outre le chanteur lyrique Mzoxolo Stokwe, de violoncelliste, violonistes et d'un pianiste, ont enchanté le public d'une de chansons traditionnelles accompagnées de «pas de danse» très envoi- voutantes. Outre l'Algérie, treize pays dont la Syrie, l'Afrique du Sud, la Russie, le Japon et le Mexique participent à ce festival, organisé sous l'égide du ministère de la Culture en collaboration avec



l'Office national des droits d'auteur et droits voisins (Onda) et l'Opéra d'Alger.

Le 9^e festival international de musique symphonique se poursuit mercredi l'Opéra d'Alger, avec au programme de la soirée de clôture le «Trio Fortuny» d'Espagne, une chorale de chambre de Syrie, et l'Ensemble de chambre «Les solistes de Saint-Peters-

bourg» de Russie.

Organisé depuis 2009, le Festival international de musique symphonique est un rendez-vous annuel qui se déroule depuis 2016 à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih, réunit de grands compositeurs de la musique universelle et orchestres symphoniques.

PUBLICITE

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

MINISTÈRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE
OFFICE NATIONAL DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES
DIRECTION DES ŒUVRES UNIVERSITAIRES TAMANRASSET

AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Des Œuvres Universitaires Tamanrasset lance un avis de recrutement pour les grades :

- **Administrateur** : Deux (02) postes, recrutement par voie de concours sur titre parmi les candidats titulaires d'une licence dans les filières : droit juridique, science économique, science financières, science commerciales, sciences islamiques (charéa et droit), science information et communication, sciences politiques, science de gestion, sociologie sauf éducatif, psychologie spécialité travail et organisation.

- **Psychologue clinicien de santé publique** : un (01) poste, recrutement par voie de concours sur titre, parmi les candidats titulaires d'un diplôme : d'une licence en psychologie, option clinique ou d'un titre reconnu équivalent.

- **Infirmier de santé publique** : un (01) poste, recrutement par voie de concours sur titre, parmi les candidats titulaires des diplômes des instituts nationaux des formations supérieures paramédicales, branches soins, spécialité soins généraux.

- **Comptable administratif** : un (01) poste, recrutement par voie de concours sur titre, parmi les candidats titulaires d'un diplôme de technicien en comptabilité, diplôme en contrôle des techniques comptables.

- **Technicien en informatique** : un (01) poste, recrutement par voie de concours sur titre, parmi les candidats titulaires d'un diplôme : T.S en informatique ou d'un titre reconnu équivalent.

Dossier à fournir pour participer au concours :

1. Demande manuscrite de participation au concours
2. Copie certifiée conforme à la carte d'identité
3. Copie certifiée conforme au diplôme
4. Extrait de casier judiciaire
5. Situation vis-à-vis du service national
6. 02 photos
7. Certificat de travail
8. Deux enveloppes timbrées et libellées à l'adresse du candidat
9. Certificat de résidence
10. Formulaire d'information pour participer au concours sur titre

Les dossiers de candidatures doivent être transmis à la direction des œuvres universitaires Tamanrasset, dans un délai de quinze (15) jours ouvrables à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale.

Les dossiers incomplets ou parvenus après le délai prescrit ne seront pas pris en considération.

Adresse : Direction des œuvres universitaires, route de l'aéroport Tamanrasset.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA DE AIN DEFLA
DIRECTION DES ÉQUIPEMENTS PUBLICS
NUMÉRO D'IDENTIFICATION FISCALE (NIF) 099944019061117

Avis d'appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales N007/2017

- La direction des équipements publics de la wilaya de Aïn Defla dont le siège social est au Rue Kalouaze Moussa Aïn Defla, lance un appel d'offres national ouvert avec exigence de capacités minimales pour la réalisation d'un siège de contrôleur financier de la wilaya avec logement d'astreinte à Aïn Defla en 05 lots :

LOT N°02 : Climatisation.
LOT N°03 : V.R.D + Bâche à eau + Poste Transformateur P22 (Général Civil + Equipement).

LOT N°04 : Chauffage Central.
LOT N°05 : Mur de Clôture (Destiné aux micro-entreprises)
LOT N°06 : Réseaux Spécifiques.

Seules les entreprises qualifiées dans le domaine BTPH et qui possèdent Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux de bâtiment catégorie un (1) ou plus ayant un code de climatisation 3540-335 ou les sociétés spécialisées dans la climatisation possédant l'agrément ayant réalisé au minimum les travaux de climatisation d'un projet de catégorie «B» ou plus et une moyenne du chiffre d'affaires des 03 dernières années supérieure ou égale à 1.500.000,00 DA pour le lot N°02 et les entreprises qualifiées dans le domaine BTPH et qui possèdent Certificat de qualification et de classification professionnelle activité principale travaux de bâtiment catégorie un (1) ou plus ayant un code de Chauffage 3522-335 et ayant réalisé au minimum les travaux de chauffage central d'un projet de catégorie «B» ou plus et une moyenne du chiffre d'affaires des 03 dernières années supérieure ou égale à 1.000.000,00 DA pour le lot N°04 et les sociétés (personnes physiques ou morales) agréées et spécialisées dans le domaine d'installation des réseaux spécifiques (informatique, détection incendie ou télécommunication) ayant réalisé au minimum les travaux des réseaux spécifiques d'un projet de catégorie «B» ou plus et une moyenne du chiffre d'affaires des 03 dernières années supérieure ou égale à 1.000.000,00 DA pour le lot N°06, et les micro-entreprises titulaires d'une décision de l'éligibilité à l'aide de l'état pour le lot N°05, intéressées par le présent avis, peuvent retirer le cahier des charges auprès de la direction des équipements publics - Bureau de retrait des cahiers des charges (N°01) BDC, Rue Kalouaze Moussa, Aïn-Defla (à titre gratuit).

Les offres accompagnées des pièces et documents en cours de validité, tels qu'exigé par le cahier des charges, doivent être présentées dans trois (03) enveloppes distinctes fermées et cachetées, une enveloppe contenant « Dossier de candidatures », une enveloppe contenant « Offre technique » et une enveloppe contenant « Offre financière ».

Les documents et les pièces requises sont ceux exigés à l'article 12 pages 07 et 08 des « Instructions aux soumissionnaires » du cahier des charges dont sont notamment :

A- Dossier de candidature (pour les lots N°02, 03, 04 et 06 destinés aux entreprises ordinaires) :

1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

2- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

3- Les statuts pour les sociétés.

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle demandée (valable).

6- Les références professionnelles demandées, fournies par des maîtres d'ouvrage publics appuyées par des attestations de bonne exécution des travaux.

7- Les Bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2014-2015-2016), et pour les années antérieures si les services des impôts ou certificat faisant ressortir les bilans des 03 dernières années établis par les services d'impôts.

B- Offre Technique (pour les lots N°02, 03, 04, 05 et 06 destinés aux entreprises ordinaires et aux micro-entreprises) :

1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté par le soumissionnaire.

3- Le détail quantitatif - estimatif des offres dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les trois enveloppes (candidature, technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé qui porte la mention suivante :

1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

2- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

3- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

4- La décision de création de la micro-entreprise ANSEJ et la CNAC (décision de l'éligibilité à l'aide de l'état) (valable).

B- Offre Technique (pour les lots N°02, 03, 04, 05 et 06 destinés aux entreprises ordinaires et aux micro-entreprises) :

1- La déclaration à souscrire (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée et datée par le soumissionnaire.

2- Le cahier des charges portant à la dernière page, la mention manuscrite « lu et accepté ».

3- La liste des moyens humains et l'encadrement à mobiliser pour le projet, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire appuyé par une déclaration des effectifs à la CNAS accompagnée par des diplômes et des attestations d'affiliation auprès des services de la CNAS de moins de 03 mois pour l'encadrement, et des diplômes ou des attestations de travail pour les ouvriers qualifiés.

5- Liste des moyens matériels pour l'exécution du projet, signée, cachetée et datée par le soumissionnaire accompagnée des pièces justificatives (matériel roulant : cartes grises, polices d'assurance, ou contrats de location notarié (valide le jour d'ouverture des plis) ou contrat de leasing; matériel non roulant : PV du huisser de justice de moins d'une année à la date d'ouverture des plis ou contrat de location notarié (valide le jour d'ouverture des plis) ou contrat de leasing).

6- Mémoire technique.

C- Offre Financière comprendra (pour les lots N°02, 03, 04, 05 et 06 destinés aux entreprises ordinaires et aux micro-entreprises) :

1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté par le soumissionnaire.

3- Le détail quantitatif - estimatif des offres dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.

Les trois enveloppes (candidature, technique et financière) seront mises sous pli anonyme et fermé qui porte la mention suivante :

A- Dossier de candidature (pour les lots N°02, 03, 04 et 06 destinés aux entreprises ordinaires) :

1- Une déclaration de candidature (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

2- Une déclaration de probité (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

3- Les statuts pour les sociétés.

4- Les documents relatifs aux pouvoirs habilitant les personnes à engager l'entreprise.

5- Copie de Certificat de qualification et de classification professionnelle demandée (valable).

6- Les références professionnelles demandées, fournies par des maîtres d'ouvrage publics appuyées par des attestations de bonne exécution des travaux.

7- Les Bilans financiers de l'entreprise pour les 03 dernières années (2014-2015-2016), et pour les années antérieures si les services des impôts ou certificat faisant ressortir les bilans des 03 dernières années établis par les services d'impôts.

B- Offre Technique (pour les lots N°02, 03, 04, 05 et 06 destinés aux entreprises ordinaires et aux micro-entreprises) :

1- La lettre de soumission (selon modèle ci-joint annexe) remplie, signée, datée et cachetée par le soumissionnaire.

2- Le bordereau des prix unitaires dûment renseigné en chiffre et en lettre, signé et cacheté par le soumissionnaire.

3- Le détail quantitatif - estimatif des offres dûment renseigné, signé et cacheté par le soumissionnaire.

La durée de préparation des offres est fixée à vingt-deux (22) jours, à compter de la date de la première parution de l'avis d'appel d'offres dans l'un des quotidiens nationaux ou le BOMOP.

La date de dépôt des offres est fixée au 22^e jour correspondant au dernier jour de la durée de préparation des offres à l'heure limitée à 12h00 mn et déposée auprès de la direction des équipements publics sise au Rue Kalouaze Moussa Aïn Defla.

La période de validité des offres est égale à la durée de préparation des offres augmentée de trois (03) mois à compter de la date de dépôt des offres.

Le présent avis d'appel d'offres tiendra lieu d'invitation aux soumissionnaires pour assister à la séance d'ouverture des plis qui aura lieu à la date de dépôt des offres à treize heures (13h00) au siège de la direction des équipements publics bureau (N°08) 1^{er} étage. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant au même endroit.

SALON DE L'ARTISANAT ET DE LA TRANSFORMATION À MÉDÉA

Les produits du terroir à l'honneur

Un mini salon des produits du terroir s'est ouvert mardi à l'université Yahia Farès de Médéa en vue de promouvoir certains produits d'essence végétale tel que le raisin, la pomme, la figue, les céréales ou les fines herbes locales, ont indiqué les organisateurs.

Initié par la direction locale du tourisme et de l'artisanat, avec le concours de l'institut technique de l'arboriculture fruitière de Benchicao et l'office de tourisme de Médéa, ce mini-salon, d'une durée de deux jours, a également pour objectif de «faire connaître à un large public les vertus nutritives ou culinaires des produits du terroir, déclinés sous différentes saveurs et formes et de produits dérivés, fabriqués à base de variétés de cépage, de fruits arboricoles ou secs, de céréales qui ont constitué, jadis, le régime alimentaire des populations locales.

Dans un souci de préserver, d'une part, un savoir-faire ancestral menacé, aujourd'hui, d'extinction, d'inciter, d'autre part, les gens à consommer des produits naturels et sains, que ce rendez-vous d'artisans et transformateurs de produits agricoles a été mis sur pieds à l'occasion de ce mini-salon, a-t-on expliqué.

Au royaume de la figue

La figue sèche, que certains ont pris l'habitude de consommer à l'occasion des fêtes ou pour des raisons médicinales, retrouve toutes ses vertus et sa noblesse grâce aux mains savantes et au génie créatif de Elyas Bouguider, un artisan transformateur, propriétaire de la firme Tawal Royaume, sise Beni-Maaouche (Béjaia), qui a réussi à mettre au goût du jour ce fruit. Cet artisan a relevé le défi de replacer la figue sèche, encore boudée de nos jours par les consommateurs, sur le marché et conquérir de nouveaux amateurs de ce fruit sec.

La meilleure manière de concrétiser cet objectif consiste, selon cet artisan, à transformer ce fruit et le décliner sous de mul-

tiples formes et saveurs, tout en apportant une touche esthétique au produit fini en optant pour un emballage qui puisse attirer le consommateur, le séduire et l'inciter à acheter.

Or, ce qui fait la force de persuasion de cet artisan c'est la variété de produits dérivés de la figue sèche qu'il fabrique et commercialise, au niveau local, mais également vers certains marchés étrangers.

Le chocolat fourré à la figue demeure le produit phare de la maison qu'il espère imposer dans le segment de la chocolaterie et concurrencer des marques qui ont la côte auprès des consommateurs algériens. Autres produits dérivés présentés, lors de ce mini-salon, la confiture naturelle de figue ou encore l'huile de figue, destinée à la consommation mais aussi utilisée comme remède pour certaines pathologies.

Bouguider compte, en outre, lancer une nouvelle variété de chocolat, fabriquée, cette-fois-ci, à base de carroube, dont les essais ont été entamés, depuis peu, a-t-il affirmé, assurant que les produits qu'il commercialise commencent, peu à peu, à intéresser le consommateur algérien et qu'il existe une réelle opportunité pour le développement de ce produit de terroir.

Les céréales à l'honneur

A la base du régime alimentaire, les céréales continueront de l'être tant que des mains savantes comme l'incarne Zohra Kasdi parviennent à transformer les multiples variétés de graminacées en de succulentes préparations et mets, dont les consommateurs algériens ne s'en lassent jamais.

Cette femme artisan, spécialisée dans la

fabrication de pâtes alimentaires, a su mettre en valeur tout le savoir faire ancestral hérité de ces grands parents pour tirer le meilleur des variétés de céréales cultivées localement et répondre aux goûts et aux attentes des consommateurs.

Outre le traditionnel grain de couscous, fabriqué à base de blé dur, Mme Kasdi, la soixantaine passée, exhibe fièrement ses produits qu'elle tient jalousement à garder le secret de fabrication.

Du blé pur, communément appelé rouina, du couscous de fruits de chêne, Bellout, El-Maghloune, un mélange de blé et d'orge, en passant par le bran de blé, désigné sous le nom de Mathoune, en référence à cette vieille technique qui consiste à enfouir du blé dans une fosse et le conserver ainsi pendant des semaines entières, pour être utilisé en période hivernale, ornent son stand d'exposition.

Ces produits, qu'elle prépare avec son conjoint et quelques membres de la famille, sont prisés aussi bien à Médéa où elle est installée, qu'à travers des régions dans l'Est et l'Ouest du pays, a-t-elle confié.

La transformation, un art à part entière

Youssef Ould-Khaoua, un artisan natif de la ville de Médéa, a réussi, lui, à donner une seconde vie à des produits qui ont tendance à disparaître une fois la saison terminée, en l'occurrence le raisin, son



terrain de prédilection, depuis de longues années, mais aussi le pommier et le poirier.

Réputé à Médéa pour son suc épuré de raisin, le Rob, une spécialité de la grande famille des Ould-Khaoua, Youssef a investi, il y a plusieurs années, le créneau de la fabrication de vinaigre à base, d'abord, de raisin, avant de passer au pommier, en calculant les techniques de distillation et de transformation, héritées par d'anciens artisans ottomans, ces artisans, qui étaient installés dans l'ancienne capitale du Titteri, Médéa.

Artisan infatigable, il refuse de se confiner uniquement dans le créneau du vinaigre, et tentera de nouvelles expériences qui lui permettront d'aboutir à la fabrication de nouvelles variétés de vinaigre à base de poires, de miel ou de lentisque (localement appelé ed-dharoue). L'entreprise familiale qu'il dirige compte à son actif onze produits, entre vinaigre et dérivés de raisin. Lagamme qu'il propose, aujourd'hui, peut être élargie encore davantage pour peu qu'il y ait un effort de soutien des pouvoirs publics, notamment sur le plan de la commercialisation, a-t-il indiqué.

APS

ARTISANAT

Remise des prix de l'artisanat à cinq artisans de différentes wilayas du pays

Les prix de l'artisanat ont été décernés, mardi à Alger, à cinq artisans issus de différentes wilayas du pays dans le cadre du concours national du meilleur produit artisanal et artistique authentique.

Le premier prix a été remis à Messaouda Kellaa Eddam de la wilaya de Ghardaïa, qui a innové dans le tissage d'un tapis en laine artisanale, tandis qu'un prix similaire a été remis à Messaoud Lachehab de Constantine, artisan spécialiste en dinanderie pour un service en cuivre rouge.

Maalemi Messaoud de Tizi Ouzou a reçu un prix pour des objets d'art réalisés à base d'argile, de plâtre, de pierre et de verre.

Un autre prix a été décerné à Abdelkrim Remima de Bejaia, ayant innové dans la fabrication d'œuvres d'art à partir de matériaux naturels recyclés. Nadjat Tidjani de la wilaya d'Ouargla a obtenu quant à elle un prix pour la confection d'un manteau de laine et d'une robe portant les symboles du Tassili. Le ministre du tourisme et de l'artisanat, Hassan Mermouri a affirmé, à cet égard, que cette cérémonie «consacre le savoir-faire, la créativité, le sacrifice et l'abnégation



dans la réalisation des objets d'art et encourage l'esprit de compétition chez les artisans en vue de développer l'artisanat et de le promouvoir sur les marchés national et international».

Pour valoriser le haut niveau des artisans algériens dans les différentes spécialités, le ministre a décidé cette année, et pour la première fois depuis la création de ce prix en 2003, de remettre un prix à un seul lauréat pour chaque spécialité, à la demande des artisans, à savoir les œuvres d'art en argile, métal, bois, laine, tissu et cuir, pour une meilleure évaluation des travaux des artisans, l'élargissement de la participation, le développement de l'artisanat et le respect des normes internationales en matière de qualité.

M. Mermouri a indiqué

que la «richesse du patrimoine culturel et civilisationnel a contribué à la diversification des métiers de l'artisanat que l'Etat œuvre à préserver à travers les différentes formes de soutien accordées aux artisans en vue d'augmenter leurs capacités de production, leur compétitivité et les aider à s'adapter aux mutations sociales, économiques et technologiques».

Le ministre a rappelé les «programmes lancés pour la promotion des entreprises artisanales en matière de gestion de la qualité selon des process étudiés qui se sont matérialisées par la «protection de la propriété intellectuelle dans le secteur, la gestion de la qualité selon les normes ISO 9001 concernant les entreprises artisanales et l'exploitation des technologies

modernes en matière d'offre, de promotion et de commercialisation».

Il a, dans ce sens, mis en exergue la «détermination du secteur à élaborer une nouvelle approche pour atteindre la qualité des produits dans le domaine de l'artisanat».

L'objectif est de faire du secteur de l'artisanat une source de développement génératrice de richesses et d'emplois conformément à la vision judicieuse du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, qui a conféré un nouvel élan au secteur de l'artisanat, a soutenu M. Mermouri.

Le ministre a saisi cette occasion pour appeler les artisans «à persévérer et à travailler en collectivité à travers leurs créations et innovations en vue de s'ouvrir aux marchés internationaux de manière à contribuer au développement et à la promotion de l'artisanat sur le double plans local et international».

Des attestations ont été remis, à la clôture de la cérémonie, aux membres du jury de sélection qui ont travaillé avec professionnalisme et n'ont ménagé aucun effort pour choisir les lauréats en toute transparence et objectivité.

MUSIQUE

La chanson sétifienne envahit la scène culturelle dans la capitale des Hauts-Plateaux

La ville de Sétif vit depuis mardi soir au rythme du festival de la chanson Sétifienne dans sa 10^{ème} et dernière édition, sous le slogan «Sraoui, mélodie de la patrie et de la citoyenneté». La soirée inaugurale de cette manifestation culturelle a été marquée par la présentation, deux heures durant, d'un tableau artistique intitulé «la mélodie de Amer», comprenant une mosaïque de chansons sétifiennes puisées du patrimoine local et interprétées par une panoplie d'artistes qui ont séduit un public exigeant venu nombreux assister à cet événement, organisé à la maison de la culture Houari Boumediene. Les inoubliables «Hali madrouy ya Bouteiba daouini», «Zahra mabroum Ennab», «Sidi Slimane El Wali», «Aala Dekhla banou sejrato» et «Sbart sbart ma lguitch douwaya» interprétées respectivement par Cheb Farès, Cheb Mohamed Amine Maiza, Cheb Housseim, Cheb Khalil et l'artiste Nouri Kamatchou, ont ébloui le public qui a eu droit à une virée dans le beau vieux temps. La star Nadia Guerfi Kechoud est venue par la suite présenter, avec sa voix forte et douce à la fois, un bouquet de chansons patrimoniales de style sraoui à l'instar de «Sab Rachrach», «Ya li thabouna la tzidou fi áadabna» «Aynik y'a aynik», avant d'envoûter le public avec «Ya Salah Kounek Salah» et le chef d'œuvre du défunt Aziz «Lahwa wa drara». Le coup d'envoi du festival de la chanson Sétifienne qui sera remplacé en mars prochain par le festival national du chant sraoui a été marqué par l'organisation d'une cérémonie en l'honneur de la famille du défunt Omar Ziyat, communément appelé «Sono Safi», spécialiste dans la sonorisation et l'éclairage, décédé en mai dernier, et un nombre de personnalités artistiques de la wilaya comme Kamel Enay.

Programme de la soirée

TF1 19:55

Contact

Avec : Thomas Jouannet, Alexis Loret



Louise Martel intègre le commissariat en remplacement de Léna, ce que l'équipe voit d'un très mauvais œil. Une jeune femme est alors retrouvée poignardée, le corps dévêtu, sur la plage près de l'étang de Berre. A ses côtés, un nourrisson âgé de quelques mois à peine, et, miraculeusement, encore en vie. L'enquête prend une toute autre tournure lorsqu'on découvre que ce bébé n'est pas celui de la victime. Qui sont-ils ? Comment sont-ils arrivés là ?...

France 2 19:55

L'émission politique

Magazine politique - 2 saisons / 33 épisodes



La journaliste et ses intervenants reçoivent Marine Le Pen, présidente du Front national. Agée de 49 ans, la candidate perdante du second tour de l'élection présidentielle revient sur l'actualité politique et économique du pays. Mise en examen en juin 2017 dans l'affaire des assistants parlementaires européens, la fille de Jean-Marie Le Pen s'expliquera aussi sur les tensions qui règnent dans son parti depuis la rentrée et depuis la démission du vice-président, Florian Philippot. Léa Salamé a également convié des philosophes, des économistes ou de nouveaux élus afin de débattre de ce qui a été dit en première partie d'émission.

France 3 19:55

Le choix de Cheyenne

Réalisateur : Jean-Marc Brondolo
Avec : Daniel Russo, Agnès Soral



Cheyenne, 15 ans, constate que la situation est tendue entre Laura et Lionel, ses parents. Une nuit, elle est réveillée brusquement par Laura qui lui annonce que Lionel a eu une crise cardiaque et a été hospitalisé. Quand Cheyenne tente de lui rendre visite, elle apprend qu'il n'a jamais été admis aux urgences. Confrontée, Laura lui dit que Lionel est parti avec une maîtresse. Mais Cheyenne ne la croit plus. Elle demande alors de l'aide à Simon, un gen-
darme.

CANAL+ 20:00

Billions

Avec : Paul Giamatti, Damian Lewis



Bobby Axelrod envisage de racheter discrètement l'entreprise Yum Time, spécialisée dans la fabrication de friandises. Il commence par se porter acquéreur de 4,9 % du capital en actions. Lara apprend que l'une de ses connaissances, June Raichlein, s'apprête à publier un ouvrage sur les rescapés du 11-Septembre 2001. Elle parvient à se faire envoyer les bonnes pages et découvre que l'écrivaine ternit la réputation de Bobby.

6 20:00

Les 50 chansons préférées des Français

Emission musicale - 1 épisodes



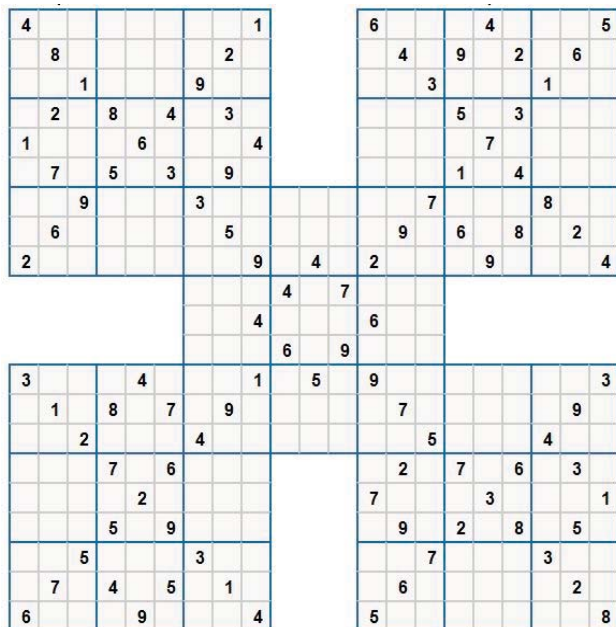
S'appuyant sur un grand sondage national, la chaîne propose de découvrir les 50 chansons préférées des Français, interprétées en live par de nombreux artistes sur la scène du Dôme de Paris-Palais des Sports. Se succèdent, notamment, Florent Pagny, Maître Gims, Louane, Calogero, M. Pokora, Nolwenn Leroy, Kids United, Amir, Julien Doré, Garou, BB Brunes, Pascal Obispo, Gilbert Montagné, Grégoire, Shy'm, Lara Fabian, Arcadian, Gwain Sers et Laurent Voulzy, qui chantent leurs propres tubes ou reprennent des morceaux mythiques dans des versions inédites.

Jeux

Samourai-Sudoku n°1699

Les problèmes de sudoku samourai se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3 x 3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

Chaque sudoku samourai a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

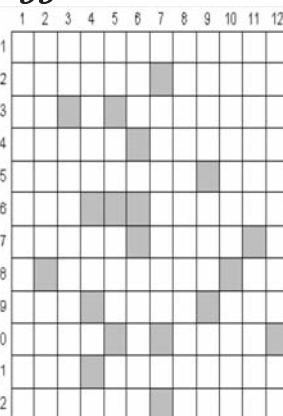


“Après le pain, l'éducation est le premier besoin d'un peuple.”

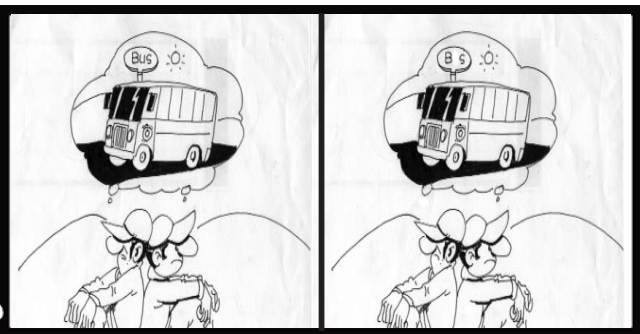
* Georges Jacques Danton

Mots croisés n°1699

- Verticalement :**
1. Immunité contre un poison
 2. Flet de pêche carré - Médecin américain d'origine russe
 3. Largeur d'une étoffe - Tordis
 4. Botaniste néerlandais - Relatif aux infractions qui peuvent frapper leurs auteurs
 5. Physicien suisse puis américain, d'origine allemande - Sigle de l'angl. Hum an Im-muno-Deficiency Virus
- Horizontalement :**
1. Animosité
 2. Plante - Unité de force électromotrice
 3. Thallium - Inattendue
 4. Écrivain américain - Pron. pers.
 5. Île française de l'Atlantique - Stokes - Le moi - Béryllium
 6. Colère - Langue non indo-européenne parlée dans l'Antiquité
 7. Torsade
 8. Porteraient un coup avec violence
 9. Grosse mouche - Qui n'a pas d'éc lat - Service du travail obligatoire
 10. Fondateur de la dynastie des Aglabides - Aussi, de même
 11. Insecte abondant près des eaux - Sujet
 12. Caches qqch - Infinif



Terreurs



Grille géante n°399

marquant le doute	régal	résultat	supprime	métal de soudure	en peu de temps	prix de cinéma
inutile	hôtels de luxe	petit chien	irait au hasard	objets de guerriers	enduites d'huile	
taillera						
soutiendrait un parti				ronquera		entuba
implicite				endossée		
nouée			thymus du veau	nommé	métal de ruée	
genre de règle	frappas du sabot	employé		très en musique	meubles de repos	
sceau du consulat	inquiètes	résistes		maison de fous		totale
		strident		chef de l'arche	poudre pour cuir	
fragment	liquide nutritif		armées d'antan		sonnes	
	insectes piquants		vraie			cicatriser
			brama		troufion américain	
expositions naturelles	terre de sculpteur		d'écopier	tardive	à payer !	
	doublures			transpirerai		
mauvais sujet suffisamment		partie du canal		abattre		
		belle fourrure			deuxième plat espagnol	
		cri d'aficionado		immense voile		légumineuses
	émarquera	ranger		bière de pub		
gros véhicule	jeune danseuse			surface agricole	zones de bronzage	
		vulgaire				pièces d'aujourd'hui
		roublard		pâturage d'été		
tasser				fonder		
partiras au galop			organes de moteur			
			satisfait		papier de chef	attrapée
					article de Madrid	
orage en mer	vieilles espèces			perdu		
	parassent			largeur de papier		
		outil de terrassier			mot de choix	
situation de tout repos						
					située dans la minute	

Solution

C'est arrivé un 19 octobre

1899 : Émile Loubet grâce Alfred Dreyfus.
1931 : début de la conquête de la Mandchourie par le Japon.

1983 : indépendance de Saint-Christophe-et-Nièves.

2002 : début de la crise politico-militaire en Côte d'Ivoire.

Célébrations

- International Talk Like a Pirate Day (IT-LAPD), en français Journée internationale du parler pirate, fête parodique émergente, d'origine américaine, où tout le monde est invité à parler comme les pirates du XVIII^e siècle.

- Semaine européenne de la mobilité.

- Saint-Christophe-et-Nièves (Saint-Kitts and-Nevis) : Fête nationale.

Sudoku n°1698

1	6	4	2	8	7	5	3	9
9	7	2	5	3	6	1	4	8
8	3	5	9	1	4	2	7	6
6	6	1	4	2	8	3	9	7
4	2	3	1	7	9	6	8	5
7	8	9	6	5	3	4	2	1
3	1	7	8	4	5	9	6	2
2	4	6	7	9	1	8	5	3
5	9	8	3	6	2	7	1	4
4	7	5	6	8	2	1	9	3
3	8	1	5	7	9	2	4	6
6	2	9	3	1	4	7	8	5
9	1	5	7	4	6	2	3	8
4	7	8	2	5	3	1	9	6
6	2	3	9	1	8	5	4	7
1	3	2	6	8	4	9	7	5
7	6	9	5	2	1	3	8	4
8	5	4	3	9	7	6	2	1
5	4	1	8	3	2	7	6	9
3	8	6	1	7	9	4	5	2
2	9	7	4	6	5	8	1	3

Mots Croisés n°1698

EMANCIPATION
CASERNE ■ AL ■ U
REPU ■ ORNIERE
ARRET ■ SALS
BLENEAU ■ L ■ F ■
O ■ SGANARELLE
US ■ AM ■ DUC ■ ES
IMAM ■ FE ■ ROCS
L ■ EMMERDANTE
LIRE ■ T ■ AY ■ E ■
EVE ■ RANCEUR
RESTAS ■ ENTRE

Grille géante n°398

H	R	A	A	E	P	A
D	E	R	E	P	A	R
D	E	V	A	L	E	R
D	E	C	A	T	I	R
C	I	R	E	S	E	R
T	I	S	A	N	E	S
J	E	T	S	R	I	D
E	S	T	A	D	O	R
A	S	S	E	R	V	I
O	M	A	I	S	S	O
M	U	S	E	L	E	F
R	U	S	R	A	L	E
A	N	E	I	G	N	O
R	I	A	U	S	E	E
S	I	T	E	B	R	A
F	E	T	E	S	A	R
R	E	T	R	I	B	U
F	I	E	R	O	B	R
E	X	A	S	P	E	E

HANDBALL / DIVISION EXCELLENCE (MESSIEURS) : Coup d'envoi vendredi



Le coup d'envoi du championnat d'Algérie de handball, Division Excellence messieurs, de la saison 2017-2018, sera donné demain avec une formule à deux poules (A et B) composées de huit clubs chacune.

Le système de compétition adopté pour la nouvelle saison prévoit le déroulement de 14 matchs dans la première phase dont les 4 premiers de chaque groupe joueront trois tournois (21 matchs) dans des villes à désigner.

La première journée du groupe A est marquée par le déplacement du GS Pétroliers (tenant du titre) à l'Ouest du pays pour affronter le nouveau promu, l'ES Arzew, alors que l'ES Ain Touta, 3e de la saison écoulée, se rendra dans la capitale pour défier le HBC El-Biar.

Dans le groupe B, le CR Bordj Bou Arréridj, vice-champion d'Algérie et auréolé de son titre en Supercoupe, ira affronter le CRB N'gaoues, le nouveau promu, tandis que le MC Oran accueillera la JSE Skikda en ouverture du championnat national Excellence.

Programme de la 1re journée / Demain (15h00) :

Groupe A : ES Arzew — GS Pétroliers HBC El-Biar — ES Ain Touta C Chelghoum Laid — O El-Oued MB Tadjenanet — CRB Baraki

Groupe B: CRB N'gaoues — CR Bordj Bou Arréridj MC Oran — JSE Skikda IC Ouargla — CR El-Harrouch MC Saïda — CRB Mila.

MONDIAUX-2017 DE JUDO (JUNIORS) : Les Algériens connaissent leurs adversaires

Les judokas algériens connaissent désormais leurs adversaires lors des Championnats du monde juniors (Mondiaux-2017) prévus à Zagreb en Croatie (18-22 octobre), à l'issue du tirage au sort effectué mardi.

Le judoka algérien Mustapha Benamar affrontera dans la catégorie des moins de 100 kg José Nova Al Cantar de la République dominicaine.

En cas de qualification il défiera le vainqueur du combat entre Aman Adamian (Russie) et Saneblidze Onise (Géorgie). Exempté du tour préliminaire, Temri Oussama Ramdane (-90 kg) sera opposé à Cesar Harrison (Australie) ou à David Garvias (Mexique), alors que Youcef Zallat (-73 kg) affrontera le Croate Dino Strmotić.

Chez les filles, Rania Benlahouaoui (-48 kg) affrontera Nauatbek Akmaral du Kazakhstan.

Si l'Algérienne passe ce cap, elle trouvera sur son chemin la Turque Melissa Cakmali ou la Française Anaïs Mosdier.

L'Algérie sera représentée dans la catégorie des moins de 63 kg par deux judokates, en l'occurrence Kenza Nait Ammar qui défiera la Sud-Coréenne Kim Jiyoung et Saidi Khadidja qui sera opposée à la Russe Mariia Gryzloua.

Un total de 590 athlètes dont 244 filles représentant 83 pays participent aux Mondiaux-2017 juniors, délocalisés par la Fédération internationale de Judo (IJF) de la Corée du Nord à la Croatie en raison de la tension sévissant dans la péninsule coréenne.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE-2017:

Le Sud algérien renoue avec la petite reine



La caravane de la 20e édition du Tour d'Algérie cycliste (TAC-2017), baptisée «édition des Oasis», s'est ébranlée hier à partir de la wilaya de Biskra (425 km au sud-est d'Alger), avec la participation de 73 coureurs de 13 équipes représentant huit pays.

L'Algérie est représentée par quatre équipes : le GS Pétroliers, le Vélo Club Sovac, les Lions de l'Atlas de Blida et l'AS Sûreté Nationale (ASSN).

Le TAC-2017 verra également la participation de sept autres pays: Tunisie, Maroc, Egypte, Jordanie, Emirats arabes unis, Libye et Syrie.

Pour cette 20e édition, le circuit adopté par les organisateurs comprendra seulement une partie des wilayas du sud-est du pays.

Les coureurs vont prendre le départ de Biskra vers les wilayas d'El Oued, Ouargla, Ghardaïa, Laghouat, Djelfa, M'sila puis retour à la ville des Ziban.

A cette occasion, les comités des wilayas chargés de la préparation de cet événement ont tracé des programmes comportant une série d'activités culturelles, artistiques et sportives.

Très attendu par les adeptes de la petite reine, le TAC-2017 est marqué

cette année, contrairement aux précédentes éditions, par un parcours plat qui avantage beaucoup plus les coureurs de sprint.

Le TAC-2017 : une impulsion pour le cyclisme dans le Sud

«Le Tour d'Algérie 2017 constitue cette année une formidable fête de sept jours pour les citoyens du sud-est algérien qui auront l'occasion de sortir sur le bord de la route pour suivre de près les meilleurs coureurs algériens, un objectif longuement recherché par la nouvelle équipe fédérale», a déclaré à l'APS le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), Mabrouk Kerboua.

Pour le président de la FAC, le Tour d'Algérie 2017 sera l'occasion de donner une nouvelle impulsion au cyclisme dans les wilayas du Sud, une région qui retrouve le goût de la compétition grâce à cet événement.

«La Fédération algérienne de cyclisme veut apporter, en collaboration avec les autorités locales concernées par le passage de la caravane, une nouvelle dynamique au cyclisme dans cette région.

Cette édition des Oasis se veut respectueuse de cette volonté», a-t-il ajouté.

Pour les organisateurs du TAC-2017, toutes les conditions sont réunies pour la réussite de cet événement.

«Le Tour d'Algérie exige l'aide et la contribution de tous les parte-

naires publics et privés pour faire réussir cet événement, devenu une tradition dans le programme des activités sportives du ministère de la Jeunesse et des Sports», a tenu à préciser le président de la FAC.

Avec sept étapes, le Tour d'Algérie retrouve sa version initiale

Les grands débuts du Tour d'Algérie remontent à la fin des années 1940, avec la participation de grands cyclistes révolutionnaires qui ont gravé leurs noms en lettres d'or dans l'histoire de la «petite reine» nationale.

Parmi ces glorieux champions, Nour Eddine Tchambaz, Sebti Benzine, Salim Belkir, Abdelbachir Reguigui, Abdelkader Zaaf ou encore Ahmed Kebaïli, le vainqueur d'une étape du premier Tour d'Algérie (Tlemcen) en 1949, et qui fut le premier Algérien figurant dans le classement de ce Tour remporté par le Belge Hilaire Couvreur.

Après une longue absence, c'est enfin la renaissance de cette grande épreuve en 2011 (TAC-2011) et dont l'édition assez réduite a été remportée par Azzedine Lagab, alors que celle de 2012 a vu la consécration de l'Erythréen Berhane Natnael.

A partir de 2013, le Tour d'Algérie devient le Grand Tour d'Algérie (GTAC) avec 22 étapes, une nouvelle version adoptée par l'ex-bureau fédéral qui a introduit les Tours internationaux de Blida, Sétif, Constantine, Oran et Annaba.

Les étapes du tour

Le tracé du tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), organisé du 18 au 24 octobre avec la participation de 13 équipes représentant huit pays dont l'Algérie.

Hier 18 octobre

-1ère étape : Biskra-El Oued (149 km)

Aujourd'hui 19 octobre

-2ème étape : Tougourt-Ouargla (123 km)

Demain 20 octobre

-3e étape : Ouargla-Ghardaïa (127 km)

Samedi 21 octobre

-4e étape : Ghardaïa-Laghouat (145 km)

Dimanche 22 octobre

-5e étape : Laghouat-Djelfa (169 km)

Lundi 23 octobre

6e étape : Djelfa-M'sila (131 km)

Mardi 24 octobre 7e étape : Bousaada-Biskra (176 km).

Les équipes engagées (Encadré)

Voici la liste des 13 équipes engagées au Tour d'Algérie cycliste 2017 (TAC-2017), organisé du 18 au 24 octobre dans les wilayas du sud-est algérien.

1-AS Sûreté Nationale (ASSN/Algérie) 2-GS Pétrolier (Algérie) 3-Vélo Club Sovac (Algérie) 4-Lions de l'Atlas de Blida (Algérie) 5-Al-Nasr (Emirats Arabes Unis) 6-Equipe nationale de Jordanie 7-Equipe nationale de Tunisie (Séniors) 8-Equipe nationale de Tunisie (Juniors) 9-Equipe Canal de Suez (Egypte) 10-Equipe nationale de Syrie (Juniors) 11-Equipe nationale de Syrie (Séniors) 12-Equipe nationale du Maroc 13-Equipe Al-Madina (Libye).

9^E CHAMPIONNAT ARABE DE KICK-BOXING EN JORDANIE: Qualification de 9 athlètes algériens aux derniers tours

Neuf (9) boxeurs algériens dont deux boxeuses ont été qualifiés mardi aux derniers tours des compétitions du 9ème championnat arabe de Kick-boxing qui se déroule à la capitale jordanienne Amman, avec la participation de neuf Etats arabes.

Les boxeurs qualifiés dans les trois disciplines de Kick-boxing, à savoir le Full contact, le Semi-contact et le K-1, sont: Meratya Mohamed Fathi (51 kg), Aissaoui Nouredine (54 kg), Aouissi Lakhdar Ben Ali (91 kg), Fellag Mustapha (57 kg), Boualem Haroun (57 kg), Ismail Mahieddine (63,5 kg) et so-

fiane Dergale (67 kg), ainsi que deux boxeuses en l'occurrence Zenasni Marwa (57 kg) et Bouaricha Imane (60 kg).

Selon le président de la fédération algérienne de Full contact, de Kick-boxing et disciplines assimilées, Abbas Essaid, l'Algérie participe à ce championnat après une longue absence de plusieurs années à cause de problèmes administratifs et organisationnels au sein de la Fédération.

Evaluant le déroulement de la première journée du championnat, l'entraîneur national Rachid Ben Bahi a exprimé sa satisfaction quant au niveau des athlètes algériens

qu'il a qualifié de «bon» en général en dépit de la forte compétition des autres pays participants, souhaitant en revanche la victoire de l'équipe nationale au championnat arabe.

Le 9ème championnat arabe de Kick-boxing, rappelle-t-on, a débuté lundi avec la participation de l'Algérie, représentée par 16 athlètes (garçons et filles), outre la participation de la Libye, l'Egypte, la Palestine, le Koweït, les Emirats arabes unis, le Bahreïn, le Yémen et le pays hôte qu'est la Jordanie.

LIGUE DES CHAMPIONS D'AFRIQUE (DEMI-FINALES/ RETOUR) WAC-USMA :

Les Marocains interrompent leur stage pour primes impayées

Les joueurs du WA Casablanca (Div.1 marocaine de football) ont interrompu mardi leur stage de concentration qui se déroulait à Rabat et ont dû quitter leur lieu d'hébergement pour primes impayées, à trois jours de la demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique face à l'USM Alger, rapportait hier le site spécialisé le 360 Sport.

Le président du club Said Naciri a multiplié les appels pour dissuader ses joueurs de retourner au camp du WAC à Rabat alors que ces derniers se dirigeaient d'ores et déjà vers Casablanca, précise la même source.

Les joueurs ont finalement décidé de revenir sur leur décision après avoir reçu une promesse de réunion ce mercredi avec le président. Le capitaine de l'équipe est d'ailleurs intervenu. Les joueurs ont réclamé leurs primes de qualification plus d'une fois.

Naciri a laissé trainer cette affaire en prétextant qu'il

avait promis une prime en cas de titre seulement, explique le 360 Sport. Confronté à une forte pression de la part de ses supporters, notamment après son élimination en 1/8 de finale de la Coupe du Trône par la Renaissance Berkane, le WAC a décidé de fuir Casablanca pour se préparer à Rabat, sur demande de son entraîneur Hocine Ammouta.

Les Casablancais ont réussi à tenir en échec l'USMA en demi-finale aller (0-0) disputée le 29 septembre dernier au stade du 5-juliet d'Alger. En



championnat marocain, le WAC, tenant du titre, est mal en point puisqu'il ferme la marche du classement avec 0 point mais avec trois matchs en retard à disputer.

L'ENTRAÎNEUR BELGE DE L'USM ALGER, PAUL PUT : "Ce sera un match très délicat"

L'entraîneur belge de l'USM Alger, Paul Put, a estimé hier que la demi-finale retour de la Ligue des champions d'Afrique contre le WA Casablanca, samedi au stade Mohammed V de Casablanca, sera "très délicate" mais se veut optimiste et serein.

"Le match retour tournera peut-être en notre faveur. A l'extérieur, on trouve parfois plus d'espaces, ce qui permet de mener des contre-attaques. Au football, tout est possible. Il ne faudra pas prendre de but et attendre patiemment les occasions de contre", a déclaré Put au micro de la FIFA.

L'USM Alger et le WA Casablanca

s'étaient quittés sur un score de parité (0-0) lors de la manche aller disputée au stade du 5-juliet (Alger). Paul Put, un connaisseur du football africain, ne craint pas l'ambiance du stade ni la pression du public marocain : "Le Maroc est connu pour l'enthousiasme de ses supporters, mais nous sommes habitués à ces ambiances.

Il existe une rivalité footballistique entre les deux pays. Nous savons que c'est un match très délicat", a-t-il ajouté. Ce match ne reste en tout cas qu'une étape vers un sacre potentiel dans la compétition.

Titre qui ouvrirait alors les portes

d'un autre tournoi prestigieux : la Coupe du Monde des Clubs-2017. Le tirage au sort d'EAF-2017 a justement eu lieu le 5 octobre et promet au champion d'Afrique un choc d'entrée contre le club mexicain de Pachuca. "Il ne faut pas brûler les étapes. Nous devons d'abord nous qualifier pour la finale, puis nous penserons au titre", souligne Put, avant de conclure : "Ensuite, nous aurons le temps de songer à la Coupe du Monde des clubs. Mais un entraîneur doit être ambitieux au football..." L'USM Alger se rend aujourd'hui au Maroc pour affronter le WA Casablanca samedi à 20h00.

LIGUE 1 MOBILIS (7E JOURNÉE) : Le CS Constantine revient de très loin

Le CS Constantine a consolidé sa première place au classement de la Ligue 1 Mobilis en battant l'ES Sétif (2-1) sur le fil mardi soir dans le match au sommet de la 7e journée, et marqué par plusieurs rebondissements, ayant été finalement favorable aux Sanafir.

Les choses avaient très mal démarré pour l'équipe locale, en concédant l'ouverture du score par l'infortuné Benayada qui a marqué contre son propre camp à la 54e minute, alors qu'il cherchait à intercepter un centre à raz de terre, venu de l'aile droite.

L'Aigle noir semblait se diriger droit vers une précieuse victoire en déplacement, qui l'aurait propulsé seul en tête du classement, mais la fin de match a connu un incroyable retournement de situation, puisque le CSC a non seulement réussi à égaliser par Abid à la 89e minute, mais a prendre l'avantage au score, moins de deux minutes plus tard, par l'intermédiaire d'Aroussi (2-1).

Un retour de loin donc pour le leader, qui conforte sa première place avec 16 points, au moment où l'En-

tente reste scotchée à la troisième place, qu'elle partage avec le MC Oran, ex aequo avec 12 unités.

Un peu plus tôt dans l'après-midi, c'est la JS Kabylie qui avait réussi une bonne affaire, en battant l'USM El Harrach (2-1), grâce à Soppo-Ekedi (30') et Benaldjia (46'), alors que Banouh avait ouvert le score pour les visiteurs à la 22e minute.

Un match qui cependant aurait pu connaître une toute autre issue si Banouh avait réussi à transformer le penalty qu'il a été chargé d'exécuter à l'heure de jeu.

Un ratage qui fait le bonheur du nouvel entraîneur de la JSK, Jean-Yves Chay, car non seulement il réussit sa première à domicile, mais voit les canaris se hisser à la 5e place, avec 11 points, au moment où l'USM El Harrach reste lanterne rouge, avec un seul point au compteur, mais avec un match en moins.

Même cas de figure pour l'USM Blida, qui continue à souffrir dans le bas du classement avant dernier (2 pts) alors que les choses avaient relativement bien commencé pour lui lors de cette

7e journée, car il a commencé par mener au score devant l'USM Bel-Abbes, avant de concéder finalement le nul (2-2).

Aïssa El Bey était en effet le premier à trouver le chemin des filets dans ce match, mais les visiteurs ont réussi à renverser la vapeur, par Zouari (53'), puis par Belahouel (66'), et ce n'est qu'à la 71e que les Blidéens ont réussi à égaliser, par l'intermédiaire de Friout, alors que l'équipe adverse était réduite à dix, après l'expulsion de son meneur de jeu Tabti.

De son côté, l'ancien leader Chabab de Belouizdad a conservé son invincibilité en ramenant un bon résultat nul de chez l'Olympique de Médéa (1-1), au moment où le choc MC Oran - MC Alger s'est soldé par un nul vierge (0-0).

A Médéa, Aribi avait ouvert le score pour le Chabab et c'est Mesfar qui a égalisé pour les Olympiens à l'heure de jeu. Lundi, en ouverture de cette 7e journée, c'est la Paradou AC qui avait réussi la meilleure affaire en se hissant à la 5e place du classement général, avec 11 points après sa courte victoire face

au DRB Tadjenant (1-0), grâce au buteur-maison, Zakaria Naidji, à l'heure de jeu.

Cette journée est amputée du match USM Alger - US Biskra, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Algérois en demi-finale (retour) de la Ligue des champions africaine, prévue samedi prochain en déplacement chez le WA Casablanca (Maroc).

LIGUE 1 MOBILIS DE FOOTBALL (8E JOURNÉE) : USM El-Harrach - USM Blida, gare au vaincu

La 8e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football débutera demain avec au menu le rendez-vous des mal-classés entre l'USM El-Harrach et l'USM Blida, toujours à la recherche de leur premier succès de la saison.

La lanterne rouge du championnat l'USMH avec un seul point, est appelée à sortir la tête de l'eau et réagir après une entame catastrophique marquée par un changement au niveau du staff technique avec l'arrivée du technicien tunisien Hamadi Dhaou en remplacement de Younes Ifticene.

Le club banlieusard, qui reste sur une défaite mardi à Tizi-Ouzou face à la JS Kabylie (2-1) n'aura d'autre alternative que de gagner pour amorcer sa mission de sauvetage.

L'USM Blida (15e, 2 pts), accrochée à domicile par l'USM Bel-Abbes (2-2) n'est pas en reste puisqu'elle doit retourner d'Alger avec un bon résultat, de quoi lui permettre de retrouver la confiance.

La suite des rencontres de cette 7e journée se déroulera samedi avec à l'affiche le choc entre le CR Belouizdad (3e, 13 pts) et le leader le CS Constantine (1er, 16 pts).

Cette journée sera tronquée du match ES Sétif - USM Alger, reporté à une date ultérieure en raison de l'engagement des Algérois en demi-finale (retour) de la Ligue des champions d'Afrique, samedi en déplacement face au WA Casablanca.

Programme des rencontres :

Vendredi 20 octobre :

A Alger (20-août-1955) : USMH - USMB (16h00)

Samedi 21 octobre :

A Tadjenanet : DRB Tadjenanet - NA Hussein-Dey (15h00)

A Biskra : US Biskra - MC Oran (16h00)

A Alger (20-août-1955) : CR Belouizdad - CS Constantine (16h00)

A Médéa : Olympique Médéa - JS Saoura (16h00)

A Sidi Bel-Abbes : USM Bel-Abbes - Paradou AC (17h00)

A Alger (Omar-Hamadi) : MC Alger - JS Kabylie (17h45)

A Sétif : ES Sétif - USM Alger (reporté à une date ultérieure)

Classement :	Pts	J
1). CS Constantine	16	7
2). JS Saoura	14	7
3). CR Belouizdad	13	7
4). MC Oran	12	7
→). ES Sétif	12	7
6). Paradou AC	11	7
→). USM Bel-Abbes	11	7
→). JS Kabylie	11	7
9). DRB Tadjenanet	8	7
10). NA Hussein Dey	7	7
→). Olympique Médéa	7	7
12). MC Alger	6	6
13). USM Alger	5	4
14). US Biskra	4	6
15). USM Blida	2	7
16). USM El-Harrach	1	6

La JS Saoura invaincue à Béchar depuis janvier 2015

La JS Saoura, vainqueur mardi soir face au NA Hussein-Dey (1-0) dans le cadre de la 7e journée du championnat de Ligue 1 Mobilis de football est toujours invaincue dans son stade du 20-août 1955 depuis 33 mois. Les joueurs de l'entraîneur Fouad Bouali ont encore une fois confirmé leur suprématie dans leur antre, cette fois-ci face au Nasria, incapable de faire face à la fougue des gars de la Saoura, complètement euphoriques. Un succès qui a permis aux gars du sud-ouest du pays de grimper à la 2e place au classement général avec 14 points, à deux longueurs de retard sur le leader le CS Constantine. Depuis le début de la saison, les coéquipiers du buteur maison Mustapha Djalit (3 buts) ont réussi un sans-faute à domicile en remportant leur quatre matchs avec une performance de taille, préserver leur

cage vierge et en marquant 7 buts. L'US Biskra était le premier adversaire à vérifier à ses dépens la suprématie de la JSS en s'inclinant (2-0) lors de la 2e journée. Les Bécharis ont ensuite dominé tour à tour l'USM Blida (2-0), le Paradou AC (2-0) et enfin le NAHD (1-0). La dernière défaite de la JSS à domicile remonte au 24 janvier 2015 face au MO Béjaia (0-1) de la 17e journée de la saison 2014-2015. Une performance pour un club qui a réussi à bousculer la hiérarchie dans l'élite du football national, en témoigne la 2e place décrochée lors de la saison 2015-2016 qui lui a permis de prendre part pour la première fois de son histoire à la prestigieuse Ligue des champions d'Afrique, avant d'être éliminé dès le tour préliminaire face aux Nigériens d'Enugu Rangers.

CHAMPIONNAT INTER-RÉGIONS :

Programmes de la 5^e journée

Gr. Est

Vendredi (15h00) :

NASR El Fedjoudj - ESB Besbes
NT Souf - ES Guelma
ES Bouakeul - NRB Teleghma
AB Barika - WM Tébesa
NRB Grarem - ASC Ouled Zouai
IRB Robbah - MSP Batna

Samedi (15h00) :

IRB El Hadjar - US Souf
ORB Bouhamra Ahmed - NRC Boudjel-bana

Gr. Centre-Est

Vendredi (15h00) :

AS Bordj Ghdir - MB Hassi Messaoud
FC Bir El Arch - CRB Ouled Djellal
IRB Ain Lahdjer - NRB Ouled Derradj
CA Kouba - Hydra AC
MB Boulra - SA Sétif
IRB Berhoum - DRB Baraki (Huis clos)

Samedi (15h00) :

JS Azazga - OM Ruisseau
USM Sétif - CRB Ain Djasser

Gr. Ouest

Vendredi à 15h00 :

CRB Hennaya - ZSA Témouchent
JS Sig - USM Oran
CR Témouchent - IRB Ain El-Hadjar
JSM Tiaret - JR Sidi Brahimi (Huis clos)
CRB Sfisef - IS Tighennif
WA Mostaganem - JS Emir Abdelkader
CRB Adrar - CC Sig
ICS Tlemcen - MB Sidi Chahmi

Gr. Centre-Ouest

Vendredi (15h00) :

MCB Oued Sly - HB El Bordj
USM Chéraga - RA Ain Defla
IRB Bou Medefaa - ARB Ghri
ORB Oued Fodda - FCB Freneda
CRB Froha - USB Tissemsilt
IRB Afrou - ES Berrouaghia
IRB Laghouat - JSM Chéraga

Samedi (15h00) :

SC Ain Defla - CRB Boukadir (Huis clos)

CHAMPIONNAT AMATEUR:
Le programme de la 6^e journée

Gr. Centre

Samedi à 15h00 :

RC Boumerdes - NC Magra
JS Hai El Djabel - US Beni Douala
ES Ben Aknoun - WA Boufarik
JSD Jijel - IB Lakhdaria (Huis clos)
CR Beni Thour - CRB Dar Beida
WR M'sila - IB Khemis El Khechna
RC Arbaa - NARB Réghaia
US Oued Amizour - MB Rouissat

Gr. Centre

Samedi à 15h00 :

RC Boumerdes - NC Magra
JS Hai El Djabel - US Beni Douala
ES Ben Aknoun - WA Boufarik
JSD Jijel - IB Lakhdaria (Huis clos)
CR Beni Thour - CRB Dar Beida
WR M'sila - IB Khemis El Khechna
RC Arbaa - NARB Réghaia
US Oued Amizour - MB Rouissat

Gr. Ouest

Samedi à 15h00 :

MB Hassasna - USMM Hadjout
IRB El Kerma - SA Mohammadia
CRB Ben Badis - ES Mostaganem
RCB Oued Rhiou - SKAF Khemis
ASB Maghnia - SCM Oran
ESM Koléa - CRB Sendjara
OM Arzew - CRB Ain Oussera
US Remchi - IRB Maghnia

LIGUE 2 MOBILIS (7^e JOURNÉE) :
Avantage au leader

La septième journée de Ligue 2 Mobilis de football s'annonce à l'avantage du leader le MO Béjaïa, appelé à se déplacer vendredi chez le mal-classé WA Tlemcen (12e/5 pts), au moment où ses principaux concurrents pour le leadership, l'AS Ain M'lila et la JSM Skikda auront probablement du mal à faire dans leurs derbies respectifs contre le CA Batna et la JSM



Les Crabes, qui carburent à plein régime depuis l'entame de la saison avec l'espoir de retrouver l'élite dès cette saison, ont de grandes chances en effet de revenir avec un bon résultat de Tlemcen, où le Widad local peine encore à lancer sa saison, ce qui lui permettrait de consolider la première place qu'il occupe seul actuellement avec 16 points.

Ce qui n'est pas le cas de ses deux principaux concurrents, l'AS Ain M'lila et la JSM Skikda, qui seront engagés dans de chauds derbies ce week-end, respectivement contre le CA Batna et la JSM Béjaïa.

Deux gros morceaux qui pointent actuellement à la 7^e place du classement général, ex aequo avec 8 points et qui devraient poser quelques problèmes, particulièrement à la JSM qui, contrairement

Boussaâda car outre les précieux points qui seront mis en jeu au cours de cette 7^e journée, il existe une très grande rivalité sportive entre ces quatre clubs.

De leur côté, les deux derniers au classement, le RC Kouba et le GC Mascara, auront tous les deux l'avantage du terrain, en accueillant respectivement l'ASO Chlef (4^e/12 pts) et le MC El-Eulma (10^e/6 pts) avec l'ambition de gagner et s'extirper ainsi de la zone de relégation avant qu'il ne soit trop tard.

Le troisième club reléguable, le CRB Ain Fekroune aura également l'avantage du terrain au cours de cette 7^e journée, puisqu'il est appelé à recevoir le MC Saïda (6^e/9 pts) également avec l'espoir de réussir un bon résultat, qui le rapprocherait davantage du milieu de tableau que de la zone rouge.

à l'ASAM sera appelée à jouer en déplacement chez la JSMB.

Autres chocs qui vaudront probablement le détour, les derbies RC Relizane - ASM Oran à l'Ouest et CA Bordj Bou Arreridj - A m e l

Tous les matchs sont prévus en présence du public, sauf à Béjaïa, où la JSMB locale est sanctionnée d'un huis clos.

Le programme des rencontres

A Ain M'lila (Stade Demane-Debbih) : AS Ain M'lila - CA Batna (15h00)
A Réghaia (Stade Boualem-Bouraaâda) : RC Kouba - ASO Chlef (15h30)
A Ain Fekroune (Stade Abderrahmane-Allag) : CRB Ain Fekroune - MC Saïda (16h00)
A Relizane (Stade Tahar-Zougari) : RC Relizane - ASM Oran (16h00)
A Tlemcen (Stade des Frères Zerga) : WA Tlemcen - MO Béjaïa (16h00)
A Macrara (Stade de l'Unité africaine) : GC Mascara - MC El Eulma (16h00)
A Bordj Bou Arreridj (Stade du 20-Août-1955) : CA Bordj Bou Arreridj - Amel Bousaâda (16h00)
A Béjaïa (Stade de l'Unité maghrébine) : JSM Béjaïa - JSM Skikda (16h00, à huis clos)

Classement :

	Pts	J
1). MO Béjaïa	16	6
2). JSM Skikda	15	6
3). AS Ain M'lila	13	6
4). ASO Chlef	12	6
5). ASM Oran	10	6
6). MC Saïda	9	6
7). RC Relizane	8	6
8). JSM Béjaïa	8	6
9). CA Batna	8	6
10). MC El Eulma	6	6
11). CABB Arreridj	5	6
12). WA Tlemcen	5	6
13). Amel Bousaâda	5	6
14). CRB Ain Fekroune	4	6
15). RC Kouba	3	6
16). GC Mascara	2	6

LIGUE 1 DE FOOTBALL (7^e JOURNÉE) :

Abid seul en tête des buteurs avec 4 buts

L'attaquant du CS Constantine Mohamed Amine Abid, auteur d'un des deux buts de la victoire sur le fil de son équipe mardi soir à domicile face à l'ES Sétif (2-1), s'est hissé en tête du classement des buteurs de la Ligue 1 Mobilis de football avec 4 buts, à l'issue de la 7^e journée.

Déjà auteur d'un doublé lors de la précédente journée sur le terrain de l'US Biskra (2-1), Abid a récidivé en espace de quelques jours en égalisant à la 89^e minute avant que

Aroussi n'offre une victoire inespérée contre le CSC dans le temps additionnel (90+1).

L'ancien joueur de l'USM El-Harrach a ouvert son compte-but cette saison à domicile face au MC Alger (1-0) pour le compte de la 5^e journée.

Le natif de Larbaâche (Boumerdes) devance d'une unité : Cissé Mocrar Ahmed (CS Constantine), Atouche Mohamed Hicham (DRB Tadjanet), Sid Ali

Yahia Chérif (JS Saoura), Frioui Samy (USM Blida) et Belhocini Abdennour Iheb (USM Bel-Abbes).

Le meilleur buteur du précédent exercice Ahmed Gasmi (NA Hussein-Dey) avec 14 buts dont 8 pénalités, a marqué 2 buts depuis le début de l'actuel exercice.

Le 2^e meilleur buteur de la saison 2016-2017 Mohamed Amine Hamia du CR Belouizdad en est également à deux réalisations.

SÉMINAIRE DE L'AAIF SUR LE FOOTBALL PROFESSIONNEL EN ALGÉRIE :
Des modèles étrangers sur l'autofinancement
des clubs présentés à Alger

Des solutions, susceptibles d'aider les clubs de football algériens à renflouer leurs caisses, ont été proposées hier à Alger, lors du séminaire organisé par l'Amicale des anciens internationaux algériens (AAIF) à l'Hôtel El Aurassi, en présence de certains experts en finance et en économie.

Parmi ces intervenants, Yacine Ould Moussa et Zoubir Ketfi, respectivement économiste et expert juridique, ayant commencé par définir ce que le football professionnel, avant de citer quelques modèles d'autofinancement, notamment, en Allemagne, en Angleterre et en Espagne.

"Certains clubs européens, comme le Bayern Munich, s'autofinancent grâce à la billetterie, le sponsoring et le naming, qui consiste à céder appellation du

stade à un bailleur de bonds, comme eux l'ont fait avec Alliance" a indiqué Zoubir Ketfi, avant de citer l'exemple des clubs anglais, qui sont "côté en bourse" ou celui de leurs homologues espagnols, qui "se basent sur l'apport indéfectible de leurs supporters", des abonnés à l'année et qui sont majoritairement actionnaires du club" a-t-il ajouté.

En Algérie les clubs de football sont considérés comme des associations sportives à but non lucratif, car ne générant aucun profit.

Ce qui tendance à décourager les bailleurs de fonds de les sponsoriser, car conscients qu'ils n'auront pratiquement aucun retour sur leur investissement.

Une situation qui a pénalisé le football algérien, en obligeant

ses différents acteurs à essayer de trouver de nouvelles ressources financières pour s'autofinancer.

L'intervention de l'ex-entraîneur de l'AJ Auxerre, Guy Roux, semblait avoir particulièrement captivé l'attention de l'assistance, car s'identifiant plus dans ce petit club de Bourgogne qui, même en disposant d'un petit budget a réussi à concurrencer les plus grands clubs de France et de manière régulière pendant plusieurs années.

"J'ai eu la chance d'être soutenu par des gens aussi passionnés que moi, qui donnaient sans compter et sans rien attendre en retour. Leur seule satisfaction était de contribuer à l'essor de l'AJA" a expliqué Guy Roux concernant son incroyable réussite avec le petit club de Bourgogne, conseillant aux

clubs algériens de "trouver des personnes qui aiment leur équipe et de laisser leur passion faire le reste". Plusieurs anciens internationaux, de différentes générations, ont assisté à ce séminaire, dont Fodil Djebbar, Djamel Menad, Khaled Louncie, Tarek Ghoul, Nacer Zekri, Bilal Dziri, Farid Belmellat, Hocine Achoui, Farouk Belkaïd, Ibrahim Arafat Mezouar, Fayçal Badji et Cheikh Benzerga. A leurs côtés certains entraîneurs, comme Abderrahmane Mahdaoui et Mohamed Henkouche.

Le président du comité olympique et sportif algérien, Mustapha Berraf, et le président de la Fédération algérienne de football, Khairredine Zetchi ont également assisté à ce séminaire, organisé sous le thème "Réflexion sur le football professionnel en Algérie".

Hugo "Boss", la presse s'enflamme

Si Tottenham est rentré avec un point de son déplacement sur le terrain du Real Madrid (1-1) mardi en Ligue des Champions, il le doit à sa belle solidarité en défense, mais aussi aux prouesses de son gardien Hugo Lloris (30 ans, 3 matchs en LdC cette saison). Auteur de 7 arrêts au stade Santiago Bernabeu, le capitaine du club londonien a eu droit aux éloges de la presse anglaise hier. "Hugo Boss", titre tout simplement le *Mirror* dans son cahier sports ! Plus sobre, le *Telegraph* fait tout de même du Français l'un des "champions" anglais de la soirée. Plus enclin à la jouer collectif, voilà l'ancien Lyonnais projeté en pleine lumière.

Zidane défend Benzema

Muet contre Tottenham (1-1) mardi soir en Ligue des Champions, Karim Benzema (29 ans, 1 match en LdC cette saison) n'a pas convaincu Gary Lineker.

Critiqué également pour ses statistiques (2 buts en 8 matchs) cette saison par la presse espagnole, l'attaquant du Real Madrid peut compter sur son entraîneur, Zinedine Zidane.

"Karim Benzema aurait aimé marquer sur sa grosse occasion, celle du centre de Modric. Mais ce qu'a fait Lloris... vous pouvez refaire l'action dix fois, Hugo ne la sortira qu'une seule fois et il fallait que ce soit ce soir", a déclaré le coach de la Casa Blanca.

Sans cet énorme arrêt d'Hugo Lloris (voir la vidéo), Benzema en serait à deux buts en deux matchs. Cela tient parfois à peu de choses...

Lineker et le "surcoté" Benzema

Muet mardi soir contre Tottenham (1-1) en Ligue des Champions, Karim Benzema (29 ans, 8 matchs et 2 buts toutes compétitions cette saison) est ciblé par quelques critiques. C'est notamment le cas de Gary Lineker, visiblement pas fan de l'attaquant français du Real Madrid. "C'est moi ou Benzema est un peu surcoté ? Un but de temps en temps dans une équipe aussi forte que le Real Madrid, ça n'a rien de spécial. C'est décent, mais pas génial", a écrit l'ancien attaquant anglais sur Twitter. L'ancien Lyonnais disputait son deuxième match depuis son retour de blessure et avait trouvé le chemin des filets contre Getafe (2-1) le week-end dernier.

Marcelo dans le viseur de la justice

Encore une affaire de fraude fiscale dans le football espagnol. Le parquet a demandé l'ouverture de poursuites contre le latéral gauche du Real Madrid, Marcelo (29 ans, 10 matchs toutes compétitions cette saison), qui aurait dissimulé près d'un demi-million d'euros au fisc en 2013.

Le Brésilien est suspecté d'avoir utilisé des sociétés basées en Uruguay ou au Royaume-Uni pour faire transiter les revenus tirés de l'exploitation de ses droits à l'image.



Guardiola dédie la victoire aux indépendantistes catalans incarcérés

Après la victoire de Manchester City face à Naples en Ligue des champions ce mardi (2-1), Pep Guardiola l'a dédiée aux indépendantistes catalans incarcérés dernièrement. Vainqueur du Napoli ce mardi soir à l'Etihad Stadium (2-1), l'entraîneur de Manchester City Pep Guardiola a dédié ce succès dans le choc du groupe F de la Ligue des champions à deux figures séparatistes catalanes incarcérées depuis lundi. "Cette victoire leur est dédiée. Nous avons montré en Catalogne que la citoyenneté est bien plus grande que n'importe quelle idée. Nous espérons qu'ils seront libérés bientôt", a déclaré Pep Guardiola, qui s'est plusieurs fois exprimé en faveur de l'indépendance de la Catalogne.

Cavani - Neymar : L'ambiance n'est pas top au sein du vestiaire

Invité à revenir sur son altercation avec Neymar au moment de tirer le penalty, contre Lyon le 17 septembre dernier, Edinson Cavani a évoqué sa relation avec l'attaquant brésilien. Dans une interview accordée à RMC, l'avant-centre uruguayen du PSG a confié qu'il n'était pas nécessaire de s'entendre en dehors du terrain pour être performant. « L'affaire du penalty, c'est du passé. Ce sont des choses qui arrivent dans le football. Il faut trouver la solution ensemble et fonctionner en tant qu'équipe. On a besoin d'être une équipe compétitive, on n'a pas besoin d'être amis. Il faut être professionnel, après chacun a sa vie. » Les deux joueurs ne partiront sûrement pas en vacances ensemble, mais qu'importe à priori...

Ranieri ne ferme pas la porte à l'OL

Alors que Nantes occupe la cinquième place de la Ligue 1, Claudio Ranieri est revenu sur l'intérêt porté à son égard par l'Olympique Lyonnais. Dans un entretien à la chaîne BeIN Sports, le coach d'origine italienne ne dit pas "non" à une future arrivée sur les bords du Rhône. "Je sais que le président de Lyon m'apprécie. Quand j'étais à Monaco, il me l'avait déjà dit mais on ne peut jamais dire ce qui va se passer demain. Je suis très content ici et je remercie le président Aulas d'avoir dit des choses positives sur moi. On ne peut jamais dire jamais."



ALGÉRIE - ARABIE-SAUDITE

M.Ouyahia reçoit le ministre saoudien de l'Énergie porteur d'un message du roi saoudien au Président Bouteflika

Le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, a reçu hier à Alger le ministre saoudien de l'Énergie, de l'Industrie et des ressources minérales, Khaled ben Abdelaziz Al-Falah, qui lui a remis un message du Serviteur des deux Lieux Saints, le roi Salman ben Abdelaziz Al-Saoud, au Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a indiqué un communiqué des services du Premier ministre.

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Énergie, Mustapha Gultouni, ajoute la même source.

Le Commonwealth de la Dominique salue l'expérience démocratique algérienne

Une délégation du Commonwealth de la Dominique a salué l'expérience démocratique algérienne l'a qualifiant de "modèle à suivre", a indiqué mardi un communiqué de l'Assemblée populaire nationale (APN).

Lors de l'audience accordée à la délégation par le président de la Commission des Affaires étrangères, de la coopération et de la communauté à l'étranger de l'APN, Abdelhamid Si Afif, le représentant de la délégation et chef de l'opposition parlementaire de la Dominique, Linx Linton, a exprimé "sa grande admiration quant à l'expérience démocratique algérienne", mettant en exergue "l'importance stratégique que représente l'Algérie pour les pays des Caraïbes en tant que portail de l'Afrique et du Bassin méditerranéen et un modèle à suivre dans ce domaine".

M. Linx a salué les réformes politiques importantes initiées par le président de la République qui ont renforcé la place de la femme dans les postes clés et dans la prise de décision, et ont consacré un parlement pluraliste jouissant d'une autorité effective et d'une capacité d'initiation. S'agissant des relations internationales, le responsable a affirmé que le soutien du peuple sahraoui était une question de principe pour son parti opposé au pouvoir en place en Dominique, estimant qu'il était inconcevable qu'un Etat qui luttait contre l'occupation anglaise adopte une position contre un peuple qui lutte également pour son droit à l'autodétermination.

Lors des entretiens, M. Si Afif a évoqué les dernières élections législatives qui ont induit la consécration d'un Parlement pluraliste et renforcé la place de la femme au sein de cette instance. M. Si Afif a estimé que ces résultats positifs ont été possibles grâce à l'évolution de l'expérience démocratique algérienne et aux réformes politiques importantes initiées par le président de la République, sanctionnées par une Constitution consensuelle qui a consolidé la place de la femme et les prérogatives du pouvoir législatif, et a renforcé le rôle de l'opposition. Il a salué par ailleurs la constitutionnalisation de la diplomatie parlementaire dont l'Algérie est pionnière dans ce domaine. Le président de la commission a exprimé son plein soutien à toutes les initiatives visant à établir des liens de communication et d'amitié, notamment au niveau parlementaire, entre l'Algérie et la Dominique et, par conséquent, avec tous les pays des Caraïbes qui constituent un prolongement de l'Afrique. La délégation du Commonwealth de la Dominique est composée en sus de M. Linx de l'ancien ambassadeur auprès de l'ONU, Grégoire Christen.

PRÉSIDENTE

Le président Bouteflika reçoit le diplomate algérien Lakhdar Brahimi

Le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, a reçu, hier à Alger, le diplomate algérien et ancien ministre des Affaires étrangères, Lakhdar Brahimi.

Le dernier poste occupé par M. Brahimi est celui d'envoyé des Nations unies et de la Ligue arabe pour la Syrie, duquel il a démissionné fin mai 2014.

Il est actuellement membre du Groupe des Sages de l'Union africaine et membre du Comité des sages (Global Elders) institué par feu Nelson Mandela.



FRANCE-ALGÉRIE

Le président de l'APN et l'ambassadeur de France à Alger mettent en avant les relations exceptionnelles entre les deux pays

Le président de l'Assemblée populaire nationale (APN), Saïd Bouhadja, et l'ambassadeur de France en Algérie, Xavier Driencourt, ont mis en avant hier à Alger les relations exceptionnelles entre l'Algérie et la France, notamment suite aux visites échangées par les présidents des deux pays ces dernières années, lesquelles ont favorisé une coopération fructueuse dans plusieurs domaines, a indiqué mercredi un communiqué de l'institution parlementaire.

La rencontre a permis aux deux

parties de mettre en avant les relations bilatérales exceptionnelles et d'évaluer le développement, notamment suite aux visites échangées, ces dernières années, par les deux chefs d'Etat et de hauts responsables des deux pays, lesquelles ont favorisé une coopération fructueuse dans plusieurs domaines, précise le communiqué.

MM. Bouhadja et Driencourt ont également examiné les voies et moyens de renforcer les relations parlementaires par le renouvellement

des groupes d'amitié parlementaire et la relance du rôle de la grande commission parlementaire, notamment en ce qui concerne l'encouragement des échanges entre les structures des deux parlements et le suivi des relations entre les deux pays en matière politique, économique, sociale et culturelle.

Le rôle de la diplomatie parlementaire dans le rapprochement des vues sur les questions d'intérêt commun a également été évoqué lors de l'audience, a conclu le communiqué.

PARLEMENT

M. Bensalah a une série d'entretiens en marge des travaux de la 137^e Assemblée de l'UIP à Saint Pétersbourg

Le président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah a eu une série d'entretiens avec plusieurs présidents de parlements et chefs de délégations, en marge des travaux de la 137^e Assemblée de l'Union interparlementaire (UIP) à Saint-Pétersbourg (Russie), a indiqué mardi un communiqué du Conseil.

M. Bensalah s'est entretenu avec la présidente du Conseil fédéral de Russie, Valentina Matvienko sur les relations entre les deux Conseils. Le président du Conseil de la nation a rencontré, en outre, le président du Sénat du Nigeria, Abubakar Bukola Saraki avec lequel "il a échangé les vues sur nombre de questions d'intérêt commun, notamment celles inscrites à l'ordre du jour de l'Assemblée actuelle de

l'UIP". Lors de la rencontre qui a porté également sur les relations parlementaires entre les deux pays, les deux responsables ont souligné "l'impératif d'intensifier la concertation et l'échange de délégations et de visites, en vue de promouvoir les relations entre les deux peuples et gouvernements en général et les parlements des deux pays en particulier".

Les deux responsables ont affirmé leur attachement "à dynamiser le rôle des Unions parlementaires continentales pour les rendre plus influentes dans le règlement des crises régionales, notamment la question de décolonisation en Afrique", réitérant leur détermination à hisser la coordination entre les parlements dans les fora internationaux au niveau

des relations excellentes unissant les deux Etats et gouvernements".

M. Bensalah s'est entretenu également avec le président de l'Assemblée nationale de la République du Soudan, Ibrahim Ahmed Omar, autour des questions arabes et africaines d'intérêt commun dont les positions doivent être claires. Les deux parties ont salué, dans ce sillage, "la convergence de vues des deux pays et des deux parlements sur les questions décisives et les défis communs", soulignant "l'impératif de maintenir la dynamique des relations bilatérales".

Par ailleurs, le président du Conseil de la nation et le président du groupe d'amitié parlementaire Algérie-Suisse, Claude Hêche, ont ex-

primé, toujours en marge des travaux de la 137^e assemblée de l'UIP, la volonté de leurs pays à hisser le niveau de coordination au sein des instances parlementaires internationales.

Dans le même cadre, M. Bensalah a évoqué, lors d'un entretien avec le secrétaire général de l'Union interparlementaire arabe, Faiz Chouabka, le rôle de cette instance parlementaire régionale sur les plans régional et international ainsi que les voies de parvenir à une convergence de positions des parlements arabes aux fora internationaux.

Le président du Conseil de la nation s'est entretenu, en outre, avec les chefs de délégations du Bénin et du Koweït, conclut la même source.

ALGÉRIE - SUÈDE

Le ministre de la Culture et l'ambassadrice de Suède à Alger pour la facilitation de la coopération en matière de recherches historiques

Le ministre de la Culture, Azeddine Mihoubi et l'ambassadrice de Suède à Alger, Marie-Claire Swärd-Capra ont convenu, hier à Alger, de faciliter la mission des chercheurs suédois et algériens en matière de recherches historiques, indique un communiqué du ministère de la Culture. Désormais, les chercheurs et historiens suédois pourraient poursuivre leurs recherches relatives à l'époque otto-

mane en Algérie. De son côté, la partie suédoise offrira aux chercheurs et historiens algériens l'opportunité d'accéder à une formation en matière de recherches historiques.

L'intérêt que porte la suède à l'époque ottomane en Algérie, intervient suite à la demande de chercheurs et historiens suédois spécialisés dans les études ottomanes, l'Algérie étant liée à cette ère.

Ces chercheurs pourront accéder aux archives nationales relatives à cette époque au niveau du Bibliothèque nationale (BN) à Alger. Le ministre de la Culture et l'ambassadrice de Suède se sont, par ailleurs, félicités de la qualité des relations bilatérales et ont souligné l'importance de les renforcer davantage, à travers la coopération culturelle et artistique.

APS

